VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023 - TERRES DE BOURGOGNE - N° 1749
Abonnement annuel : 120 € - le numéro : 2,40 € - ISSN 1969-8232
www.agribourgogne.fr
contact@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne



Enseignement agricole : une rentrée en relief



Marc Fesneau, le ministre de l'Agriculture, l'a souligné lors de la fête nationale des JA à Cambrai : l'enseignement agricole a vu ses effectifs globaux croître de 4 % pour cette rentrée. Il est également venu redire sa confiance dans cette bonne dynamique lors d'une visite à la MFR de Gron dans l'Yonne. De son côté, le lycée agricole de Tournus, en Saône-et-Loire, a reçu la visite de Marie-Guite Dufay, la présidente de Région BFC, lors de la rentrée. Indéniablement, ce secteur de l'enseignement fait l'objet d'une attention accrue, en résonance avec l'évolution du rapport de la société avec son agriculture.

Pages 08 et 11

Encart : Brochure Delta Force - SV Pro (sur certains cantons).



ACTUALITÉ P.04
Vendanges // C'est parti !



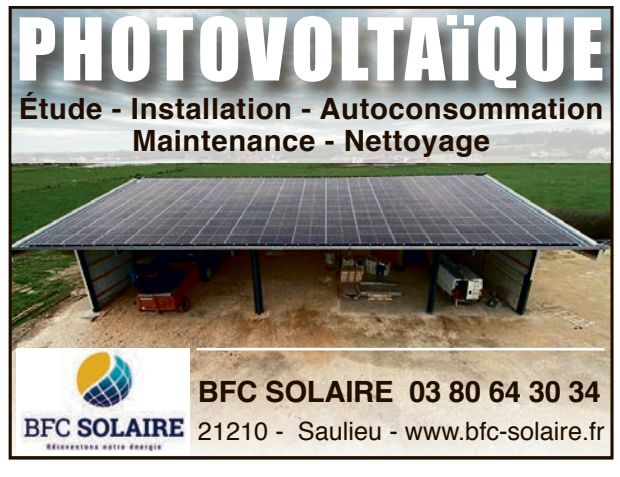
PRODUCTIONS P.18
Chanvre // De plus en plus de demandes



RURALITÉ P.19
Gendarmerie // Rencontre avec le nouveau commandant de l'Yonne

fendt.fr
FENDT

RÉSERVEZ VOTRE DÉMO
Nouveau Fendt 700 Vario Gen 7 : Vous l'avez rêvé. Nous l'avons fait.
Inspiré des besoins et des idées de nos clients mais aussi par notre volonté de concevoir les meilleures innovations et technologies possibles, nous avons développé un tracteur qui répond à toutes vos attentes : le Fendt 700 Vario Gen7.
Une nouvelle référence dans la catégorie 200-300 ch !
En plus de ses performances impressionnantes, le Fendt 700 Vario Gen7 se distingue par sa remarquable polyvalence, ses technologies durables et ses caractéristiques qui en feront votre tracteur favori.
Ets BUCHEZ MATERIEL AGRICOLE
Corbigny - Autun - Luzy - Moulins-Engilbert
03 86 20 17 38 - www.gbuchez.fr
Ets DE BRUIN MATERIEL AGRICOLE
Cerisiers - Charny - Chateauneuf-Val-de-Bargis
03 86 96 20 08 - Agents : Ouanne Agri - Agritech
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS



// SOMMAIRE

ACTUALITÉ // DÉPARTEMENTS

.04 VENDANGES : *« SI ON EST VIGILANT, LA RÉCOLTE PEUT-ÊTRE BELLE »*

.05 VENDANGES : C'EST PARTI DANS LA NIÈVRE !

.06 PRODUCTION OVINE : ÉLEVEUR EN 2023, C'EST ÇA ?

.07 JA 58 : UNE CHALEUR IMMANQUABLE

.08 ENSEIGNEMENT : MARC FESNEAU A SALUÉ LA SPÉCIFICITÉ DES MFR

.09 SERVICE DE REMPLACEMENT : *« PLUS QUE JAMAIS, NOUS RECRUTONS ! »*

.10 CINÉ-RENCONTRE : SE PROJETER EN SAISONNIER

ACTUALITÉ // RÉGION

.11 ENSEIGNEMENT AGRICOLE : UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DU LOCAL

ACTUALITÉ // FRANCE

.12 SALON TECH&BIO : *« LA PREUVE PAR L'EXEMPLE »*

PRODUCTIONS // CULTURES

.13 AUXILIAIRES ET INSECTES POLLINISATEURS : ILS SONT ESSENTIELS À LA PRODUCTION AGRICOLE

PRODUCTIONS // ÉLEVAGE

.14 PORTRAIT : LA DISCRÉTION DE L'ÉLEVAGE

.16 REPRODUCTEURS CHAROLAIS : BIENVENUE CHEZ VOUS

PRODUCTIONS // DIVERSIFICATION

.17 REPRODUCTEURS CHAROLAIS : *« HOLA MIGUEL »*

.18 ÉQUINS : LA GRANDE CLASSE

RURALITÉ // TERRITOIRES

.19 GENDARMERIE : RENCONTRE AVEC LE NOUVEAU COMMANDANT DE GROUPEMENT DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE

RURALITÉ // ENVIRONNEMENT

.20 ESPÈCES INVASIVES : AMPHIBI'AIN RÉVOLUTIONNE L'ARRACHAGE DE LA JUSSIE DANS LES ÉTANGS

SERVICES

.21 TABLEAU DE BORD *(LES FORMATIONS, L'AGENDA PRO'…)*

.22 COURS & MARCHÉS *(COTATIONS BOVINS, OVINS-CAPRINS…)*

.24 PETITES ANNONCES

.26 ANNONCES LÉGALES

MAGAZINE // LOISIRS // OXYGÈNE

.29 JESSY TRÉMOULIÈRE : HÉROÏNE DU RUGBY ET AGRICULTRICE DE CŒUR

.30 MUSIQUE : LES VINYLES RENAISSENT DE LEURS CENDRES

.31 HISTOIRE: RÉSONANCE ACTUELLE

.32 DÉCOUVERTE : L'AGRICULTURE AU RYTHME DES PAS ET DES RENCONTRES



// LE DESSIN

// EN BREF

Coopérative Dijon Céréales rachète la biscuiterie Mistral

Le groupe coopératif Dijon Céréales a annoncé le rachat de la biscuiterie Mistral (Côte-d'Or) fin juillet, dans un communiqué de presse du 11 septembre. Selon ce dernier, Benoît Chauvel, son propriétaire dirigeant depuis 2016, souhaitait transmettre l'entreprise pour assurer la poursuite de son développement. *« C'est une entreprise à taille humaine, avec un vrai savoir-faire que nous respectons et que nous souhaitons encore valoriser pour aussi assurer la pérennité des emplois »*, confirme Christophe Richardot, directeur général du groupe Dijon Céréales et de l'Alliance BFC. Pour ce faire, le groupe coopératif entend ouvrir le capital de Mistral aux autres coopératives de l'Alliance BFC mais aussi labéliser des produits par la marque régionale *« Nous Autrement »*, souligne le communiqué. *« Côté distribution, nous allons poursuivre la collaboration avec les réseaux qui nous font confiance depuis longtemps comme les collectivités, les comités d'entreprise ou la grande distribution régionale »*, ajoute Simon Bilbot, directeur du pôle distribution du groupe Dijon Céréales.

Bio Tension attendue sur les intrants organiques

Dans une note d'analyse publiée le 7 septembre, le CEP (ministère de l'Agriculture) souligne la *« fragilité »* de l'équilibre entre offre et demande de matières fertilisantes d'origine résiduaires (Mafor) utilisables en agriculture biologique. Une vulnérabilité liée à une offre limitée en azote, mais aussi à une grande disparité spatiale, en fonction de la spécialisation des productions agricoles dans les territoires. Selon la note, il conviendrait d'employer *« la quasi-totalité »* du gisement de Mafor utilisables en agriculture biologique pour équilibrer les besoins azotés des cultures biologiques. L'étude table sur un accroissement des besoins de l'agriculture biologique en Mafor d'ici 2030, tout en mettant en exergue les tensions qui pourraient s'exercer pour répondre à la demande. *« Les Mafor agricoles, c'est-à-dire les effluents d'élevages, sont de loin la première source en volume brut, puisqu'ils constituent 97 % du gisement de Mafor utilisables en agriculture biologique »*, précise la note. Or, la baisse des effectifs d'animaux, notamment bovins, la poursuite de la concentration des élevages, associées à l'essor de la méthanisation pourraient en effet *« priver les productions biologiques de ressources dans le cadre réglementaire actuel »*, souligne la note d'analyse.

GNR Une première marche entre 60 et 70 M€ en 2024

Interrogé sur la fin de la défiscalisation du gazole non routier (GNR), le 7 septembre en marge de sa visite au salon Innov-Agri, le ministre de l'Agriculture a annoncé une première réduction de *« 60 à 70 millions d'euros »* (M€) en 2024, d'après un message envoyé par son cabinet à la presse. *« C'est 5 % de l'avantage fiscal [d'un total] de 1,3 Md€ »*, précise Marc Fesneau. La veille, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a confirmé la volonté du gouvernement de supprimer totalement cette niche fiscale d'ici 2030 (avec peut-être une prolongation pour l'agriculture). *« On ne peut pas continuer à financer les énergies fossiles, dire que cela ne changera pas, c'est mentir aux agriculteurs »*, a justifié Marc Fesneau. Le locataire de la Rue de Varenne dit avoir *« obtenu que cela (les sommes économisées par la fin du tarif réduit, ndlr) revienne au monde agricole »*. Dans le détail, son collègue de Bercy a évoqué un *« fonds de soutien à la transition »* qui pourrait être inclus dans la LOA. Interrogée par Agra Presse, la FNSEA réaffirme sa volonté d'une *« compensation à l'euro près, dans des modalités faisables »*, sans cacher son scepticisme sur la proposition de Bruno Le Maire *« d'investir dans des matériels qui n'existent pas encore »*.

// EN IMAGE

Communication « L'agriculture, carburant officiel des athlètes »

Joli clin d'œil des agriculteurs FNSEA et JA du Grand bassin parisien qui rendent hommage aux joueurs mais aussi aux organisateurs de la Coupe du monde de rugby. Ils ont réalisé une campagne de communication sous le signe de *« L'agriculture, carburant officiel des athlètes »*. En effet cette grande région est le premier bassin de production de sucre de betterave en Europe et parmi les principales zones de production européennes de céréales, de pommes de terre et d'oléoprotéagineux. Transformés, ils entrent directement dans l'alimentation des rugbymen et de leur encadrement notamment. Ce message décliné en français et en anglais sera visible aux abords des principaux axes de communication du Bassin parisien ainsi qu'à proximité des quatre aéroports de la zone : Orly, Roissy, Beauvais et Lesquin. Cette campagne fait aussi écho à celle réalisée par InVivo.



FNSEA/BP

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE
(Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139231 € *(Création 1989, pour une durée de 99 années).* RCS B. 351475504

Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne
Commission paritaire des journaux et publication 0526 T 88045
ISSN : 1969-8232 Dépôt légal : à parution
Tirage moyen par numéro : 6200 ex.
Abonnement annuel : 120 € - **Prix au numéro :** 2,40 €
Imprimeries : Roto Champagne,
rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote,
52000 Chaumont.
Origine du papier : France / Belgique
Taux de fibres recyclées : 91 % - **Certification :** PEFC/FSC
« Eutrophisation » (ou impact sur l'eau) : Ptot 0,01 kg/tonne

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

1, rue des Coulots
CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax 03 80 70 08 02

Syndicat national de la PRESSE AGRICOLE et RURALE

• **Gérante et Directrice de publication :** Mauricette Besançon

Rédaction

mail : redaction@terres-de-bourgogne.net

• **Rédacteur en chef :** Berty Robert
b.robert@terres-de-bourgogne.net

• **Secrétaire de rédaction :** Frédéric Duclos
fduclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité

mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• **Régionale :** Jean-Yves Blondat : 03 80 78 90 35
• **Nationale :** SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14
Tél. 01 49 84 03 30

// AUX TERRES DE JIM

Un point sur le Pacte de loi d'orientation agricole

C'est dans le cadre de la fête nationale des jeunes agriculteurs, qui se tenait dans le Nord du 8 au 10 septembre, que Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a fait le point sur les travaux en cours pour le futur Pacte de loi d'orientation agricole. Celui-ci doit être examiné à la fin de l'année par les parlementaires.

Il y a un an presque jour pour jour, le Président de la République Emmanuel Macron s'était rendu à Outarville (Loiret) pour la 8e édition de Terres de Jim. Il y avait esquissé les grandes lignes du futur Pacte de loi d'orientation agricole (PLOA) qu'il espérait voir rédigé avant la fin du premier semestre 2023. Dans le cadre de la 9e édition de cette fête nationale de l'agriculture, qui se tenait cette fois-ci dans les Hauts-de-France, les 8 au 10 septembre, à Cambrai, dans le Nord, un état des lieux sur l'avancement des travaux concernant ce PLOA était présenté. Sur le fond, les orientations restent les mêmes et tournent autour de deux grands thèmes : assurer le renouvellement des générations et renforcer la souveraineté agricole et alimentaire, tout en relevant le défi de la transition agroécologique. *« Ce Pacte aura pour ambition de renouer le lien entre la société et notre agriculture, en commençant par la jeunesse »*, a précisé de son côté le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Marc Fesneau, lors de ces mêmes Terres de Jim.



DR

Marc Fesneau, aux Terres de Jim, a tracé les grandes lignes du futur Pacte de loi d'orientation agricole (PLOA). Il est ici en compagnie du président national de JA, l'agriculteur du Doubs Arnaud Gaillot.

Départements et régions mis à contribution

À ce titre, le ministère va lancer une campagne nationale de communication sur les métiers du vivant afin que les jeunes s'engagent dans la voie agricole (collèges, lycées…). Le ministre a également annoncé la création, à travers le volet Éducation du PLOA, d'un « Bachelor Agro »[1]. Les départements et régions devraient être mis à contribution via des *« contrats locaux pour relancer ou ouvrir des classes aux métiers de l'agriculture dans nos territoires »*, a précisé Marc Fesneau qui entend surfer sur l'actuelle dynamique de l'enseignement agricole : + 4 % d'inscrits toutes filières agricoles confondues. *« Il faut aller encore plus loin et l'objectif est élevé*, soulignait Marc Fesneau : *+ 30 % d'apprenants pour assurer le renouvellement générationnel, pour qu'il y ait des repreneurs et des salariés en nombre suffisant, pour être productif et souverain ! »*. Le ministre a également annoncé la mise en place d'un guichet unique *« pour favoriser l'installation et la transmission »*. Appelé « France service agriculture », il s'appuiera sur le réseau des Chambres d'agriculture. *« Il sera ouvert à tous les porteurs de projet, permettant de lier installation, formation, salariat et transmission, et de combiner à la fois un guichet unique et une offre d'accompagnement plurielle »*, a expliqué Marc Fesneau. Mais il semble que la volonté de vouloir installer 150 000 nouveaux agriculteurs en 10 ans ne soit plus un objectif à atteindre. *« Trop ambitieux »*, susurre-t-on au sein du ministère de l'Agriculture et à l'Élysée.

La question centrale du foncier

Par ailleurs, le Pacte prévoira la création d'un « fonds entrepreneur du vivant » pour le portage du foncier. *« L'accès au foncier est au cœur des enjeux d'installation dans le métier agricole. Cela ne doit plus être un obstacle pour ceux qui se lancent : il faut que la puissance publique soit à leurs côtés, avec l'appui des différentes structures de portage du foncier (Safer, collectivités territoriales, associations) »*, a affirmé Marc Fesneau. Enfin le futur PLOA sera doté d'un « fonds de souveraineté alimentaire et de transition écologique ». Il permettra *« aux exploitations agricoles d'adapter localement leur modèle économique aux exigences de décarbonation des activités, de développement de la production d'énergie renouvelable ou d'adaptation au changement climatique »*. L'ensemble de ces mesures devraient coûter environ un milliard d'euros qui viendront s'ajouter, dans le futur Projet de loi de finances (PLF2024), aux presque 6 milliards d'euros déjà inscrits au budget du ministère de l'Agriculture. Le PLOA qui fait toujours l'objet de débats et de concertation dans les régions devrait, si le calendrier parlementaire est tenu, être examiné en première lecture au mois de décembre à l'Assemblée nationale, avant d'être transmis au Sénat.

Christophe Soulard

(1) Le Bachelor est un titre d'inspiration anglo-saxon qui sanctionne un cursus de trois et quatre ans d'études après le bac.

Réactions de la FNSEA et de JA

La FNSEA et JA ont réagi, par voie de presse, aux annonces du ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, lors de la 9e édition de Terres de Jim. *« La FNSEA prend acte avec satisfaction de ces annonces. Elles répondent à une demande forte de notre syndicat sur l'accompagnement des projets agricoles pour favoriser les installations, et sur la nécessité d'appuyer les agriculteurs dans la transition écologique »*, indique-t-elle dans un communiqué. De son côté, JA s'est déclaré *« satisfait de voir afficher les grands axes issus des travaux de son réseau en faveur du renouvellement des générations »*. Les deux organisations agricoles estiment cependant que pour atteindre l'objectif d'un nombre plus important d'installations, le gouvernement devra donner *« aux porteurs des […] perspectives en termes de revenu et de conditions de vie »*. *« Il est maintenant urgent de concrétiser ces annonces par des mesures précises »*, a conclu JA.



// VENDANGES

« Si on est vigilant, la récolte peut-être belle »

Les vendanges ont commencé le lundi 4 septembre, dans l'Yonne, avec les crémants. Celles-ci se poursuivent depuis une semaine avec les vins tranquilles. Avec une belle surprise à la clé ? L'espoir est permis, si la vigilance est de mise.

Au domaine Verret, à Saint-Bris-le-Vineux, cela fait désormais deux semaines que les vendangeurs sont dans les vignes. « *On a commencé le lundi 4 septembre au matin, avec les crémants* », indique Bruno Verret, à la tête du domaine.

Nous avons rencontré ce dernier le vendredi 8 septembre, après une première semaine de récolte (tous les éléments décrits dans l'article sont à prendre en compte à cette date, ndlr).

« *Cette année, on a fait beaucoup de crémants car on n'en avait pas fait du tout en 2021 (année du gel) et le minimum en 2022 parce qu'il fallait reconstituer les stocks de vins tranquilles. Là, il fallait reconstituer les stocks de crémants de manière assez conséquente. Comme ils sont assez généreux cette année, on devrait faire de bons rendements* ».



Les vendanges ont commencé le lundi 4 septembre, avec les crémants, dans l'Yonne.



Les grappes sont stockées en caisses sur un tracteur, avant d'être apportées au pressoir.

Le vendredi 8 septembre est le premier jour de récolte des vins tranquilles pour le domaine Verret. Et de très grosses disparités, d'une parcelle à l'autre, étaient déjà à constater. « *Ce n'est pas forcément lié au cépage. On a des chardonnays qui sont très mûrs, d'autres qui ne le sont pas. C'est aussi le cas pour les pinots noir même s'ils sont un peu moins mûrs que les chardonnays. Cette année, on vendangera les pinots noirs après les chardonnays, ce qui n'arrive pas souvent* », assure Bruno Verret. « *On a aussi des vignes qui sont bloquées en termes de maturité, qui évoluent peu voire pas du tout. Pourquoi ? Il a fait très chaud, elles ont été en souffrance. On espère que le rafraîchissement annoncé pour la semaine prochaine leur fera du bien (cette dernière semaine, ndlr). On espère aussi que le coup de pluie annoncé ne sera pas trop délétère, parce que la pourriture est là. Il n'y a pas de gros foyers, mais il y en a tout de même. On ne voudrait pas que cela explose* ».

Attention à la mouche suzukii

Pour l'instant, Bruno Verret l'affirme, « *le scénario est plutôt confortable. Il faut cependant être très vigilant sur ses parcelles, être très précis sur son ordre de vendange. On ne peut pas s'appuyer sur les habitudes des autres années. C'est une année unique* ».

Sur la globalité des cépages, les pinots noirs et l'aligoté « *sont plutôt jolis. Le chardonnay s'annonce être en retrait, mais sur la région la moyenne devrait être bonne. On devrait être sur une belle année* ».

Ce qui inquiète les vignerons, outre la pourriture, c'est la mouche suzukii (un insecte ravageur asiatique de la famille des drosophiles, ndlr). « *Cette mouche va piquer les baies de raisin et les fait fermenter avec la chaleur. En traduction, cela transforme le raisin en vinaigre. Le risque, lorsque l'on vendange à la machine, c'est que le raisin fermenté soit mélangé au reste de la récolte. Lorsque l'on vendange à la main, le risque est faible car l'odeur de vinaigre est forte. Il est facile d'identifier le cep et de trier les grappes pourries* ».

Selon Bruno Verret, les vendanges devraient finir entre le 22 et le 25 septembre (pour lui). Avec une récolte assez étalée dans le temps. « *Certains auront peut-être des trous dans le planning de récolte. Mais si c'est le cas, c'est bon signe. Cela veut dire que la maturité continue d'évoluer et qu'il n'y a pas de pourriture et de perte* ».

En résumé, comment le vigneron décrirait-il la vendange 2023 ? « *Il faudrait trouver le mot qui dit qu'on a tout pour faire une belle récolte, mais que ce n'est pas simple* », sourit-il. « *Je dirai qu'il faut être prudent, vigilant. C'est ma 31e récolte et j'en ai eu des différentes. Mais l'organisation de cette année est inédite. Habituellement, on sait à peu près l'ordre dans lequel on va vendanger. Cette année, chaque soir, on change le programme. Il faut être capable de s'adapter. On s'appuie sur les prélèvements de maturité. Certaines vignes basculent (prêtes à vendanger, ndlr) rapidement, d'autres ne bougent pas. Il faut vraiment être vigilant, plus que d'habitude, sur tout. Et si on l'est, la récolte peut être belle* ».

Christopher Levé

// FDSEA ET CHAMBRE

Visite de caves pour l'ouverture des vendanges

Le mercredi 6 septembre, la FDSEA de l'Yonne et la Chambre d'agriculture de l'Yonne se sont rendues aux Caves de Bailly Lapierre, en compagnie de Pauline Girardot, secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne, afin de présenter à cette dernière le fonctionnement de la coopérative, de la réception du raisin, jusqu'à la fabrication de crémant de Bourgogne.

Lors de cette journée du 6 septembre, « *l'objectif pour la FDSEA et la Chambre était de présenter à Pauline Girardot, la secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne, le fonctionnement des Caves de Bailly Lapierre, lors des vendanges* », résume Régis Ségault, viticulteur à Maligny et président de la section des viticulteurs de la FDSEA de l'Yonne.

À la coopérative, le travail commence par la réception du raisin, livré par les adhérents lors des vendanges. Mais cela ne s'arrête pas là. « *Il y a aussi la partie fabrication (et commercialisation), principalement de crémant de Bourgogne. Celle-ci a été expliquée par le nouveau directeur des Caves de Bailly Lapierre (Sylvain Martinand)* ».



Photo Thierry Bret

Pauline Girardot, secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne (à gauche) avec le directeur des Caves de Bailly Lapierre, Sylvain Martinand.

Vers une seconde visite ?

Pour Jean-Baptiste Thibaut, viticulteur à Quenne, vice-président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne et adhérent de la FDSEA, mettre en avant l'outil de pressurage était important. « *Mais on ne veut pas se contenter de cela. L'idée pour la FDSEA et la Chambre est, dès cet hiver, de faire une présentation complète du site des Caves de Bailly Lapierre* ».

Une journée remplie « *de messages positifs* », comme l'assure Jean-Baptiste Thibaut, qui donne le ton des vendanges, qui s'annoncent bonnes, voire très bonnes, cette année. En tout cas, à l'heure actuelle, tout porte à croire que ce sera le cas.

Christopher Levé

Le préfet de l'Yonne en visite au domaine Pommier, à Chablis



Photo préfecture de l'Yonne

Le mardi 12 septembre, c'était au tour du préfet de l'Yonne, Pascal Jan, d'aller à la rencontre du monde viticole. Ce dernier était le matin dans les vignes du domaine Pommier, à Chablis. Avec un message fort : *« la filière viticole est un secteur que nous soutenons, qui représente le quart de la richesse agricole du département »*.

Les Caves de Bailly Lapierre

Les caves Bailly Lapierre regroupent 430 vignerons apporteurs de raisins destinés à la production de crémant de Bourgogne. La production annuelle moyenne s'élève à 25 000 hectolitres, soit plus de 3 millions de bouteilles. 6,5 millions de bouteilles sont stockées en permanence aux Caves de Bailly Lapierre. Aussi, une bouteille sur trois est exportée, principalement en Allemagne, aux États-Unis et en Norvège.

// VENDANGES

C'est parti dans la Nièvre !

Alors que les vendanges ont démarré dans l'AOC Pouilly-Fumé en début de semaine, une réunion d'information était organisée par le syndicat viticole le 8 septembre.



La rencontre a permis de rappeler les outils mis à disposition des vignerons : l'auto-diagnostic, offrant une visibilité sur les évolutions des pratiques en vue de les mettre en avant, et l'observatoire économique, pour décortiquer les marchés et lancer une étude sur la filière en vue d'avoir une vision sur les prix de vente.

Les vendanges 2023 ont débuté dans l'AOC Pouilly-Fumé depuis le début de la semaine. Ainsi, pour donner quelques éclairages sur cette campagne, le syndicat viticole proposait une réunion d'information prévendanges le 8 septembre au Caveau des vignerons à Pouilly.

Millésime singulier

Fabrice Doucet, directeur et œnologue conseil de Sicavac l'annonce : *« le millésime 2023 sera un peu particulier et fera partie des années chaudes et sèches. Il sera le millésime de compromis, car il faudra choisir avec attention le déroulé de sa vinification en fonction de ses caractéristiques »*.

Émeline Piton, conseillère viticole et œnologue conseil de Sicavac, poursuit : *« il y a un décalage entre la maturité technologique et aromatique. Nous constatons que la première arrive à son apogée cette semaine – d'où le lancement des vendanges – mais nous notons encore des notes très végétales au niveau de certaines pulpes. Nous avons aussi mis en évidence que dans quelques secteurs de l'appellation la maturité est bloquée par une difficulté d'absorption de la potasse et donc impulse une carence »*. Fabrice Doucet souligne que cela diffère par rapport à la campagne précédente puisque le raisin était à l'époque concentré en potasse. Malgré tout, il stipule que : *« 2023 permettra d'avoir un vin avec du corps en bouche grâce à l'acide tartrique, puisqu'une présence réduite en potasse signifie un PH moindre et de facto une meilleure conservation de cet acide particulier »*.

Points de vigilance

Fabrice Doucet rappelle aussi : *« il faut limiter au maximum les triturations, pour ne pas augmenter les composés phénoliques qui engendreraient une hausse des notes herbacées. De plus, les triturations excessives peuvent rehausser le PH ce qui augmenterait le volume de bourbes »*. Question pressurage, il préconise un travail à basse pression et de *« bien attendre l'évacuation du jus avant de relancer une rotation »*. Pour le taux de remplissage, il conseille de s'arrêter à 30 ou 40 cm du haut de la cuve du pressoir afin de laisser la place à la retombée des grains afin *« d'avoir un bon écoulement du jus, un bon asséchage du marc et un bon nettoyage des drains »*. Il évoque également l'étape du débourbage avec une turbidité plus élevée offrant : *« des vins plus charnus avec plus d'épaisseur. Mais, pour pallier les éventuels défauts, il faut rallonger le temps d'élevage ; forçant une commercialisation différée à juin ou juillet de l'année d'après - donc dans notre cas en 2024 »*. Il insiste également : *« il est nécessaire de bien déguster les moûts régulièrement afin d'intervenir au bon moment »*. Pour l'azote minéral, et de manière générale, il martèle aux vignerons : *« faites bien attention aux différents cahiers des charges (Bio, appellation, Demeter, etc.) qui évoluent régulièrement »*. Pour conclure la rencontre, les chiffres de ventes et de volumes ont été présentés par le BIVC et l'AOC se positionne, pour l'exportation, dans des tendances positives identiques aux vins du Centre Loire. Les vignerons présents ont aussi été invités à participer à la course Pouilly Sancerre.

Chloé Monget

Dérogations

Lors de la rencontre, Camille Fassier, juriste à la FDSEA 58 a présenté les dérogations de cette année en matière de durée du travail et d'hébergement collectif qui seront autorisées jusqu'au 26 novembre. La durée hebdomadaire peut aller jusqu'à 60 heures/semaine pour les métiers du travail de la vigne et 66 heures/semaine pour les métiers de vinification. Les conditions d'hébergement collectif sous dérogation, sont identiques à l'an passé : 6 m² par occupant pour la surface de la pièce destinée au sommeil, pour les espaces collectifs de sommeil, le nombre de travailleurs est fixé à 7 maximum, un lavabo doit être disponible pour 6 personnes, une douche pour 8 personnes et un wc pour 8 personnes.

// VENDANGES

Quels VCI cette année ?

Cette année encore, constituer des VCI (volumes complémentaires individuels) est autorisé pour les vignerons, pendant les vendanges. Les volumes varient toutefois en fonction des cépages. Le jeudi 7 septembre, ceux-ci ont été définis lors du comité national de l'INAO à Paris. Attention, ces données ne seront que définitivement validées en novembre.

Voici les VCI définis pour les vins de Bourgogne (en hl/ha) : Bourgogne rouge : 66 ; Bourgogne blanc : 80 ; Bourgogne rouge + dénomination géographique Hautes Côtes de Beaune : 64 ; Bourgogne blanc + dénomination géographique Hautes Côtes de Beaune : 77 ; Bourgogne rouge + dénomination géographique Hautes Côtes de Nuits : 64 ; Bourgogne blanc + dénomination géographique Hautes Côtes de Nuits : 77 ; Bourgogne blanc + dénomination géographique Tonnerre : 70 ; Bourgogne rouge + autre dénomination géographique : 64 ; Bourgogne blanc + autre dénomination géographique : 78 ; Bourgogne Passe-tout-grains rouge : 69 ; Coteaux Bourguignons rouges : 69 ; Coteaux Bourguignons blancs : 80 ; Bourgogne aligoté : 80 ; Mâcon blanc : 80 ; Mâcon blanc + mention villages : 80 ; Mâcon blanc + dénomination géographique : 78 ; Pouilly Fuissé : 70 ; Pouilly Fuissé 1er cru : 62 ; Pouilly Loche : 67 ; Pouilly Loche + climats : 65 ; Pouilly Vinzelles : 67 ; Pouilly Vinzelles + climats : 65 ; Saint-Véran : 70 ; Saint-Véran + climats : 68 ; Viré-Clessé : 70 ; Viré-Clessé + climats : 68 ; Montagny : 64 ; Montagny + mention premier cru : 62 ; Puligny-Montrachet blanc : 64 ; Puligny-Montrachet blanc + mention premier cru : 62 ; Saint-Aubin blanc : 64 ; Saint-Aubin blanc + mention premier cru : 62 ; Santenay blanc : 64 ; Santenay blanc + mention premier cru : 62 ; Savigny-lès-Beaune blanc : 64 ; Savigny-lès-Beaune blanc + mention premier cru : 62 ; Petit Chablis : 72 ; Chablis : 72 ; Chablis + mention premier cru : 70 ; Saint-Bris : 70.

Christopher Levé



// PRODUCTION OVINE

21 Éleveur en 2023, c'est ça ?

Anne Beurton a perdu une agnelle dans la nuit du 1er au 2 septembre, sur la commune de Censerey.



Installée sur la ferme familiale en décembre dernier, Anne Beurton vient d'enregistrer sa troisième perte, après deux brebis tuées au printemps.

Comme s'il n'y avait pas assez de contraintes comme cela dans le métier… Non, il faut en ajouter ! Anne Beurton a encore fait les frais du loup, cette fois-ci à moins de 200 mètres de sa ferme. *« Comme tous les matins, j'allais voir mes moutons la boule au ventre, avec cette peur de retrouver des animaux tués par ce prédateur. Ce samedi 2 septembre, vers 7 h 30, ce que je redoutais est malheureusement arrivé »*, retrace la jeune femme de 34 ans. Une agnelle charollaise de six mois, *« qui avait toute la vie devant elle »* a été retrouvée dans un bien sale état. Les représentants de l'OFB n'était pas encore arrivés sur place mais qu'importe, Anne Beurton avait un avis très tranché sur l'identité du prédateur : *« il n'y a pas de traces car nous sommes sur du granit et c'est très sec, mais ce qui reste de l'agnelle est caractéristique du loup… Tout cela commence à prendre des proportions énormes, je n'aurais jamais imaginé à ce point… Nous ne sommes plus maîtres de la situation, c'est ingérable. Nos ancêtres se sont battus pour faire disparaître le loup, il y avait bien une raison ! Quel est l'intérêt de le réintroduire ? Je ne vois pas ce qu'il peut apporter, à part des problèmes »*. Le reste de la troupe d'Anne Beurton a aussitôt été rentré sous un bâtiment : *« ce n'est vraiment pas leur place en ce moment, mais je ne peux pas faire autrement. Dans combien de temps ces agnelles ressortiront ? Je ne sais pas… Dans tous les cas, quand elles y retourneront, je serai encore moins rassurée qu'avant, cela devient très pénible »*. L'éleveuse est d'autant plus *« écœurée »* que deux de ses brebis ont été prises pour cibles au printemps : *« il y a eu deux attaques, dans deux prés différents. Celui où nous sommes aujourd'hui et un autre, bien plus loin. Ce n'est vraiment plus possible… Ce genre de sinistre va se multiplier si rien n'est fait très rapidement… »*.

Une lueur d'espoir

Ce qui suit est loin d'être anodin. Même s'il ne s'agit que de paroles, celles-ci sont de nature à redonner espoir aux éleveurs. Une information très importante est effectivement venue de la commission européenne le même week-end. La présidente Ursula Von der Leyen a elle-même parlé du loup : *« La concentration de meutes dans certaines régions européennes est devenue un réel danger pour le bétail et potentiellement aussi pour les humains »*. La présidente a appelé *« les autorités locales et nationales à prendre davantage de mesures si nécessaire »*. Un recensement de données va être lancé dans toute l'Union européenne pour établir avec précision le nombre de loups et de leurs attaques. *« Les communautés locales, les scientifiques ainsi que toutes les autres parties prenantes dans ce dossier sont invitées à communiquer leurs informations jusqu'au 22 septembre »*. L'adresse mail à laquelle s'adresser est la suivante : ec-wolf-data-collection@ec.europa.eu. À l'issue de cette consultation, la commission européenne pourrait se prononcer sur une modification du statut de protection du loup !

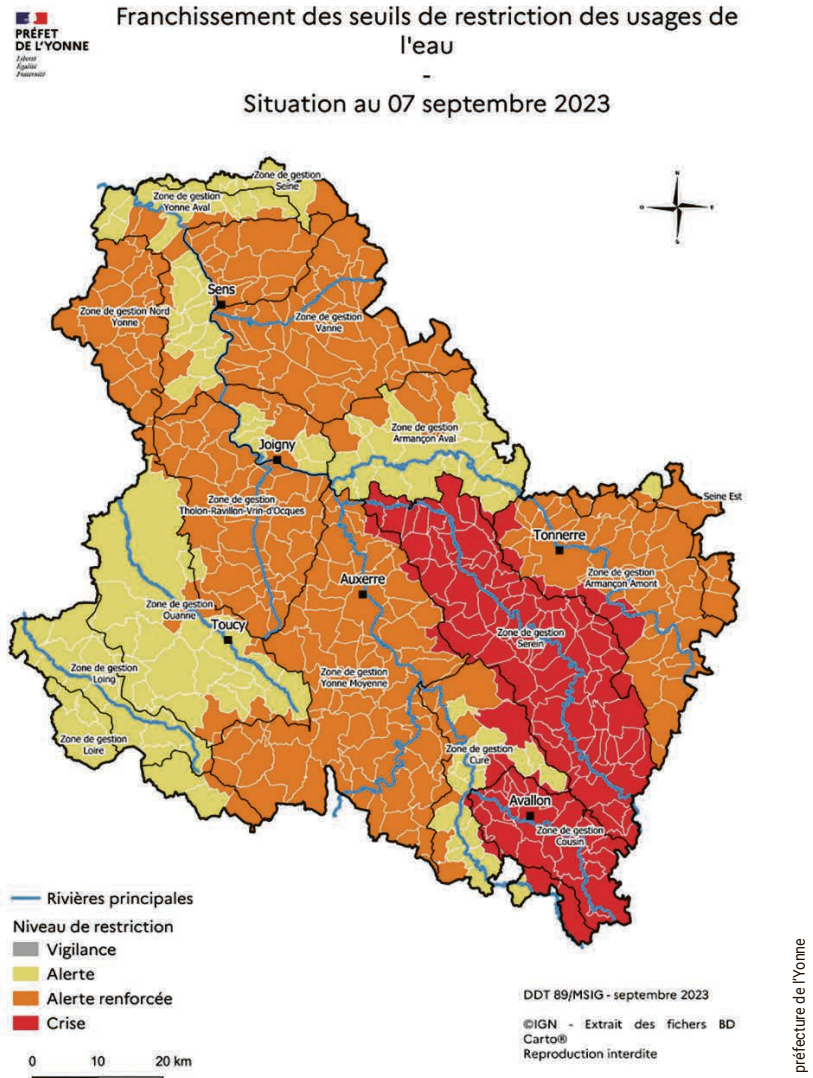
AG

// SÉCHERESSE

89 Le Cousin passe à son tour en situation de crise

Après le secteur du Serein fin août, c'est au tour de celui du Cousin de franchir le seuil de crise, en ce qui concerne sa situation hydrique. Les restrictions de l'usage de l'eau renforcées sont entrées en vigueur le mercredi 13 septembre.
Celles-ci sont à retrouver sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne à www.yonne.gouv.fr. Elles peuvent également être consultées en mairie.
Pour rappel, les secteurs du Nord Yonne, de la Vanne, de l'Yonne Moyenne, du Tholon et de l'Armançon Amont sont en alerte renforcée. Et les secteurs de l'Ouanne, du Loing, de la Cure, de l'Armançon Aval et de l'Yonne Aval sont en alerte.

Christopher Levé



Les secteurs du Serein et du Cousin sont en situation de crise.

// REDÉMARRAGE

58 Le compostage de la Cuma Terr'eau

Les réservations sont de nouveau possibles pour la prestation de compostage de la Cuma Terr'eau.



Certaines conditions pratiques doivent être respectées pour le compostage proposé par la Cuma Terr'eau.



La Cuma Terr'eau reprend ses prestations de compostage à partir du lundi 18 septembre et jusqu'au 15 décembre. Il faut compter 11 euros / min de retournement et un forfait de 10 euros par tas supplémentaire. Certaines conditions doivent être respectées : le tas doit faire 1,60 m de haut et 5 m de large maximum, il ne doit contenir ni ficelle ni cailloux et il est nécessaire de laisser un passage de tracteur sur les deux côtés du tas. En cas de non-respect de ces prérogatives, la Cuma Terr'eau se réserve le droit de ne pas composter le tas et se dédouane de toute détérioration collatérale. Toutes les factures étant désormais dématérialisées, elles seront envoyées par mail.

Chloé Monget

Renseignements et réservations au 06 08 81 82 85.

// DISPARITION

58 Hommage à Alain Bonnel

Alain Bonnel, chevalier du mérite agricole et ancien directeur du GDS 58, est décédé en ce début du mois de septembre à l'âge de 71 ans.
Après des études d'ingénieur à l'école d'agronomie de Nancy, il commence sa carrière en tant qu'animateur au CRJA Lorraine. Quelques années plus tard, il rejoindra GDS France, période pendant laquelle il élaborera le plan d'éradication varron. Il quittera Paris pour prendre la direction du GDS de la Nièvre en novembre 1989 et il s'y investira pleinement pendant près de 30 ans. Auprès de 3 présidents successifs, A. Blandin, A. Escurat et F. Taupin, il militera pour obtenir des allégements sur les prophylaxies brucellose et leucose, établira avec ses collègues régionaux la Charte Sanitaire des Bovins de Bourgogne, précurseur des audits biosécurité, le tout durant des périodes sanitaires compliquées : apparition de la FCO, virus de Schmallenberg, crise fièvre aphteuse, foyers tuberculose…
Durant sa retraite, il a poursuivi son engagement dans le secteur associatif (Fédération départemental de la Pêche). En reconnaissance de son investissement au sein de la structure le GDS 58 tenait à lui rendre hommage.



GDS 58

Alain Bonnel, agent du GDS 58, est décédé début septembre.

GDS 58

// JA 58 ET JA DE MOULINS-ENGILBERT

Une chaleur immanquable

Les JA 58 en partenariat avec les JA de Moulins-Engilbert organisaient la fête de l'agriculture couplée à la finale départementale de labour le 9 septembre à Vandenesse.

C'est sous un soleil de plomb que les JA 58 et les JA de Moulins-Engilbert ont tenu la fête de l'agriculture et la finale départementale de labour, le 9 septembre à Vandenesse. Malgré la température avoisinant les 37 °C, 2 000 visiteurs environ se sont pressés au rendez-vous. *« C'est une édition mémorable et nous avons tout fait pour que chacun passe un bon moment »* souligne Simon Gauche, coprésident des JA 58.

Au-delà du concours, diverses animations étaient proposées durant l'événement : course d'une dizaine de traîneculs, de quatre moiss'batt cross et de deux 2 CV cross. *« Le public veut du spectacle et nous sommes ravis de pouvoir le fournir dans notre domaine d'expertise »* s'amuse Damien Rémond, président des JA de Moulins-Engilbert. Un marché du terroir complétait le tout avec les autres stands des partenaires (Anefa, GED, Chambre d'agriculture, Terres de Bourgogne, etc. d'ailleurs, les gagnants du jeu concours de Terres de Bourgogne sont : Martine Bernard d'Igornay et Nohan Bouvier de Saint-Honoré-les-Bains).



Les organisateurs se sont rassemblés pour la traditionnelle photo souvenir le samedi soir.

Camille Deroche

Tous ensemble

La chaleur ambiante était donc inévitable au même titre que la chaleur humaine : *« Au total nous sommes environ 70 JA (58 et du canton) à être mobilisés pour l'organisation »* détaille Damien Rémond avant d'ajouter : *« C'est sympa de voir que l'organisation demande beaucoup d'efforts et de temps, cela nous a permis de nous rapprocher dans une belle dynamique collective. De plus, bien que les conditions soient très sèches, et peu favorables au labour, les concurrents ont fait le déplacement malgré, pour certains, un éloignement géographique important. Nous apprécions grandement leur mobilisation et nous les en remercions chaleureusement »*. Simon Gauche ajoute que : *« cela fait chaud au cœur de voir que tous ont répondu présents. Cette union donne envie de s'investir encore plus afin de proposer de nouveaux rendez-vous tout en poursuivant nos combats syndicaux avec ferveur »*. Parmi les autres remerciements, les JA de Moulins-Engilbert et les JA 58 présentent leur reconnaissance aux concessionnaires pour l'exposition d'une trentaine de matériels, ainsi que les autres partenaires comme Groupama pour le financement de la structure gonflable.

S'ouvrir au monde

Si la cohésion du groupe JA (58 et de Moulins-Engilbert) n'est plus à prouver, elle a été pour eux un moteur afin de *« montrer ce que nous pouvons faire pour expliquer simplement nos métiers le tout dans une ambiance conviviale et bon enfant »* pointe Damien Rémond. Simon Gauche rebondit : *« il est indispensable de donner une belle image de notre profession. Il faut que ce genre d'événements donne envie au public de revenir et de nous revoir. Cela permet de faire tomber des barrières entre tous, et force est de constater que tout le monde discute ! D'ailleurs, certaines personnes qui ne sont pas du milieu agricole vont prendre des renseignements auprès des partenaires comme la Chambre d'agriculture ou l'Anefa pour comprendre nos pratiques notamment. C'est gratifiant car notre pari est donc réussi »*.

Chloé Monget



Dans un vrombissement assourdissant, les traîne-culs se sont relayés sur la piste.

Plus d'infos sur www.agribourgogne.fr

Les résultats Concours de labour



35 participants étaient au départ de la finale départementale du concours de labour. Ainsi, 18 se sont affrontés en brabant et 17 en charrue.

Brabant : 1. Damien Dubuis, 2. Thomas Beaumier, 3. Guillaume Thomas, 4. Yves Caillon, 5. Romain Lorré, 6. Chartier Alexandre, 7. Jean-Baptiste Durant, 8. Gaëtan Martin, 9. Thomas Meunier, 10. Thomas Hennebert, 11. Goeffrey Mourion, 12. Noah Laustauman, 13. Benoît Buchli, 14. Antoine Truchot, 15. Louis Lauferon, 16. Damien Genet, 17. Flavien Caillan, 18. Florian Lejault.

Charrue : 1. Louis Clément de Givry, 2. Bertrand Lordey, 3. Clovis Vallet, 4. Debout Célestin, 5. Thomas Jarreau, 6. Paul Diard, 7. Thomas Perdiat, 8. Quentin Cayre, 9. Quentin Larue, 10. Diego Hemault, 11. Simon Boulenger, 12. Quentin Montcharmont, 13. Théo Siméon, 14. Florian Beugnon, 15. Théo Dassier, 16. Louis Lejault, 17. Mathis Holard.

Concours structures de bottes

1. Canton de Lormes, 2. Canton de Château-Chinon, 3. Canton Corbigny.

// CONCOURS DE LABOUR DES JA DE CORBIGNY

Un engagement remarquable

Le 2 septembre, les JA de Corbigny organisaient leur concours de labour ; une édition marquée par un engagement de tous.

« Cette édition a pu se tenir grâce à l'investissement de l'équipe des JA du canton, de la famille Cornu qui accueillait l'événement et bien sûr des visiteurs ! » souligne Jean-Claude Bourland, président des JA de Corbigny, concernant le concours de labour qui s'est déroulé le 2 septembre à La Colancelle. Pour rappel, en sus du concours, ils proposaient une démonstration de crible et une course de traîne-culs.

Avec 37 participants inscrits au départ, deux sont venus s'ajouter à la dernière minute, pour un total de 39 participants. *« C'est une belle mobilisation et nous sommes contents que tous puissent participer même s'ils n'étaient pas prévus »*. Au final, en brabant, c'est Damien Dubuit qui est arrivé premier, suivi pour la seconde place par Romain Lorré. Pour les charrues, la première place du podium a été décrochée par Nathan Lachot et la seconde par Thomas Perdriat. *« Ces derniers n'étant pas du canton, nous avons décidé d'envoyer deux autres JA – du canton - à la finale départementale : Léo Colas et Mathis Aulard »*. De cette édition, Jean-Claude Bourland retiendra *« une belle ambiance, de la bonne humeur et de la joie pour tous les visiteurs, les participants et les organisateurs »*.



Jean-Claude Bourland remercie *« l'excellent travail des JA de Corbigny pour l'organisation »*.

Antoine Cornu.

Chloé Monget



Vous êtes toujours prêt ! Et vous attendez la même chose de votre tracteur.

DEUTZ-FAHR lance le nouveau 8280 TTV, votre outil de travail totalement connecté, puissant et fiable. Produit à l'usine DEUTZ-FAHR Land, à Lauingen, en Allemagne, le nouveau 8280 TTV offre les plus grandes innovations technologiques ainsi qu'une qualité et une performance "Made in Germany". Le moteur à double turbo avec 287 CH de puissance maximale, une vitesse de 60km/h associés à une prise de force frontale Dual Speed et à des freins à disques secs externes font du nouveau 8280 TTV un tracteur polyvalent. Il est équipé des dernières solutions digitales pour une précision et une qualité de travail optimales telles que le SDF Fleet Management et le SDF Guidance. La suspension du pont avant intelligente et adaptative, ainsi que la cabine suspendue pneumatique et climatisée, vous permettent de profiter d'un espace de travail des plus confortables.

Vous êtes toujours prêt à exceller dans votre travail, le nouveau 8280 TTV est votre **#AlwaysOnTractor**.

Découvrez le nouveau 8280 TTV sur **deutz-fahr.com** ou chez votre concessionnaire.

MALECOT POIRIER AGRI
58 St Loup **03 86 26 24 49**

- 58 Varennes Vauzelles **03 86 71 62 90**
- 58 St. Hilaire **03 86 76 16 87**
- 18 Crézancy **02 48 79 02 30**
- 89 Ligny le Chatel **03 86 47 43 62**

Nos agents font notre force
Ets Bourgeat 58 Varzy - Ets Huygen 89 Béon - Hydroméca 45 Thou

Suivez-nous sur :

DEUTZ-FAHR est une marque de SDF

DEUTZ FAHR

// ENSEIGNEMENT

89 À Gron, Marc Fesneau a salué la spécificité des MFR

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Marc Fesneau, s'est rendu à la MFR de Gron, dans l'Yonne, le 7 septembre. Une visite qui s'inscrivait dans le contexte de la rentrée scolaire mais aussi dans celui de la réforme des lycées professionnels qui touche plus de 100 000 lycéens dans l'enseignement agricole.



Marc Fesneau (au centre) a découvert les activités menées au sein de la MFR du Sénonais grâce aux explications de son directeur, Stéphane Pérennes (chapeau).



Le ministre s'est ensuite prêté au jeu de la plantation d'un arbre avec des élèves en formation de paysagistes.

N'oublier personne : en politique, c'est une vertu cardinale et, dans le cadre d'une visite organisée le 7 septembre, si le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Marc Fesneau, s'est bien rendu dans un lycée agricole public, puis dans un établissement similaire, mais privée (respectivement à Saint-Pouange et Sainte-Maure, dans l'Aube) il avait aussi pointé sur sa feuille de route une Maison familiale rurale (MFR) en l'occurrence, celle de Gron, dans l'Yonne. La visite s'inscrivait dans le cadre de la rentrée scolaire, mais aussi dans le contexte d'une réforme de l'enseignement professionnel qui fait débat. *« Dans la réforme de l'enseignement professionnel,* précisait Marc Fesneau lors de sa visite, *on s'est plutôt inspiré de ce qui se fait déjà dans l'enseignement agricole, parce que les taux de réussite scolaire et d'intégration professionnelle y sont très forts. Finalement, les modifications liées à la réforme sont plutôt marginales dans l'enseignement agricole ».*

Une spécificité supplémentaire

La MFR du Sénonais, qui a récemment fêté ses 70 ans, avait donc mis les petits plats dans les grands à l'occasion de cette mise en lumière. Elle accueillait d'ailleurs ce même jour une réunion de directrices et directeurs de structures de ce type, (Villevallier (89), Champeaux-Toucy (89), Baigneux-les-Juifs (21), Semur-en-Auxois (21), Pouilly-en-Auxois (21), Agencourt (21), Étang-sur-Arroux (71)) avec lesquels Marc Fesneau a pu échanger. Dominique Ravon, président national du mouvement des MFR, a accueilli le ministre en soulignant le rôle important joué par les MFR, notamment dans la promotion de l'alternance, et les performances de ces structures en termes d'insertion professionnelle. *« Dans la spécificité que représente l'enseignement agricole,* insistait pour sa part le ministre, *les MFR, de par leur structure associative, sont elles-mêmes une spécificité. Pour moi, venir dans une MFR, c'était donc le moyen de saluer l'enseignement agricole dans son ensemble et sa diversité ».* La Bourgogne Franche-Comté compte 29 MFR qui regroupent 3 000 élèves et un millier d'apprentis, auxquels s'ajoutent des adultes en formation continue. Au niveau régional, les MFR assurent chaque année 65 000 heures de formation continue. Marc Fesneau a salué la diversité des métiers auxquels les MFR forment en insistant sur ceux des espaces verts - secteur sur lequel Gron est bien positionné - *« planter des arbres ou des forêts, c'est quand même un des grands sujets que l'on a devant nous dans les années qui viennent,* insistait-il, *en lien avec le dérèglement climatique ».*

Une attente de revalorisation des métiers

Stéphane Pérennes, directeur de la MFR du Sénonais et par ailleurs maire de Gron, a conduit Marc Fesneau dans une visite guidée montrant les multiples aspects de l'établissement, avant que le ministre ne soit mis à contribution pour planter un cyprès de Provence en donnant la main à des élèves qui se forment au métier de paysagiste. Lors d'un échange avec les élèves, il a été sensibilisé à la difficulté, pour les élèves en bac pro Conduite de productions horticoles (CPH), de trouver des maîtres de stage et d'apprentissage. *« Que pouvez-vous faire,* lui a demandé Lou, une étudiante en terminale de bac pro CPH, *pour revaloriser l'horticulture auprès des jeunes ? »* Le ministre partageait le constat de la jeune femme sur la baisse de l'intérêt pour ces métiers, dans un pays qui a pourtant un vrai savoir-faire dans le domaine : *« La nécessité de végétaliser nos villes, de replanter des haies à la campagne, va faire qu'on aura de vrais besoins en pépiniéristes, en horticulture. On va devoir produire des plantes. Je ne suis pas inquiet pour l'avenir, l'important c'est d'organiser les choses, notamment pour que les apprentis trouvent des maîtres de stage. Il faut qu'on arrive à travailler avec les collectivités locales afin d'avoir une vision claire des besoins en végétalisation qui vont s'exprimer et plus globalement, pour revaloriser les métiers agricoles, nous devons insister sur les nouvelles fonctions de l'agriculture ».*

Berty Robert

L'attention du ministre attirée sur les aides bios et les dossiers PAC

Lors de sa visite, Marc Fesneau a pu échanger avec Jean-Baptiste Thibaut, 2e vice-président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, représentant de la FDSEA 89 et président de l'EPL des Terres de l'Yonne. Ce dernier l'a interpellé sur deux sujets : la nécessité de reporter la date limite de finalisation des dossiers pour bénéficier des aides à l'agriculture biologique. Un délai supplémentaire de trois semaines est espéré alors que la limite est fixée au 20 septembre. L'autre demande concernait les déclarations PAC, insistant sur le fait qu'aujourd'hui, en raison des changements de logiciels dédiés, les risques d'erreur dans les déclarations sont beaucoup plus importants que par le passé. Le service de vérification des déclarations par les Chambre d'agriculture est plus difficile à assurer, alors qu'une vérification individuelle des dossiers est nécessaire. L'élu icaunais souhaitait ainsi attirer l'attention du ministre sur la nécessité de faire ces vérifications, en sensibilisant l'Agence de services et de paiement (ASP) à cette difficulté.

// CHAMBRE D'AGRICULTURE

21 Les BPREA ont fait leur rentrée

Dans le cadre d'un partenariat entre la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et le CFPPA-CFA de Dijon-Quetigny, des étudiants préparant le Brevet professionnel responsable d'entreprise agricole (BPREA) viennent d'entamer leur année. Il reste encore des places disponibles !

Ils étaient vingt-cinq stagiaires, de profils très différents et pouvant se prévaloir d'expériences diverses, à être présents dans les murs de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, le 5 septembre. Il s'agissait, pour eux, de faire leur rentrée dans le cadre de la préparation du Brevet professionnel responsable d'entreprise agricole (BPREA). Cette formation individualisée, adaptée au projet professionnel des stagiaires, est organisée dans le cadre d'un partenariat liant la Chambre d'agriculture et les CFPPA et CFA de Dijon-Quetigny. *« L'objectif,* comme le précise Marielle Pidault, de la Chambre et coordinatrice au sein de ce partenariat, *c'est d'acquérir les compétences nécessaires afin de mener à bien son projet d'installation agricole et se créer un réseau professionnel local ».* Cette formation s'étale sur environ 9 mois, en alternance entre des périodes en centre de formation avec des intervenants professionnels et des périodes de stage en entreprise (environ 10 semaines). Sur cette promotion 2023-2024, les profils des stagiaires sont extrêmement diversifiés : géographe, animatrice, chauffeur, secrétaire, chauffagiste, hôtellerie-restauration, et bien d'autres… il y a des demandeurs d'emploi, des personnes salariées en projet de transition professionnelle, des apprentis. *« Leurs projets sont tout aussi variés,* poursuit Marielle Pidault : *production en maraîchage, Plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM), grandes cultures, élevage (bovins, ovins, équins), agritourisme, transformation à la ferme, agroforesterie, création d'entreprise ou reprise de ferme existante ; agriculture en conventionnel, biologique, label rouge… »* C'est sur cette richesse que cette formation diplômante s'appuie principalement. Cela ouvre la porte au partage d'expériences, aux échanges sur les projets, en lien fort avec la réalité professionnelle. Même si la rentrée vient de s'effectuer, il est important de noter que des places sont encore disponibles au sein de cette formation. Si vous souhaitez des renseignements, contactez Marielle Pidault au 06 73 47 21 37 ou par mail : marielle.pidault@cote-dor. chambagri.fr.La coordinatrice étudiera avec vous la formule la plus adaptée à votre situation (rythme, durée, financements…)

Berty Robert



Les 25 stagiaires se sont lancés le 5 septembre dans une formation mêlant cours et stages, d'une durée de 9 mois.

// SERVICE DE REMPLACEMENT

21 « Plus que jamais, nous recrutons ! »

Le service de remplacement Côte-d'Or recherche des salariés pour répondre aux sollicitations de ses adhérents. L'assemblée générale a été l'occasion de « repasser » le message.



Mélissa Barthod, Olivier Gallien et Marie-Laure Cloarec attendent votre appel !

Les années se suivent et commencent à se ressembler au service de remplacement Côte-d'Or. L'activité marche toujours aussi bien mais celle-ci est quelque peu *« bridée »* par le nombre d'agents, pas assez important pour satisfaire l'intégralité des adhérents. *« Ce n'est pas nouveau : nous rencontrons de gros problèmes de recrutement. Ce problème n'est pas spécifique à nous, ni à l'agriculture… C'est général et j'ai l'impression que tous les domaines sont touchés… »*, déplore Olivier Gallien, le président du service. L'agriculteur du village de Oigny, près de Baigneux-les-Juifs, a profité de l'assemblée générale du 8 septembre organisée à Saint-Seine-l'Abbaye pour relancer les personnes qui seraient susceptibles de rejoindre la structure : *« nous pouvons proposer des CDD, des mi-temps, nous nous adaptons à chaque fois ! Les quatre coins de la Côte-d'Or sont concernés, y compris toutes les productions, même si l'élevage est largement majoritaire. Plus que jamais, nous recrutons ! »*.

Une « *petite* » année

La campagne qui vient de s'achever ne fait pas partie des meilleures en termes d'activité. Exactement 3 475 journées ont été travaillées chez 225 agriculteurs. *« Lors d'une bonne année, nous avons l'habitude d'atteindre voire de dépasser les 4 000 journées »*, compare Olivier Gallien. En plus des problèmes de recrutement, plusieurs agents ont été indisponibles lors du dernier exercice : *« il a fallu eux-mêmes les remplacer, nous avons signé une soixantaine de CDD au total, c'est deux fois plus que la moyenne. Ce n'est vraiment pas de chance… Malgré tout la satisfaction de nos adhérents est encore une fois au rendez-vous, avec une note de 8 sur 10 qui ressort d'un sondage »*. Le motif *« congés »* a été le plus sollicité en 2022 et concerne 138 des 225 utilisateurs du service. Viennent ensuite les maladies (54), les compléments de main-d'œuvre (32), le développement agricole (31), la paternité (21), la formation (18), les accidents (15), les mandats syndicaux (9), la maternité (8) et le décès (1). Certains adhérents font appel au service pour plusieurs motifs chaque année.

AG

Contact : 06 03 05 59 45.

« Des agents chez moi, une fois chaque semaine »



Jean-Claude Philisot, agriculteur à Étormay, est vice-président du Service de remplacement Côte-d'Or. Ce producteur céréalier sollicite lui-même des agents sur son exploitation : ***« Ma première volonté, en rejoignant le SR, était de m'assurer, au cas où il m'arrive un pépin sur la ferme. Cette sécurité est très importante à mes yeux, on ne sait jamais ce qu'il peut arriver. Face à un imprévu, quelqu'un est toujours à disposition pour réaliser le travail du quotidien. Les agents du service, j'en reçois de plus en plus fréquemment sur ma ferme, essentiellement pour des travaux dans les champs. Jusqu'à l'an passé, c'était seulement quelques fois par campagne. Mais depuis cet été, c'est en général une fois par semaine. Je travaille désormais dans le ramassage de lait et je dois souvent m'absenter ».***



// CINÉ-RENCONTRE

Se projeter en saisonnier

Le 5 septembre, la Fabrique Emploi et territoire organisait, avec ses partenaires, une ciné-rencontre pour faire découvrir le métier de saisonnier pour les exploitations de sapins de Noël.



Sandrine Lerat et Isabelle Liron ont introduit les films avant leur projection.

« C'est la 10e ciné-rencontre que nous proposons avec nos partenaires, afin de faire connaître les métiers qui recrutent notamment des emplois saisonniers. Pour la production de sapins de Noël, il s'agit de la seconde. Par ces reportages vidéo – réalisés avec les jeunes de missions locales épaulés par WEB TV Doc et Sceni Qua Non – nous espérons revaloriser ces professions tout en créant un lien entre professionnels et demandeurs d'emplois » détaille Sandrine Lerat, cheffe de projets au sein de la Fabrique Emploi et Territoires, à l'occasion de la ciné-rencontre du 5 septembre à Corbigny. Isabelle Liron, vice-président de la Région en charge de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi, des mutations économiques et du dialogue social territorial, réagit : *« cet événement a toute son importance pour promouvoir les métiers implantés localement et les débouchés qu'ils peuvent offrir »*. Ainsi, une petite dizaine de jeunes en recherche d'emploi sont venus rencontrer les cinq producteurs de sapins de Noël.

Tout faire pour aider

Outre les jeunes de la mission locale, ou leurs représentants, d'autres organismes étaient présents, dont l'École de la deuxième chance (E2C 58), l'ANEFA, Réussir, l'AFSNN ou encore le Centre EPIDE de Velet. Muriel Judic, chargée de relations entreprises, souligne : *« Nous sommes là pour cibler la personne qui correspondra le mieux à l'exploitation et vice-versa. Afin de s'assurer que tout se déroule bien, nous faisons un suivi toutes les semaines sur place. L'an passé, et suite à une ciné-rencontre, nous avions placé trois personnes en insertion dans des exploitations du Morvan, et si deux n'ont pas fait l'affaire, une a véritablement trouvé sa place »*. De leurs côtés, les exploitants insistent : *« nous formons nos saisonniers et les mettons sur les postes les plus adaptés à leurs capacités. Il n'est pas question de mettre quelqu'un en difficulté. Nous voulons simplement que cela se passe bien pour tout le monde »*. Après la projection de deux mini-films, la plupart des exploitants présents soulignent mettre à disposition des hébergements, ou à défaut présenter des gîtes à proximité. Dans ce dernier cadre, Action logement propose une aide financière pour 4 mois. Vincent Houis, animateur chez l'association Française du Sapin de Noël Naturel (AFSNN), précise : *« avec le Parc, la FDSEA et l'ANEFA, nous avons mis au point un guide du saisonnier, listant ses droits et ses devoirs, complété par une liste des gîtes et maisons d'hôtes accueillant des saisonniers dans le Morvan »*. Pour attirer un peu plus les postulants, certains exploitants vont même jusqu'à mettre à disposition un véhicule voire offrir le repas du midi. Malgré tout, ils pointent un problème majeur : le sérieux des saisonniers.

Sérieux à trouver

« Depuis quelques années, les saisonniers se font rares et ceux que nous trouvons nous font faux bond au dernier moment » pointe Jean-Christophe Bonoron (Bonoron Sapins). Philippe Charenton (EARL du Parc) rebondit : *« Je devais commencer ma saison lundi, avec trois saisonniers, mais aucun n'est venu – et un seul s'est excusé »*. Ils ajoutent que : *« les logements mis à disposition sont souvent dégradés »*. Ils reconnaissent malgré tout que tous les saisonniers ne sont pas du même acabit : *« nous en avons de très bien qui reviennent tous les ans ; c'est agréable »*. Outre la période de fin d'année, ils évoquent un autre besoin à partir de mai pour la taille : *« nous avons des pics d'activités qui nous obligent à embaucher ponctuellement »*. Sylvette Robelin (Sapin Robelin) stipule : *« pour tous ces besoins, nous avions pensé à mettre en place un groupement d'employeurs pour notre secteur d'activité. Mais face à ces déboires, cette envie est en dormance »*.

Résonance

Si les échanges ont pu faire émerger une véritable problématique de l'emploi dans le secteur du sapin de Noël, ils ont aussi mis en avant qu'elle n'est pas unique : *« Les viticulteurs ont le même souci. Mais, à leur différence, nous ne pouvons faire appel à de la main-d'œuvre étrangère, car le secteur du sapin de Noël en Pologne ou en Espagne présente la même impasse que nous : les jeunes ne sont plus enclins à faire ces métiers difficiles »*. Pour les demandeurs d'emploi présents le 5 septembre, ils expliquent être motivés par le travail saisonnier permettant d'acquérir une expérience professionnelle tout au long de l'année, dans diverses entreprises et postes différents. *« Si on peut dire que nous avons fait une saison en sapin de Noël, je pense que cela montrera nos capacités de résilience et notre envie de travailler »*. Mineurs pour la plupart, des contacts ont été pris lors de l'événement.

Chloé Monget



Une petite dizaine de jeunes, dont des mineurs, ont fait le déplacement le 5 septembre afin de rencontrer les professionnels.



// ENSEIGNEMENT AGRICOLE

71 Une rentrée sous le signe du local

Lundi 4 septembre, c'était jour de rentrée dans les établissements de l'enseignement agricole. Le lycée de l'horticulture et du paysage de Tournus, en Saône-et-Loire, a été choisi par la Région et la Draaf pour illustrer l'excellence des métiers de l'agriculture. Cet établissement est en pointe sur l'alimentation locale, le développement durable et l'adaptation au changement climatique.



À Tournus, Marie-Guite Dufay a visité un établissement qui bénéficie actuellement de travaux de rénovation financés par la Région Bourgogne Franche-Comté.

La présidente de Région, Marie-Guite Dufay, s'est rendue, le 4 septembre, en Saône-et-Loire, à Tournus, accompagnée du sénateur Jérôme Durain, de la directrice régionale de la Draaf, Marie-Jeanne Fotré-Müller, des vice-présidentes du Conseil régional de BFC, Claire Mallard et Océane Godard pour la commission Formation et Apprentissage, de Christian Morel et Fabrice Voillot pour la commission Agricole. Avec 205 apprenants dont 143 en formation initiale, le lycée de l'horticulture et du paysage de Tournus récolte le fruit de son travail : douze élèves en plus cette année. Souhaitant une bonne rentrée aux parents d'élèves ainsi qu'aux équipes pédagogiques et de direction, la présidente de la Région soulignait l'importance des portes ouvertes car *« les choix d'orientation restent compliqués »* à faire. Façon de dire que les métiers agricoles ne sont généralement pas assez valorisés par le corps enseignant. Les témoignages des anciens élèves sont de meilleurs conseils et précieux pour les jeunes et leurs parents.

Partenariats tous azimuts

Le directeur du lycée, Antoine Philippe, a fait visiter l'ensemble du site. De la nouvelle chaufferie au bois à la rénovation de l'amphithéâtre et du gymnase, le lycée de Tournus fait peau neuve. Il en avait bien besoin. La ville de Tournus prête des salles et équipements en attendant la fin des travaux. Antoine Philippe a exprimé des remerciements pour *« l'intérêt porté et le soutien »* à ce pôle horticole régional qui propose des formations allant du baccalauréat général à la licence pro. *« Nous avons quasiment l'intégralité de la formation d'aménageur paysager »*, se félicite-t-il. Un prochain partenariat va aboutir avec le lycée privé de Louhans pour permettre à une douzaine d'élèves de profiter du plateau technique de l'exploitation de Tournus pour des CAP horticole, faisant suite à la fermeture de Chamblanc en Côte-d'Or. Émilie Garde, la directrice de l'exploitation, les attend pour leur enseigner les bases du métier. Levée tôt, elle s'activait derrière sa motteuse en vue de préparer les nouveaux plants de chrysanthèmes pour cet automne.

Des milliers d'hectares à planter

Bataille sémantique, le mot horticulture n'a pas la même définition selon les générations : production uniquement de fleurs, ou de fleurs et de fruits… *« parfois ce terme n'est pas compris »*, déplore le proviseur qui multiplie les opérations de communication durant l'année (une trentaine) pour se faire plus connaître. *« Il faut favoriser les vocations précoces alors que le maraîchage semble « tendance » dans la conscience collective »*. Les besoins sont immenses comme l'estiment les services de la prospective du ministère de l'Agriculture, avec plusieurs milliers de maraîchers à installer d'ici 2040. Rien qu'en Saône-et-Loire, une étude de la Chambre d'agriculture et du Département faisait état d'un *« besoin nourricier »* supplémentaire de 1 700 ha de légumes, 1 000 ha de pommes de terre, 1 500 ha de fruits et 2 600 ha de légumes secs. L'offre de formation doit donc répondre présente, comme à Tournus où les équipes font leur maximum. Cela se ressent avec 92 % des élèves satisfaits des conditions de vie et 94 % satisfaits de leurs études au lycée. *« Un véritable lieu d'épanouissement et de sensibilisation aux gestes techniques et écologiques »*, puisque l'exploitation est certifiée HVE et le parc est en agriculture biologique. La directrice de la Draaf saluait également son ouverture et ses partenariats avec d'autres établissements, tels que le CFPPA de Charolles, les Instituts médico-éducatifs (IME) de Tournus et Chalon qui lui permettent d'être encore mieux approvisionné en produits locaux. Une obligation à l'heure de *« viser la souveraineté alimentaire »* compliquée par le changement climatique. Le lycée étant aussi là pour apprendre à adapter les pratiques présentes et futures. L'avenir est dans leurs mains.

Cédric Michelin

Une plateforme régionale pour les stages

La Région inaugure une plateforme web régionale regroupant les stages disponibles. Si de tels outils existent déjà (Pôle Emploi, CCI, branches professionnelles…), la Région a voulu simplifier les recherches et dépôts en les agrégeant en un même endroit *« pour ne plus perdre de temps à consulter tous les sites »*. La Région a demandé au prestataire de ce service de solliciter les petites entreprises et exploitations agricoles pour qu'elles déposent leurs offres de stage ou pour leur donner des conseils afin d'accueillir des stagiaires dans de bonnes conditions. 1 500 offres de stages sont d'ores et déjà disponibles. Une opportunité aussi pour les familles *« n'ayant pas les connaissances ou les réseaux »* de découvrir ainsi *« et valoriser les savoirs spécifiques de nos métiers qui font la richesse de nos territoires »*, concluait Marie-Guite Dufay.
https://stages.bourgognefranchecomte.fr/

// ENSEIGNEMENT AGRICOLE

21 Les « Campus du vivant » sont lancés

Le réseau régional de l'enseignement agricole public dévoile une nouvelle identité depuis la rentrée.

Bienvenue aux *« Campus du Vivant »*. Cette marque lancée depuis peu est portée par le réseau des établissements publics agricoles de Bourgogne Franche-Comté, qui rassemble 21 lycées, 11 CFA, 15 CFPPA, 16 exploitations agricoles, deux centres équestres et trois ateliers technologiques. Le mot *« campus »* désigne un lieu de vie où se retrouvent les apprenants de différentes voies de formation dans des lieux d'enseignement et d'expérimentation. Le terme *« vivant »* permet de dépasser le mot *« agricole »*, souvent réducteur dans les esprits. Il fait ainsi référence aux thématiques des formations proposées : le monde végétal et animal, les personnes et l'environnement. L'oiseau figurant sur le logo symbolise la liberté de choisir son avenir professionnel, de bien vivre au sein de campus et de prendre son envol dans sa vie personnelle et professionnelle. Cette nouvelle identité ambitionne de mettre en avant les valeurs communes des différents établissements (qualité des formations, engagement pour la réussite aux examens…), mais aussi leur savoir-faire et leur raison d'être.

AG d'après communiqué



Des responsables d'établissements réunis fin août à la Draaf de Bourgogne Franche-Comté.



// SALON TECH&BIO

« La preuve par l'exemple »

La neuvième édition du Salon Tech & Bio se tiendra les 20 et 21 septembre à Bourg-lès-Valence (Drôme). Le point avec Bertrand Chareyron, responsable du pôle Environnement et Développement durable à la Chambre d'agriculture de la Drôme et directeur du salon.

La 9e édition de Tech & Bio approche. Rappelez-nous le concept de ce salon.

Bertrand Chareyron : *« Le concept n'a pas bougé depuis la première édition en 2007. L'objectif est d'arriver à lever les freins et autres impasses techniques grâce à des solutions présentes sur le salon. Les démonstrations au champ restent la marque de fabrique de Tech & Bio. S'ajoutent de nombreuses conférences technico-économiques et des temps forts comme les rencontres filières et marchés. Autrement dit, la preuve par l'exemple. Le salon s'adresse à tous les agriculteurs car il reste un espace de transfert de techniques entre agriculteurs bios et conventionnels, tout en maintenant l'expertise pour les agriculteurs bios. Tech & Bio est le salon des agriculteurs en quête de solutions et de pratiques agricoles durables. »*

Au fil des éditions, comment cette expertise a-t-elle évolué ?

B.C. : *« L'évolution du salon se construit par la diversité des thématiques abordées. Sur les premières éditions, les visiteurs venaient, par exemple en grandes cultures, voir une bonne bineuse avec les bons réglages, les bonnes dents… Aujourd'hui, l'innovation est davantage sur le pilotage avec des caméras numériques, des GPS… qui améliorent les débits de chantier et la précision. On arrive désormais à biner la totalité des surfaces avec des dents à 3-4 cm de chaque côté du rang et des doigts Kress sur le rang. Quelles que soient les filières, tous les agriculteurs sont en recherche d'innovations techniques, d'où la présence de nombreux outils de pointe, spécifiques à chaque production. Tech & Bio, c'est aussi pour les agriculteurs des solutions pour améliorer la performance économique par des itinéraires techniques optimisés, la recherche de nouveaux débouchés, d'une meilleure valeur ajoutée par la création d'outils de transformation à la ferme… Sans oublier les performances environnementales en favorisant la biodiversité. »*



L'Agriculture drômoise

« Tech&Bio est le salon des agriculteurs en quête de solutions et de pratiques agricoles durables », souligne Bertrand Chareyron, directeur de Tech&Bio.

Ces experts viennent-ils d'horizons multiples ?

B.C. : *« Cette année, Tech & Bio rassemble vingt-six pôles et toujours plus d'experts des Chambres d'agriculture mais aussi des instituts techniques de l'Association de coordination technique agricole (Acta), de l'Inrae, des Gab, de la coopération agricole, des Cuma, de la LPO, de la fédération des chasseurs… Notre objectif est de trouver dans les différents réseaux les meilleures compétences pour qu'elles soient présentes à Tech & Bio. »*

Quel est le thème de cette 9e édition ?

B.C. : *« Depuis la dernière édition de Tech & Bio en 2021, qui s'est tenue en pleine crise sanitaire, nous avons connu la guerre en Ukraine et la crise énergétique. Tout cela impacte l'agriculture avec notamment l'augmentation des coûts de l'énergie et des intrants. Les effets du changement climatique sont aussi de plus en plus forts. C'est pour cela qu'avec le réseau des Chambres d'agriculture, nous avons choisi pour fil vert "Sobriété énergétique et changement climatique : améliorer ses performances". »*

Tout cela est-il compatible avec la crise que connaît la bio ?

B.C. : *« En réalité, nous ne sommes pas dans une crise de la bio mais dans une crise du pouvoir d'achat elle-même liée à la crise énergétique. Avec la hausse du coût de la vie, les consommateurs se tournent vers des produits alimentaires moins onéreux que les produits bios. Cependant, malgré les difficultés qui devraient perdurer sans doute encore quelques années, il reste du potentiel de développement en agriculture biologique. À Tech & Bio, il sera possible de trouver les adaptations nécessaires - techniques, économiques, débouchés… - pour passer cette crise. Que vous soyez jeune ou moins jeune exploitant(e), Tech & Bio est là pour répondre à toutes les étapes de la vie de l'exploitation : installation, transmission, formation, conversion, nouvel atelier… »*

Quelles sont les principales nouveautés du salon ?

B.C. : *« Deux pôles prennent particulièrement de l'ampleur : l'irrigation et les énergies renouvelables. Après le vote de la loi sur l'accélération des énergies renouvelables au printemps dernier, il est évident que l'agriculture a un rôle important à jouer dans leur développement. Cette loi crée un appel d'air et nous constatons une présence très forte d'exposants sur ce pôle. Bien entendu, les nouveautés concernent aussi les matériels exposés, les thèmes des ateliers et conférences… De plus, toutes les filières animales et végétales sont désormais représentées et un nouveau verger support de démonstrations a été implanté cet hiver. »*

Y aura-t-il des délégations étrangères ?

B.C. : *« Nous avons des partenariats avec des délégations internationales qui viennent témoigner du développement de l'agriculture biologique dans leur pays respectif. Cette présence est aussi un moyen de trouver des débouchés, tant pour les exposants du salon que pour les agriculteurs locaux. Une manière d'ouvrir de nouvelles pistes. »*

Un programme fourni en conférences

Voici une sélection des conférences auxquelles vous pourrez assister au cours de Tech & Bio :

– Arboriculture : innovations dans les systèmes de conduite des vergers bio (mercredi 20 septembre à 10 heures)

– Apiculture : les abeilles dans un environnement agricole : entre opportunité de ressource florale et risque d'exposition au traitement des cultures (mercredi 20 septembre à 11 heures)

– Bovins lait : marché du lait bio demain : quels impacts économiques et quelles adaptations dans les élevages ? (mercredi 20 septembre à 11 heures)

– Bovins viande : une solution pour des systèmes viande bovine à la fois autonomes, résilients, attractifs et transmissibles (jeudi 21 septembre à 11 heures)

– Volailles : entre changement réglementaire et inflation alimentaire, comment le bio fait face en filière volaille ? (jeudi 21 septembre à 15 heures)

– Ovins, caprins : quoi de neuf sur la prévention du parasitisme (jeudi 21 septembre à 11 heures)

– Fourrages : prairies et sécheresse estivale : une diversité de leviers à bien raisonner à l'échelle de l'exploitation (jeudi 21 septembre à 11 heures)

– Grandes cultures : autonomie azotée : quelles pratiques pour enrichir son système ? (mercredi 20 septembre à 15 heures)

– Maraîchage : bien vivre sa vie de maraîcher : la pénibilité du travail en maraîchage (jeudi 21 septembre à 11 heures)

– Viticulture : adaptation au changement climatique : volet matériel végétal (mercredi 20 septembre à 11 heures)

– Bio : transmettre une exploitation pour permettre une installation collective et une diversification des productions (mercredi 20 septembre à 11 heures)





Christophe Ledoux

// AUXILIAIRES ET INSECTES POLLINISATEURS

89

Ils sont essentiels à la production agricole

La FDSEA de l'Yonne a organisé, le mardi 12 septembre à Fontenailles, une matinée pour sensibiliser les agriculteurs à l'importance des auxiliaires et des insectes pollinisateurs au sein des parcelles. Mais pour bénéficier de l'action des auxiliaires, il faut avant tout leur laisser une place sur l'exploitation.

Le mardi 12 septembre, la FDSEA de l'Yonne a organisé une matinée pour sensibiliser les agriculteurs à l'importance des auxiliaires et des insectes pollinisateurs au sein des parcelles, au Gaec de la Montagne, chez Denis et Dominique Perrault, à Fontenailles. « *Nous avons souhaité, au sein de la FDSEA et de la section végétale, mettre l'accent sur le rôle ou sur les rôles des pollinisateurs* », introduit Franck Pouillot, secrétaire général de la FDSEA de l'Yonne.

Parmi les pollinisateurs, on retrouve le plus emblématique : l'abeille. « *Mais elle n'est pas la seule à être essentielle* », assure-t-il. « *D'autres, beaucoup plus discrets, ont également des rôles prépondérants (comme le bourdon)* ».

Pour le secrétaire général de la FDSEA, « *favoriser une biodiversité est utile pour nos productions, pour optimiser la résilience face aux aléas climatiques. Nous devons développer des leviers différents pour protéger nos cultures. Mais la nature, si elle est souvent idéalisée, est très versatile. Il nous faut du temps et des moyens pour en décrypter les interactions* ».

Des remparts naturels contre les insectes

Pour parler des bienfaits des auxiliaires pollinisateurs au sein des exploitations, trois intervenants étaient présents : Clara Amy, directrice du réseau biodiversité pour les abeilles, qui a fait un état des lieux des populations de pollinisateurs et abordé les enjeux de leur préservation ; Nicolas Cerrutti, chargé de mission biodiversité fonctionnelle à Terres Inovia ; et Michael Geloen, ingénieur agronome à Terres Inovia.

Selon Nicolas Cerrutti, « *les auxiliaires sont essentiels à la production agricole. Les abeilles sont des ennemis naturels des ravageurs et sont des atouts pour les producteurs. Ils rendent des services indispensables : la pollinisation des cultures entomophiles, ainsi que la régulation biologique des ravageurs* ».

Les auxiliaires sont des remparts naturels contre les pullulations d'insectes, que ce soit les pucerons (syrphes, coccinelles, hyménoptères parasitoïdes…) ou les coléoptères ravageurs du colza (hyménoptères parasitoïdes, prédateurs du sol…). Mais pour jouer leur rôle de régulation/pollinisation dans les cultures, « *ces insectes doivent pouvoir s'établir durablement dans l'environnement proche des parcelles, s'alimenter et accomplir leur cycle* ».

Des habitats naturels

Les haies et les zones non cultivées pérennes jouent ce rôle d'habitats naturels pour les auxiliaires. « *Ce sont aussi des sources de nourriture (nectar, pollen, proies, hôtes), des corridors de circulation, ou encore des réservoirs à partir desquels la colonisation des parcelles agricoles se réalise* », poursuit Nicolas Cerrutti. « *Pour bénéficier de l'action des auxiliaires, il faut avant tout leur laisser une place sur l'exploitation. Aussi, si la flore est diversifiée, les auxiliaires le seront aussi. Une diversité de fleurs et une floraison bien répartie sur l'année favorisent une plus grande diversité d'auxiliaires* ».



La FDSEA a organisé une matinée pour sensibiliser les agriculteurs à l'importance des auxiliaires et des insectes pollinisateurs au sein d'une exploitation.

Le site du Gaec de la Montagne faisant partie du projet de territoire R2D2 piloté par Terres Inovia, un point a donc été fait par Michael Geloen sur ce projet, dont l'objectif est d'améliorer la résilience des systèmes agricoles tout en réduisant les applications d'insecticides. « *Le projet R2D2 s'est monté autour d'une problématique de gestion des insectes. Il y a trois leviers principaux dans ce projet : la robustesse des cultures (avec le choix variétal, l'alimentation des plantes ou encore les plantes compagnes), rendre le milieu défavorable aux ravageurs, et restaurer la régulation naturelle comme cela se fait avec les auxiliaires* ».

Une visite terrain sur une parcelle du projet R2D2 a conclu la matinée, afin d'apporter encore plus de concret aux agriculteurs et apiculteurs présents.

Christopher Levé

Désherbage des céréales avec du prosulfocarbe,
2 conditions d'emploi à respecter impérativement

1
Buses anti-dérive
Utiliser obligatoirement des buses à injection d'air homologuées « réduction des zones non traitées (ZNT) » de préférence 90 %

APPLI GRATUITE POUR VOUS AIDER
OptiBuse
Download on the App Store
ANDROID APP ON Google play

2
Protégez les cultures non-cibles*
Ne pas appliquer de prosulfocarbe dans un rayon de 1 km autour des cultures non-cibles avant leur récolte.

OUTIL GRATUIT POUR VOUS AIDER
www.syngenta.fr/qualicible

Nouvelle liste des cultures non-cibles(1)
Cultures fruitières : pommes, poires
Cultures légumières : mâche, épinard, cresson des fontaines, roquette, jeunes pousses
Cultures médicinales : artichaut, bardane, cardon, chicorée, piloselle, radis noir, bourgeon de cassis, echinacée, pissenlit, cataire, vigne rouge (feuilles)
Autres cultures : sarrasin, quinoa, chia, millet, moha, sorgho

Pour les conditions d'emploi spécifiques à chaque herbicide à base de prosulfocarbe, référez-vous à votre conseiller et à l'étiquette du produit concerné.

© Syngenta 2023.
AP A5_PSC disclaimer_CER_CP_04_07/2023

syngenta®

Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France. S.A. au capital de 101 075 884 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832. Agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques. (1) Liste définie dans la limite de nos connaissances, susceptible d'être modifiée par l'ANSES dans le cadre de la Phytopharmacovigilance. Prosulfocarbe : Toxicité aiguë (voie orale), catégorie 4 - Sensibilisation cutanée, catégorie 1 - Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 - Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 2. **Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.** *Les informations figurant sur cette annonce se limitent uniquement aux restrictions potentielles relatives aux cultures non-cibles pour l'emploi de produits à base de prosulfocarbe, à l'exclusion de toutes autres réglementations.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ÉLEVAGE

// REPRODUCTEURS CHAROLAIS

21

« Hola Miguel »

Michel Baudot, éleveur près de Semur-en-Auxois, a assuré le jugement du concours national charolais de l'Équateur, en Amérique du Sud.



Les « Full French » regroupent les descendants directs des charolais importés de l'Hexagone.



Plusieurs visites étaient au programme de l'éleveur de Pont-et-Massène. À l'évidence, les charolais locaux n'évoluent pas dans les mêmes prés qu'en France !

Parti de sa ferme le 24 août à 8 heures du matin, Michel Baudot est arrivé à destination à 11 heures. Mais 11 heures, le lendemain ! Un très long voyage l'attendait avec 12 heures de vol, presque autant de voiture et de l'attente dans deux aéroports, à Paris puis lors d'une escale au Panama. Le sélectionneur se rendait en Équateur pour juger le concours national charolais de ce pays de la côte ouest de l'Amérique du Sud, comptant 18 millions d'habitants. Michel Baudot avait déjà été sollicité pour cette même mission il y a huit ans, lorsqu'il présidait le Herd book Charolais : *« J'en avais gardé un excellent souvenir, tout s'était très bien passé et j'étais resté en contact avec les responsables locaux. Il y a trois mois, ils m'ont demandé si je voulais revenir pour l'édition 2023 des 26 et 27 août. Je me suis accordé deux jours de réflexion et j'ai accepté : ce pays développe de plus en plus le Charolais, les gens sont très attachants, les paysages sont magnifiques et c'était l'occasion pour moi de prendre quelques jours de vacances dans le même temps ».*

Deux catégories d'animaux

Le Charolais n'est pas présent dans l'intégralité du pays, comme l'indique Michel Baudot : *« les animaux sont concentrés dans une seule et même Province nommée Santiago-Morona. Celle-ci est grande comme la Côte-d'Or, sachant que l'Équateur est deux fois plus petit que la France. Près de 5 000 vaches sont inscrites, leur livre généalogique est très bien tenu, les dirigeants locaux connaissent bien la sélection qu'ils ont commencée récemment, en 2010 ».* Coiffé d'un chapeau *« Panama »*, très courant sur place, l'éleveur de Pont-et-Massène a jugé 110 animaux divisés en deux catégories : *« il y avait les "Full French" d'un côté et les "Pure Breed" de l'autre. Les premiers cités regroupent les descendants directs des Charolais importés de France, les seconds sont issus de croisements d'absorption avec un taux minimum de sang Charolais ».*

De beaux progrès

Les Full French, comme leur nom l'indiquent, sont exactement les mêmes charolais qu'en France, comme le confirme Michel Baudot : *« la génétique est la même. En revanche, ils sont élevés dans des conditions très différentes. Je pense notamment au climat, aux conditions d'élevage… Là-bas, il n'y a pas de bâtiment, les animaux évoluent presque en sous-bois, ils restent dehors et sont attachés aux arbres. Il n'y a pas d'été ni d'hiver, il tombe 3 000 mm par an contre 700 chez nous, la végétation est incroyable. Chaque ferme compte entre 25 et 30 Charolais. Il n'y a pas d'herbe mais un type de plante qui ressemble beaucoup à un mixte entre le maïs et le sorgho, c'est très particulier ».* Malgré ce contexte atypique, de très beaux Charolais évoluent en Équateur : *« seul le poil est légèrement différent de nos animaux. Les poids de carcasse ? Ils sont similaires aux nôtres également ».* Depuis son dernier passage en Équateur, Michel Baudot observe d'impressionnants progrès au sein des cheptels : *« je leur ai dit lors d'une réunion, le lendemain du concours. Le niveau de leur National est clairement monté d'un cran, ils sont très attentifs sur ce point ».* Ravi de son séjour, Michel Baudot reste en contact avec les éleveurs de l'association Charolaise équatorienne. Une délégation de neuf personnes est en train de se préparer pour se rendre au prochain Sommet de l'Élevage à Cournon. Plusieurs visites d'exploitations figurent également sur leur agenda.

AG



Le Côte-d'orien de 62 ans a jugé 110 bovins inscrits dans la ville de Macas. Un interprète évoluait constamment à ses côtés, la langue officielle étant l'espagnol.

// LAIT

89

Le prix du lait a grimpé… les charges aussi

L'assemblée générale de l'Oplase (organisation des producteurs de lait Seine et Est) a eu lieu le vendredi 8 septembre, à Sens. Un bilan de l'année écoulée a été fait et une table ronde sur le marché du lait et ses opportunités pour les éleveurs s'est tenue.

L'Oplase (organisation des producteurs de lait Seine et Est) regroupe des producteurs de Meurthe-et-Moselle, du Haut-Rhin, de l'Oise, de la Seine-Maritime, de l'Eure (où se trouve son siège, à Le Gros Theil, ndlr), de la Somme, de la Haute-Marne et de l'Yonne. Sa mission est de défendre les intérêts des producteurs de lait livrant à Eurial.

Chaque année, une assemblée générale a lieu dans l'un des départements où est implantée l'organisation. Et cette année, c'est dans l'Yonne que celle-ci s'est tenue, plus particulièrement à Sens, le vendredi 8 septembre.

Une trentaine de producteurs étaient présents pour l'occasion, dont certains la veille. *« Le jeudi, nous avons visité l'entrepôt de l'usine Eurial à Villeroy, puis notre exploitation l'après-midi »*, raconte Victor Soccard, exploitant du Gaec Soccard *« Les délices du Metz »*, à Domats (lieu-dit Le Metz). *« Et le vendredi matin, avant l'assemblée générale, a eu lieu la visite du domaine des Sénons (à Paron) ».*

Un contrat renégocié avec Eurial

Lors de l'assemblée générale, une table ronde a été organisée sur la thématique suivante : « La vision sur le marché du lait et les opportunités pour les éleveurs ». *« Celle-ci a été plutôt animée »*, confie Victor Soccard. *« En effet, un contrat avec la laiterie Eurial a récemment été renégocié (les négociations ont duré 27 mois). Ce n'était pas facile, mais on est arrivé à quelque chose plus satisfaisant au niveau des volumes pour nous, les éleveurs ».*

Le bilan de l'année écoulée a également été abordé. *« Cette année, au niveau du prix de lait, c'était beaucoup mieux pour nous. Les prix étaient plus rémunérateurs. On tourne autour de 425 euros/1 000 litres. Avant on était à 100 euros de moins »*, explique Victor Soccard. *« Le souci, c'est que les charges aussi ont augmenté. Au niveau de l'électricité, la facture a été multipliée par trois, les prix de l'alimentation ont pratiquement doublé. L'augmentation du prix du lait est la bienvenue, c'est certain, mais elle n'est pas encore suffisante pour faire face à toutes les charges »*, conclut-il.

Christopher Levé



Si les prix du lait ont augmenté, les charges ont fait de même, ce qui n'arrange pas les éleveurs.



BOVINS interbev INTERPROFESSION BÉTAIL & VIANDE

UN CONTRAT POUR SÉCURISER L'EXPLOITATION ET ÊTRE MIEUX RÉMUNÉRÉ



Depuis l'éleveur jusqu'au point de vente, les acteurs de la filière viande bovine française partagent la même passion de leur métier. **Ils sont fiers de proposer une viande bovine de qualité, saine et durable aux consommateurs.** Et pourtant, la baisse du nombre d'éleveurs comme celle du cheptel bovin se poursuit et s'accélère, avec à la clé le risque de creuser le déficit de viande bovine française et l'augmentation des importations.

Pour être encore là demain, chacun doit avoir la possibilité de vivre dignement de son métier, ce qui passe par une juste rémunération de son travail et une visibilité sur l'activité de son entreprise au-delà du court terme.

Pourquoi le contrat est-il un outil d'avenir ?

- Il garantit le débouché des animaux contractualisés auprès de l'acheteur
- Il permet d'anticiper le prix qui va être payé pour les bovins contractualisés à partir de la formule de prix qui a été convenue
- Il tient compte des coûts de production grâce à la prise en compte d'indicateurs dans la clause de prix, pour une stabilité économique de l'entreprise et une meilleure rémunération
- Il permet de se projeter sur plusieurs années pour sécuriser son projet d'installation ou de modernisation
- Il apporte les garanties nécessaires au banquier pour accompagner un projet

Pour l'acheteur, le contrat représente aussi un intérêt. En sécurisant son approvisionnement en bovins et viande française, il lui permet de garantir l'activité de son entreprise dans les prochaines années et de satisfaire ainsi ses clients.

Développer les contrats dans la filière viande bovine, c'est une manière de préserver des éleveurs sur nos territoires, de valoriser notre modèle d'élevage herbager et à taille humaine, et de continuer à proposer demain une viande française durable et de qualité à nos concitoyens.



INTERBEV Siège social : Tour Maine, 207 rue de Bercy, TSA 21307, 75564 Paris Cedex 12 - SIRET : 37835592900027 - GULFSTREAM COMMUNICATION - RCS Nantes B 389 788 993

L'interprofession viande bovine met à disposition des acteurs de la filière des outils, modèles de contrat et propose des formations et un appui personnalisé. Des indicateurs de coût de production de référence sont également disponibles, calculés selon une méthode qui a fait l'objet d'un accord interprofessionnel. **POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ VOTRE FÉDÉRATION OU VOTRE COMITÉ RÉGIONAL.**

https://www.interbev.fr/contractualisation/

ENGAGEONS-NOUS POUR L'AVENIR DE LA FILIÈRE BOVINE

SCANNEZ CE QR CODE POUR DÉCOUVRIR LE PREMIER PODCAST DE LA SECTION BOVINE D'INTERBEV « PAROLES DE PROS ».

ÉLEVAGE

// ÉQUINS

21

La grande classe

Le Spécial Trait Auxois s'est tenu le week-end dernier à Semur. Focus sur deux championnes.

Soixante-huit femelles et 35 étalons ont concouru les 9 et 10 septembre au Spécial de Semur, édition marquée par le double anniversaire de l'Union (10 ans) et de la race Trait Auxois (110 bougies). Remporter un titre de champion cette année avait forcément une saveur particulière. Le Gaec Dupaquier de Posanges a *« goûté »* à ce privilège : la palme lui est revenue chez les femelles adultes avec le sacre de Geolla. Cette jument de sept ans, qualifiée à Vitteaux, a séduit le jury avec sa masse musculaire, sa prestance et son élégance dans ses déplacements. L'animal avait été souvent *« classé »* dans de précédents concours, mais il ne s'était jamais imposé : c'est désormais chose faite et en plus, au meilleur des moments ! Le Gaec Dupaquier remporte un troisième championnat adulte en dix ans à Semur, après les consécrations de Capucine en 2017 et d'Ukraine en 2014. Cette victoire est logiquement dédiée à un homme extrêmement investi dans la race Trait Auxois : Gilles Dupaquier, décédé le jour du Spécial 2022. Yves et Arnaud Dupaquier ne se sont pas arrêtés en si bon chemin lors de cette édition très particulière pour eux : Karma de Posanges, la fille de Geolla, termine à une très belle troisième place dans le championnat des jeunes. Et ce n'est pas tout : le lendemain, les deux éleveurs ont eu l'honneur de remporter le championnat des mâles avec Happy Meal de Marcilly. Quelle finale pour la famille Dupaquier !



Geolla de Posanges, sacrée chez les adultes.



Éric Domin avec la championne jeune, Kiffa de la Fontaine.

Un autre doublé

D'autres éleveurs se rappelleront très bien de cette édition, notamment Éric Domin. L'habitant de la commune d'Allerey -et plus précisément du hameau d'Huilly- a remporté le championnat jeune avec Kiffa de la Fontaine. L'animal de trois ans, qualifié lors du concours de Liernais, avait terminé à la seconde place du dernier Spécial. Kiffa devance sa sœur Lylie dans le même concours, Éric Domin signe un très joli doublé et était *« plus que content »*, lui qui aura l'honneur d'aller concourir au prochain salon de l'agriculture : *« C'est une très belle surprise pour moi, ce sera un souvenir inoubliable en cette année très particulière pour le Trait Auxois. Oui, j'irai à Paris car cette opportunité ne se représentera peut-être pas de sitôt… »*. L'éleveur du canton d'Arnay-le-Duc a à son tour dédié cette victoire à son père Bernard, mais aussi à Florian, Abel et Léane Bizouard, sans oublier Édouard Beurton : *« mon père avait travaillé la génétique pendant plusieurs décennies… Si aujourd'hui je gagne, c'est aussi grâce à mes amis qui m'aident toute l'année, notamment pendant les saillies et les naissances. Les poulinages se déroulent la nuit dans 90 % des cas et je peux compter sur eux même s'ils travaillent le lendemain »*.

AG

Nous avons appris le décès de l'éleveur Laurent Michot, survenu le 12 septembre, deux jours après le concours. Nous lui rendons ici hommage.

// CONCOURS « MODÈLES ET ALLURES PERCHERONS »

58

Une race à faire connaître

Le 29 juillet, le Syndicat Hippique Percheron de la Nièvre organisait son concours Modèles et allures Percherons à Decize. Au total, une dizaine d'épreuves était préparée pour départager les 28 concurrents.



Roger Petit

Roger Petit sera présent au Championnat de France des Percherons qui se déroulera mi septembre.

Le concours « modèles et allures Percherons », le 29 juillet, fut organisé par le Syndicat hippique Percheron de la Nièvre à Decize. Pour rappel, cette compétition départementale est réalisée dans le cadre du Parcours d'excellence du jeune Équidé de travail (PEJET) – mis en œuvre par la Société Française des équidés de travail et reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Vitrine professionnelle

Ainsi, 28 participants se sont disputé la première place dans une dizaine de catégories afin de mettre en avant le Percheron. Parmi eux, Roger Petit a raflé nombre de prix avec ses modèles. Installé depuis 1979 (La Fermeté), Roger Petit est à la tête d'environ 22 Percherons (dont 10 poulinières). Pour lui, cette race a de *« multiples facettes qui méritent d'être plus connues et c'est via les concours que l'on peut présenter nos meilleurs animaux ainsi que tout le travail de sélection »*. Afin d'obtenir des produits *« impeccables »*, il détaille ses critères : *« Il faut des chevaux avec de bons aplombs, de bons pieds et une bonne taille. Il est également indispensable qu'ils aient du jus car sinon on ne peut rien faire ! »*.

Un suivi incontournable

Attaché à son métier de naisseur-éleveur, il stipule : *« je vends majoritairement sur photo, en France, en Allemagne ou encore en Irlande. Mes chevaux sont notamment utilisés dans les exploitations pour du débardage. Mais, ce n'est pas parce qu'ils partent de chez moi que je ne m'en occupe plus ! Pour la plus grande majorité, j'essaye de revoir les acheteurs notamment pour les conseiller mais aussi pour constater l'évolution de mes produits. Cette dernière étape est indispensable pour diriger ensuite mes choix d'accouplements. Et, au vu des résultats, il semble que cette méthode fonctionne »*. Pour rappel, Roger Petit participera au Championnat de France des Percherons, du 23 au 25 septembre, au Haras national du Pin (61).

Chloé Monget

Renseignements : www.haras-national-du-pin.com ou 06 87 28 99 37.

Palmarès

Percheron 1 an : 1. Merveille d'Arzembouy (Meneur : Anaïs), 2. Marquise des Grappes (Meneur : Roger Petit), 3. Mirabelle des Grappes (Roger Petit), 4. Macrea de But (non communiqué).
Percheron 2 ans : 1. Laurette 4 (Jean Brest), 2. Laena de la Motte (Roger Petit), 3. Laika de Nevers (Roger Petit), 4. Lorianne de Cambre (Céliane Unissart).
Percheron 3 ans : 1. Kanelle des Grappes (Roger Petit), 2. Kenza des Grappes (Roger Petit).
Percheron – Femelles suitées : 1. Dina des Grappes (Roger Petit), 2. Élegante 6 (Jean Brest), 3. Oasis des Echerets (non communiqué), 4. Judelle des Grappes (Roger Petit), 5. Fabiola des Grappes (Roger Petit), 6. Émeraude de la Meule (Marie Petot), 7. Guinguette Fertoise (Roger Petit), 8. Harmonie d'Arzembouy (Anaïs), 9. Daisy d'Arzembouy (Anaïs), 10. Uranie des Grappes (Roger Petit), 11. Divine de Cleves (Roger Petit), 12. Ironie des Grappes (Roger Petit), 13. Toscane des Grappes (Roger Petit).
Étalon à la revue - Percheron 3 ans : 1. Kimono des Archers (Roger Petit).
Étalon à la revue – Percheron 4 ans et plus : 1. Inox du Lac (Anaïs), 2. Romanoff des Hates (Marie Petot).
Caractérisation – modèle 3 ans : 1. Kanelle des Grappes (Roger Petit), 2. Kimono des Archers (Roger Petit), 3. Kenza des Grappes (Roger Petit).
Modèles et allures femelles non suitées : 1. Joye des Hougues (Marie Petot).

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BÂTIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Route de Gray - Mantoche
BP 17 - GRAY cedex
03 84 65 25 98

DIVERSIFICATION

// ESPACE TEST DU MARAULT

58

Le paradis de Devina

Devina Suneja prend la suite de James Radenne à l'espace test du Marault. Mauricienne, elle a de nombreuses idées pour sa future production maraîchère « Les jardins Mauriciens ».



Devina Suneja, 41 ans, va commencer très prochainement ses semis : *« Depuis mon arrivée dans le secteur début août, j'ai hâte de commencer à travailler ».*

« On dit de l'île Maurice que c'est le deuxième paradis, et j'aimerais que l'espace test du Marault soit le troisième » explique Devina Suneja, 41 ans, concernant son projet maraîcher sur le site. Originaire de l'île Maurice (et plus précisément de La Flora), elle succède à James Radenne (TDB n° 1622, 1633 et 1701) pour l'activité de l'espace test du Marault. Arrivée en août de la région parisienne, elle revient sur son parcours ; passage indispensable pour comprendre ce qu'elle voudrait mettre en place.

Pour rappel, l'espace test est notamment soutenu par le Conseil Départemental de la Nièvre (propriétaire du terrain), la Chambre d'agriculture de la Nièvre, Bio Bourgogne, Semeurs du Possible ou encore Vergers du Monde (association valorisant les savoir-faire agricoles d'ici et d'ailleurs) ou Tout quitter.

« À l'île Maurice, j'avais une très grande exploitation avec plusieurs boutiques de ventes afin de commercialiser mes fruits, légumes, fleurs et autres produits transformés issus de mon exploitation. Au total, je gérais une quarantaine de personnes ». Avec un emploi du temps très chargé, Devina souligne : *« parfois je ne dormais que deux ou trois heures »*. Ainsi, elle décide, littéralement du jour au lendemain de tout quitter. *« Alors que ma journée de travail se terminait, j'ai annoncé à ma mère que je ne reviendrais pas. Le lendemain matin, je suis allée à l'aéroport pour prendre l'avion pour la France. J'avais besoin de tout arrêter car je n'existais plus vraiment »*. En quête d'une nouvelle vie, elle arrive dans l'hexagone trois semaines avant les restrictions sanitaires. Un moment difficile qui lui a permis de se retrouver : *« Cela a été très dur pour moi, car j'étais coupée de tout et je n'avais plus rien. Mais, ce fut un passage obligé pour mieux rebondir »*.

En France

Polyglotte (indien, anglais, français, créole, etc.), Devina peine un peu avec le français lors de son arrivée : *« même si nous parlons le français à l'île Maurice, j'ai été élevée avec l'anglais. De ce fait, je me sentais un peu isolée à cause de la barrière de la langue. Mais, dès que je le pouvais, je pratiquais le français afin de m'intégrer au mieux dans la société française, qui est positivement très singulière par rapport à d'autres »*. Globe-trotteuse dans l'âme, Devina a visité de nombreux pays, soit en touriste soit en résidente : *« J'ai vécu 7 ans en Inde, et je peux vous assurer que la vie là-bas est extrêmement dure »*. Elle évoque notamment : *« En France, il y a une politique humaine, pour aider les autres, étrangers ou non. J'ai constaté que de nombreux organismes existent pour vous accompagner dans la vie (logement, travail, etc.). De même, les services de l'État sont très présents en cas de besoin comme la Gendarmerie par exemple. Ce fonctionnement est très différent de celui que j'ai pu connaître à l'île Maurice, en Inde ou en Indonésie. Pour moi, la France s'attache à rendre l'humanité meilleure, et ça n'a pas de prix »*.

Au Marault

Pour arriver au Marault, Devina s'est rapprochée de divers organismes afin de pouvoir s'installer comme maraîchère en France : *« Si je peux me passer de l'île Maurice, je ne peux pas le faire avec le maraîchage car je le pratique depuis mon enfance. Si je ne fais pas cela, à quoi sert tout ce savoir acquis au fil du temps ? »*. Ainsi, elle se met en lien avec La Ruche (https://la-ruche.net/) afin de l'aiguiller dans ses démarches d'installation. *« N'ayant jamais accompagné un tel projet, ils étaient un peu démunis, donc ils se sont rapprochés de Vergers du Monde, qui m'a ensuite beaucoup épaulée »*. En parallèle, elle étudie le marché français : *« il y a une consommation importante de fruits et légumes exotiques importés et proposés à des prix exorbitants. Cultivés ici, ils peuvent offrir des aliments de qualités, avec une empreinte carbone réduite, à des prix raisonnables. Je ne souhaite pas concurrencer les maraîchers déjà en place, je veux ouvrir une porte différente »*.

Ainsi, à terme, Devina souhaiterait cultiver de la papaye, du gombo des bananes, du lotus ainsi que des fleurs car : *« j'aime travailler dans les belles choses, et je veux que les clients puissent découvrir une petite île Maurice ici au Marault ; c'est d'ailleurs pour cela que mon exploitation s'appellera : Les jardins Mauriciens »*. Mais, avant d'en arriver là, Devina recherche encore des financements et a lancé une cagnotte participative : https://miimosa.com/fr/projects/creer-un-jardin-mauricien-dans-la-nievre

Chloé Monget

Pour contacter Devina : jardinmaricien.culture-bio108@gmail.com ou au 06 12 42 95 00.

// PRESSAGE DE FRUITS

89 58 21

Une tournée mobile dans le Morvan

Le service de pressage itinérant du Parc naturel régional du Morvan redémarre.

Pour les personnes ayant des vergers, des fruits en quantité (pommes, poires, coings) et qui souhaitent transformer en jus de fruits pasteurisé, il est possible de réserver un créneau pour faire transformer ces fruits par le service de pressage itinérant du Parc naturel régional du Morvan. Pour rappel, le principe est d'amener ses pommes et autres fruits, ses bouteilles en verre (propres), et repartir avec du jus ! Un certain nombre de dates sont déjà prévues, les inscriptions se font directement auprès des organisateurs où l'atelier mobile se rendra.

Pour rappel, d'autres dates que celles citées ci-après sont possibles sur demande et réservation auprès du Parc.

- **Jeudi 21 au samedi 23 septembre** : Avenir à Moulins-Engilbert (le Vieux Château). Réservation : Emmanuel Bigot, 06 22 56 26 39 avenirrelext@gmail.com
- **Samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre** : à la Fête de l'Automne et des Associations à la Maison du Parc à Saint-Brisson. Réservation : Olivier Thiebaut, 03 86 78 79 22 olivier.thiebaut@parcdumorvan.org
- **Samedi 14 octobre** : CPIE Pays de Bourgogne à Collonge-la-Madeleine, réservation : CPIE Pays de Bourgogne, Bérengère Duret - 03 85 82 42 57 / 03 85 82 42 63 b.duret@cpie-pays-de-bourgogne.com



En plus des dates présentées, d'autres peuvent être programmées, sur réservation auprès du Parc.

- **Vendredi 20 et samedi 21 octobre** : Association Les Amis du Vieux Domecy à Domecy-sur-Cure (Mairie). Réservation : Bruno Daviot, 06 62 94 61 51, 03 86 32 31 59, bruno.daviot@free.fr
- **Lundi 23 octobre** : Mairie de Ménessaire à Ménessaire (Mairie). Réservation : Nadine Rateau, 03 80 64 28 65, mairiemenessaire@wanadoo.fr
- **Mardi 24 octobre** : Mairie de Saulieu à Saulieu (centre social). Réservation : Centre Social, Océane Genau : 03 80 64 20 43, centre.social.saulieu@wanadoo.fr
- **Mercredi 25 octobre** : Maison du Parc à Saint-Brisson (réservation auprès d'Olivier Thiebaut : 03 86 78 79 22, olivier.thiebaut@parcdumorvan.org)
- **Vendredi 27 et samedi 28 octobre** : Centre Social à Arnay-le-Duc (Centre Social).Réservation : Frédérique Depoil, 03 80 90 17 55, depoil.frederique@csarnayleduc.fr
- **Lundi 4 novembre** : La Maison Hirondelle à Montréal. Réservation : Fanny - 09 51 33 63 19 ou 06 82 06 56 47, fanny@la-maison-hirondelle.com et contact@la-maison-hirondelle.com

Chloé Monget



DIVERSIFICATION

// CHANVRE

58

De plus en plus de demandes

La Chambre d'agriculture de la Nièvre proposait une journée d'information dédiée au chanvre, le 8 septembre.

Le 8 septembre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre (CA 58) organisait une journée d'information sur le chanvre. *« Nous avons de plus en plus de demandes sur cette filière, notamment de la part des maraîchers qui souhaitent diversifier leur rotation. De ce fait, il nous paraissait donc nécessaire de détailler toutes les possibilités qu'offre cette production »* précisent Judith Nagopaé, conseillère productions légumières à la CA 58 et Marine Vaillant, conseillère installation entreprise à la CA 58.

Vision globale

Ainsi, en début de matinée Louis-Marie Allard, référent de la culture chez Terres Inovia, a présenté les aspects technico-économiques de la culture en plein-champs pour la production de graines (chènevis) et/ou de paille (chènevotte) puis un focus sur son utilisation comme isolant fut effectué par Frédéric Martin, gérant de Nièvre Éco Matériaux (entreprise basée à Nevers). *« Le chanvre est une solution intéressante pour la rotation, car son implantation avant blé offre un meilleur rendement pour cette culture »* détaille Louis-Marie Allard, avant d'ajouter : *« cela étant, le chanvre est à proscrire avant une implantation de moutarde car elle bloque l'azote »*. Malgré tout, il met en évidence son attrait comme culture intermédiaire rapide, puisque le chanvre arrive à maturité en 100 jours : *« peu importe la date du semis, la date de floraison sera toujours identique. Il faut simplement l'implanter durant les jours les plus longs car sa croissance est uniquement régie par une photopériode longue. De plus, je préconise un semis avec un sol à 12 °C et à 2-3 cm de profondeur »*.



Une quinzaine de personnes a participé à la rencontre dédiée au chanvre le 8 septembre dernier, dont l'après-midi fut dédiée à une présentation de la production en chanvre de l'huilerie Brossard (Raveau).

Le Jardin de Thorains, maraîcher bio et producteur de chanvre CBD basé à Lavau (89) a également présenté son exploitation et montré quelques échantillons de sa production : infusions, huile, … Il insiste bien : *« je ne suis pas médecin et surtout mes produits ne sont en aucun cas là pour guérir telle ou telle maladie »*. Si toutes les parties de la plante sont utilisables, d'autres débouchés ne requièrent qu'une partie de celle-ci à l'image de celle d'Emmanuel et Lucien Brossard (Huilerie Brossard à Raveau) qui se focalise sur la graine pour une transformation en huile. Pour rappel, ils dédient 3 ha des 190 ha de l'exploitation pour cette production. Afin de présenter cela, une visite était proposée l'après-midi de la rencontre.

En huile

« Si seule la graine de chanvre nous intéresse pour notre huile, nous broyons les tiges afin d'apporter de la matière organique au sol » pointe Emmanuel Brossard avant de préciser : *« très dense, elle met un moment avant de se détériorer, mais permet de faire une couche retenant un peu l'humidité ; idéal en période de chaleur »*. Il explique également que : *« le pressage de la graine de chanvre est dur, j'attends donc quelques mois après la récolte avant de faire cette étape. Si cela facilite le procédé, le goût lui ne change pas »*. Au final, il stipule que 3 kg de graines sont nécessaires pour faire 1 l d'huile de chanvre : *« cela reste raisonnable par rapport à la moutarde qui demande environ 6,5 kg pour le même litrage »*. Néanmoins, il évoque des points de vigilance. *« La floraison étant étagée, il faut trouver le bon moment pour la récolte et être méticuleux dans le triage afin d'avoir la meilleure qualité possible. Les semences doivent forcément être achetées dans un organisme agréé pour que le taux de THC soit contenu. Il faut compter environ 7 euros / kg pour les semences bios »*. Pour éviter toutes déconvenues avec les autorités, Emmanuel Brossard insiste : *« je fais analyser mes huiles de chanvre à chaque production afin de montrer patte blanche. Même si cela n'est pas forcément obligatoire, au moins je suis couvert. Je réalise ces analyses aussi pour les entreprises de cosmétiques avec lesquelles je travaille car elles requièrent de plus en plus ce genre de documents »*.

Outre l'huile, Emmanuel souligne que l'intégralité de ses tourteaux est destinée à la consommation animale. Judith Nagopaé et Marine Vaillant concluent : *« le chanvre est encore une culture isolée, mais qui, par ses atouts, permet une diversification intéressante à envisager »*.

Chloé Monget

// FROMAGES FERMIERS

21

Une envie de fédérer

L'association des chevriers et des producteurs de fromages fermiers de Côte-d'Or recrute de nouveaux adhérents. Avis aux amateurs !

Créée en 1996, elle recherche aujourd'hui un second souffle. L'association des chevriers et des producteurs de fromages fermiers de Côte-d'Or compte une quinzaine de producteurs alors qu'elle pourrait dépasser les 40, si tout le monde adhérait. *« Nous voulons initier une nouvelle dynamique au sein du groupe. Nous communiquons sur cette volonté à chaque fois que nous en avons l'occasion. Nous l'avons d'ailleurs redit à Châtillon, lors de la fête régionale de l'agriculture »*, informe Michaël Chapelotte, nouveau président de l'association qui assure la promotion et la défense des producteurs.

Chèvres, vaches et brebis

Le chevrier basé à Valmont, entre Arnay-le-Duc et Nolay, rappelle que toutes les productions sont les bienvenues : *« nous sommes une majorité d'éleveurs caprins mais nos homologues ovins et bovins qui produisent des fromages sont eux aussi concernés. Nous en avons déjà quelques-uns au sein de notre effectif, il nous en faudrait davantage ! ». « Plus on est nombreux, plus on est fort »*, telle est l'idée exprimée par Michaël Chapelotte, qui cite d'emblée les dossiers sanitaires : *« dans nos métiers, nous sommes tous tenus à un certain nombre de contrôles réglementaires. Notre association permet d'être à jour dans toutes ses obligations, elle est en quelque sorte un point d'entrée des différentes institutions professionnelles avec qui nous travaillons. Le jour où nous rencontrons un problème sanitaire dans notre production, c'est certain, il vaut mieux être plusieurs pour le régler. Dans ce cas, généralement, une issue favorable est plus rapidement trouvée. La production repart plus vite, au bénéfice de la commercialisation »*.

Gratuit pour commencer

Le coût de l'adhésion est très faible par rapport aux services potentiellement rendus (25 euros annuels, gratuit pendant deux ans pour les nouveaux installés). L'association des chevriers et des producteurs de fromages fermiers de Côte-d'Or, c'est aussi plusieurs formations et une assemblée générale chaque année. *« Concernant les formations, nous sommes très ouverts sur les différentes thématiques qui peuvent être abordées. L'idée est de répondre aux questions et aux besoins de nos adhérents. Il ne faut surtout pas hésiter à nous faire des propositions »*, ajoute Michaël Chapelotte, *« et cela va sans dire : échanger avec d'autres producteurs est aussi bénéfique sur le plan humain et technique, avec parfois de bonnes idées à piocher chez certains. L'association assiste également les producteurs face aux questions qui touchent la commercialisation, je pense à la vente directe ou encore aux contractualisations de la loi Égalim »*.

AG

Contact : 06 69 32 35 07, acpff21@gmail.com.



Michaël Chapelotte, le président de l'association, était présent à la fête régionale de l'agriculture.

// GENDARMERIE

89

Rencontre avec le nouveau commandant de l'Yonne

Depuis le 1er juillet, le colonel Nicolas Nanni est le nouveau commandant de groupement de gendarmerie départementale de l'Yonne. À 42 ans, le Franc-Comtois de naissance (Belfort) connaît bien le département pour avoir été commandant de gendarmerie de Sens pendant trois ans. Entretien.



Le colonel Nicolas Nanni est le nouveau commandant de groupement de gendarmerie départementale de l'Yonne.

Pouvez-vous vous présenter et nous raconter votre parcours, jusqu'à cette nomination ?

Nicolas Nanni : *« La particularité dans mon cursus, c'est que j'ai été commandant de compagnie à Sens. J'ai déjà servi sur ce groupement, ce qui est extrêmement rare dans la gendarmerie de revenir sur des terres où on a travaillé, surtout aussi tôt (entre 2017 et 2020, ndlr). J'ai un profil, sur la première partie de ma carrière, de service sur les opérations extérieures (à l'étranger), sur le contre-terrorisme. Ensuite, j'ai découvert la gendarmerie départementale, ce qui représente 95 % des missions de la gendarmerie, à Sens, suite à ma réussite au concours de l'école de guerre, en 2016-2017. Je suis de retour en terres icaunaises. C'est un choix car c'est un territoire que j'ai adoré ».*

Comment vous est venue cette envie de devenir gendarme ? Est-ce une vocation ?

NN : *« J'ai toujours eu un sens assez exacerbé du service public. Je me suis toujours mis à la disposition des autres. Ce que j'aime par-dessus tout, c'est le contact humain, rencontrer des gens dans toutes leurs diversités, apprendre à les connaître. J'aime aussi me frotter à mes zones d'incompétence. Je trouve que la gendarmerie départementale est le meilleur moyen de rencontrer des gens qu'on ne connaît pas, dans des secteurs d'activité qu'on maîtrise mal. Je trouve cela très enrichissant ».*

Pour vous, que représente le métier de gendarme ?

NN : *« C'est d'avoir chevillée au corps cette redevabilité. C'est d'avoir ancré en soi, qu'en tant que gendarme, on doit offrir à la population un service public global et de qualité, en dépit des contraintes, qu'elles soient en termes de moyens ou de personnels. Car la population à des besoins et elle ne peut pas entendre qu'elle doit supporter un service de défense et de sécurité qui n'est pas à la hauteur de ses attentes ».*

Combien de gendarme avez-vous sous vos ordres ?

NN : *« J'ai tout d'abord 200 réservistes opérationnels. Je commence par eux car ils sont essentiels et ce sont des Icaunais de souche. Ils sont dans leur département, dans le biorythme du département. Ce sont des salariés, parfois des chefs d'entreprise, des exploitants agricoles… Pour permettre aux gendarmes de mieux connaître le territoire, les réservistes sont essentiels.*

J'ai également neuf réservistes citoyens qui sont là pour attirer mon attention sur diverses problématiques. Ils nous permettent à nous, gendarmes, de mieux penser la sécurité du territoire. Ces réservistes citoyens, contrairement aux réservistes opérationnels, n'ont pas de missions sur le terrain. Ils sont là pour me conseiller, me donner de l'expertise. J'ai beaucoup de respect pour l'engagement de mes réservistes. J'ai souvent coutume de dire qu'être réserviste, c'est être deux fois citoyen.

Enfin, je n'oublie pas les environ 600 gendarmes actifs, qui sont répartis sur trois compagnies, Auxerre, Sens et Avallon, ainsi que sur l'escadron départemental de sécurité routière et l'ensemble des services du groupement. Je dis souvent qu'un gendarme voit plus de détresse, plus de blessés, de morts, plus de problèmes et plus de levers de soleil que la moyenne des gens. Je leur exprime toute la satisfaction que je ressens de servir à leurs côtés ».

Quelles sont vos ambitions en tant que commandant du groupement de gendarmerie du département ?

NN : *« Mon ambition est triple pour ce territoire. La première stratégie, c'est la lutte contre les violences intrafamiliales (les VIF). Malheureusement, en ruralité, les seules représentations de l'État qui permettent à des victimes de faire part du traumatisme qu'elles subissent dans le cocon familial, ce sont la gendarmerie et les maires. Il n'y a pas toujours de tissu associatif ou une proximité avec ses voisins. Le constat que je fais, c'est que les victimes de VIF en ruralité ont ce sentiment de solitude et se demandent vers qui se tourner. Dans ce cadre-là, nous, aux côtés des maires, sommes là pour les écouter et les aider. Nous avons des référents communes et des référents VIF pour pouvoir se rapprocher des victimes et les réintégrer dans le système pour les accueillir, les accompagner, les protéger.*

La deuxième stratégie, c'est la cybersécurité. Quand on parle de cyber, on pense aux hôpitaux, aux mairies, aux grands groupes du CAC 40, aux entreprises… mais on ne pense pas du tout aux agriculteurs. Et pourtant… Un agriculteur, pour moi, est avant tout un chef d'entreprise. Dans ce cadre-là, la cybersécurité va être la deuxième de mes priorités pour le monde rural. L'objectif est de travailler sur deux angles : la prévention des attaques, pour leur donner un certain nombre de réflexes à mettre en place pour éviter les pièges, et l'aspect judiciaire en lien avec des enquêteurs cybersécurité. Dans cette optique, on va prendre notre bâton de pèlerin et on va écumer la ruralité, avec les experts cybersécurité, qui sont au nombre de sept. J'ai également associé à ces experts, un cyber réserviste citoyen et un cyber réserviste opérationnel.

La troisième stratégie, c'est le contact, dans la manière de le penser, de l'aborder et de l'exécuter. J'ai 600 militaires, 200 réservistes, cela peut paraître beaucoup, mais lorsqu'on met cela à l'échelle d'un territoire comme l'Yonne, de 7 500 km² (dont 98 % sont en zone gendarmerie), avec près de 400 000 habitants dont 78 % sont en zone rurale, cela n'est finalement pas tant que ça. Je ne peux pas être efficace, je dois être efficient pour une offre globale et sur-mesure de sécurité. C'est-à-dire qu'avec des moyens contraints, je dois avoir une offre de sécurité globale. Ainsi, j'ai demandé qu'au 1er octobre, on puisse mettre en place un contact « rénové ». J'ai demandé à mes trois compagnies, d'analyser finement les territoires, pour m'identifier des moments où on doit avoir ce contact avec la population. Au niveau agricole, cela peut être sur des foires, des fêtes agricoles, des assemblées générales de syndicat, etc. Au-delà de ces instants de contact, c'est identifier des exploitations « relais d'opinion », qui ont cette capacité de rayonner dans le monde rural, afin de toucher d'autres exploitations agricoles ».

Comment peut-on situer l'Yonne au niveau régional en ce qui concerne la délinquance ?

NN : *« Malheureusement, l'Yonne est le département le plus touché par la délinquance en Bourgogne Franche-Comté, sur l'ordre public, sur les violences et les menaces faites aux gendarmes. Il y a donc beaucoup de défis sécuritaires ici et il y a une légitime attente des Icaunais. Mais point de fatalisme en la matière, nous agissons au quotidien et nous réussissons tous les ans, sous l'autorité de monsieur le Préfet, à faire baisser cette délinquance ».*

Au fil de votre carrière, avez-vous vu évoluer le regard et le comportement des citoyens vis-à-vis des gendarmes ?

NN : *« Le constat que je fais est qu'il y a un rapport de plus en plus compliqué avec toutes les formes d'autorité. Les gendarmes oui, mais pas seulement. Les maires ou encore les enseignants sont aussi confrontés à cela. Il y a un rapport de plus en plus décomplexé avec les menaces et les violences. L'ensemble des corps de l'État le constate ».*

Quel message pourriez-vous donner aux jeunes femmes et aux jeunes hommes qui voudraient s'engager ?

NN : *« Pour moi, il n'y a rien de plus beau que de servir dans le département de l'Yonne, au sein de la gendarmerie. La gendarmerie, c'est celle qui offrira à un jeune le plus de perspectives. Même si on rentre sans diplôme, on peut devenir tout ce qu'on veut devenir. On peut être dans une brigade, au contact de la population, mais aussi pilote d'hélicoptère, servir dans les montagnes de Chamonix, intégrer le GIGN, faire de la police judiciaire… À mon sens, c'est la plus belle institution qui représente « l'escalier républicain ». Si vous donnez, elle vous donnera tout ».*

Propos recueillis par Christopher Levé

La bio du colonel Nicolas Nanni

Au cours de sa carrière, le colonel Nicolas Nanni a eu un certain nombre de missions et de fonctions. En voici quelques-unes.

2005 à 2007 : école des officiers.

Août 2007 à juillet 2011 : commandant de PI Escadron de gendarmerie mobile à Orange (Provence-Alpes-Côte d'Azur).

2009-2010 : Mission d'expertise au profil de la South African Police Force (SAPF) en Afrique du Sud, en lien avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Décembre 2010 à juillet 2011 : Commandant des Formed Police Units (FPU) au sein de l'organisation des nations unies, en Côte d'Ivoire.

Avril 2011 : Mission d'expertise au profit du Lesotho Mounted Police Service (LMPS) au Royaume du Lesotho, en lien avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Avril 2011 à juillet 2015 : commandant d'unité contre-terrorisme.

Août 2015 à juillet 2016 : officier concepteur au bureau de la défense et de la sécurité national, à Issy-les-Moulineaux (Île-de-France).

Août 2016 à juillet 2017 : stagiaire de la 24e promotion « Général Gallois » à l'école de guerre, à Paris.

Août 2017 à juillet 2020 : commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de Sens.

Août 2020 à juillet 2023 : officier de liaison à la division production nucléaire EDF, à Saint-Ouen (Île-de-France).

Depuis le 1er juillet 2023 : commandant du groupement de gendarmerie départementale de l'Yonne, à Auxerre.



// ESPÈCES INVASIVES

Amphibi'Ain révolutionne l'arrachage de la jussie dans les étangs

C'est une première en France et elle pourrait préserver des centaines d'étangs du recouvrement par la jussie. En juin dernier, la FDCuma de l'Ain et la Fredon Aura ont inauguré une nouvelle machine amphibie capable d'arracher cette espèce hautement invasive.



Ain agricole

Chenillard amphibie, la machine Amphibi'Ain a été conçue pour préserver au mieux le fond fragile de l'étang.

Après plusieurs essais, la première mise à l'eau publique de l'Amphibi'Ain a finalement eu lieu le vendredi 22 juin, sur l'étang de Joël Raccurt à Saint-Germain-sur-Renon (Ain). Cet amoureux de la Dombes, aujourd'hui à la retraite, poursuit son activité de pisciculteur à ses heures perdues. Voir disparaître des étangs sous des tapis de jussie est un crève-cœur. Depuis vingt ans, une soixantaine de sites touchés par la jussie ont été répertoriés et font l'objet d'une surveillance continue par la Fredon Auvergne-Rhône-Alpes (Aura). C'est donc tout naturellement que Joël Raccurt a accepté d'accueillir la démonstration de ce prototype sorti tout droit de la tête de Franck Loriot. Spécialiste machinisme à la FDCuma et à la tête de FL Agri/VL Méca-Conseil il a imaginé et créé Amphibi'Ain avec d'anciens camarades de lycée. Enseignant au lycée des Sardières, il a également pu compter sur l'aide de ses élèves de STMA, ravis de pouvoir s'exercer sur un véritable projet.

Un complément à l'arrachage manuel

Jusqu'ici plusieurs machines avaient déjà été mises en vente sur le marché, sans grand succès. Certaines ont même favorisé le développement de la jussie. Conclusion, seul l'arrachage manuel restait favorisé. Une tâche harassante et souvent insuffisante, confiée il y a une dizaine d'années aux équipes de la Fredon Aura dans le cadre du plan de lutte départemental contre la jussie. *« Certes, la machine ne sera pas aussi efficace que l'arrachage manuel,* concède Franck Loriot, *mais elle permettra de dégrossir le travail. »* Dans l'eau, les racines de la jussie ne sont ni très profondes ni très dures, ce qui rend plus facile leur extraction. À l'aide d'un bras articulé, dirigé depuis un siège de pilotage, l'Amphibi'Ain peut alors aisément saisir les pieds de jussie. Chenillard amphibie, il a été spécialement conçu pour rentrer dans les étangs, sans en abîmer le fond avec une pression maximale de 65 g/cm². À titre de comparaison, *« c'est six fois moins que la pression exercée par un pied humain,* précise Franck Loriot, *donc cela ne perturbe pas trop la turbidité de l'eau »*. Des flotteurs ainsi que des roues utilisées comme béquilles, permettent également de stabiliser l'engin. Une remorque, d'une capacité de 1,2 tonne, tractée à l'arrière de l'Amphibi'Ain, permettra de ramener la jussie récoltée à terre. À noter que la machine fera l'objet d'une désinfection minutieuse, à l'aide d'un nettoyeur haute pression thermique, après chaque chantier pour limiter tout risque de contamination.

Une machine financée par le Département et la Région

Quelque 150 000 € ont été nécessaires pour la fabrication de cette machine, financée en partie par le Département de l'Ain et la Région, à hauteur de 56 000 € chacun. *« Il est important d'avoir un suivi avec les syndicats de rivières qu'il ne faut pas oublier »*, a rappelé Jean-Yves Flochon. Le vice-président délégué à l'agriculture au conseil départemental a également annoncé la sortie prochaine du quatrième Livre Blanc dédié à la pisciculture. Chaque année, le conseil départemental attribue 800 000 € au fonctionnement des structures d'accompagnement de la pisciculture et aux investissements sur étangs. De son côté, Xaxier Breton, représentant de la Région, a souligné *« le côté expérimental et collectif »* du projet.

À terme, l'Amphibi'Ain pourrait être équipé de nouveaux outils utiles à la réfection des étangs : godet faucardeur pour la coupe d'herbes non envahissantes, épandeur pour le chaulage, chaîne de fenaison pour les zones humides ou encore paniers et autres pinces assemblés au bras articulé.

Margaux Legras-Maillet

AVEC GROUPAMA GRAND EST, PROTÉGEZ VOTRE EXPLOITATION GRÂCE AUX SONDES À FOURRAGE CONNECTÉES



240 € OFFERTS PENDANT 4 ANS*

et à partir de la 5e année, 150 € d'avantage tarifaire sur votre Multirisque Agricole à vie**.

** Tant que les sondes sont activées et que vous êtes assuré en multirisque agricole à Groupama Grand Est.

Commandez-les dès maintenant auprès de votre conseiller Groupama et soyez protégé dès la 1ère coupe !

EFFICACE
Recevez des alertes en cas d'échauffement pour intervenir à temps.

FACILE
Insérez vos sondes dans votre foin à la récolte, le relevé des températures s'effectuera toutes les heures.

PRATIQUE
Suivez l'évolution des températures de votre fourrage et contrôlez sa qualité.

Gari Votre assistant agricole

Groupama la vraie vie s'assure ici

groupama-agri.fr

* 90 € d'abonnement au service «sondes à fourrage connectées» GARI + 150 € d'avantage tarifaire sur votre Multirisque Agricole. Voir conditions auprès de votre conseiller Groupama. GARI est une application proposée par Groupama Assurances Mutuelles - Siège social 8-10, rue d'Ardorg 75383 Paris Cedex 08 - 343 115 135 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des Assurances - destinée aux professionnels de l'agriculture dont l'exploitation est située en France métropolitaine. GARI permet d'accéder à des services gratuits et payants mis en oeuvre par des partenaires. Les services payants sont commercialisés par la société Télésécurité Loire Bretagne, filiale du Groupe Groupama. Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est - 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex 379 906 755 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09. Document et visuels non contractuels. Crédit photo : © Quanturi, © Shutterstock- 06/2022

// ADVENTICES

La jussie, plante hautement envahissante

Plante aquatique hautement envahissante, la jussie fait l'objet d'une interdiction de commercialisation depuis 2007 et d'une obligation de destruction. Malheureusement sa propagation est difficile à endiguer, c'est pourquoi il est important d'apprendre à la reconnaître dès son installation.

Originaire d'Amérique du Nord et des régions chaudes d'Europe, la jussie est une plante aquatique de la famille des onagraceae. Hautement envahissante, elle peut rapidement devenir un fléau pour la biodiversité et les pisciculteurs. En France métropolitaine, deux espèces de jussie exotique sont considérées comme dangereuses pour leur environnement : la jussie à grandes fleurs (ludwigia gradiflora) et la jussie rampante (ludwigia peploides). Elles ne doivent pas être confondues avec une troisième espèce, indigène (ludwigia palustris), naturellement régulée.

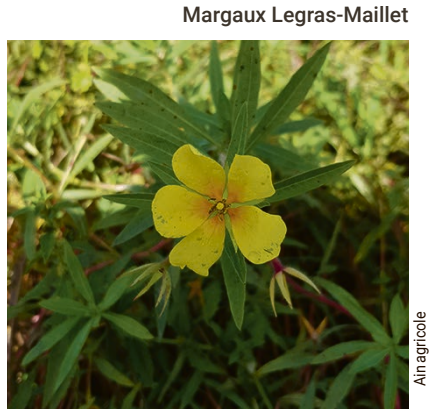
Une obligation de destruction

En raison de leur nocivité pour la biodiversité, les deux espèces de jussie exotique font l'objet d'une obligation de destruction et sont inscrites sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne. Un arrêté national interdit depuis le 14 février 2018 son introduction dans le milieu naturel, détention, transport, colportage, utilisation, échange et mise en vente. La détention de jussie peut être punie de trois ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende. Depuis 2021, un arrêté du 9 juin précise que *« tous les moyens sont mis en œuvre, dans le respect de l›environnement, pour éradiquer les plantes exotiques envahissantes présentes dans le plan d'eau ou en contrôler l'expansion. En cas de présence de plantes exotiques envahissantes malgré ces moyens, le plan d'eau est vidangé en évitant toute dissémination. Ces espèces sont détruites par divers moyens adaptés et respectueux des enjeux environnementaux. »*

Comment l'endiguer ?

Mais alors comment la reconnaître ? C'est généralement ce qui donne le plus de fil à retordre à ceux qui y sont confrontés, la plupart se rendant compte de sa présence lorsque celle-ci a déjà envahi une grande partie de l'espace. La jussie est connue pour ses tapis de grandes fleurs jaunes, or sa floraison n'a lieu qu'à l'automne, à partir de septembre, mais il est alors déjà bien tard pour agir, selon la Fredon de l'Ain. La jussie est reconnaissable au stade de bouture grâce à ses pétales ronds en quinconce. Pour endiguer sa propagation, le premier réflexe à avoir est de contacter la Fredon Aura qui recense et surveille les sites touchés. Celle-ci conseillera également le propriétaire concernant la marche à suivre. La plante se propage essentiellement via son système racinaire, à la manière des stolons du fraisier ou du chiendent, ce qui lui permet de couvrir rapidement du terrain. Lorsque ses rhizomes sont sectionnés ou partiellement arrachés, par les animaux ou par l'homme, de nouvelles racines poussent à l'extrémité de chaque bout, il est donc impératif d'enlever l'entièreté de la racine. C'est pourquoi son éradication est particulièrement complexe. De plus, bien qu'aquatique, la jussie est capable de subsister sur terrain sec. Lorsqu'elle touche un étang par exemple, un assec peut être conseillé suivi d'une période de culture, mais cette solution doit être particulièrement étudiée. Un assec lent, avec une pente douce, pourrait par exemple favoriser le développement de la jussie. Une période de cultivation pourrait l'enraciner davantage, elle n'en serait que plus renforcée en cas de remise à l'eau. Les principaux ennemis de la jussie restent l'ombre et la concurrence végétale qui limitent très fortement sa propagation, mais chaque situation doit être analysée, au cas par cas.

Margaux Legras-Maillet



Ain agricole

Jussie en fleur.

TABLEAU DE BORD

LES FORMATIONS

CÔTE D'OR

// Formation aux Gestes qui sauvent (GQS)

• Samedi 16 septembre

Groupama organise de nombreuses sessions Gestes qui sauvent (GQS), jusqu'en octobre en Côte-d'Or. Elles sont ouvertes à tous, dès 10 ans. Toutes les sessions ont lieu au sein des casernes des pompiers des communes concernées selon les horaires précisés sur le site internet de Groupama : https://www.groupama.fr/regions/grand-est/inscription-gestes-qui-sauvent/. Les inscriptions se font sur le même site. Des sessions sont prévues le 16 septembre à Genlis, Fontaine-Française, Beaune, Nuits-Saint-Georges et Selongey de 8 h 30 à 10 h 30 et de 10 h 30 à 12 h 30.

// Ateliers sur la logistique alimentaire

• À partir du 19 septembre

Le service Aménagement, Territoire, Diversification de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or propose une série d'ateliers destinés aux agriculteurs et producteurs, consacrés à la logistique alimentaire de proximité. Ils seront animés par la Chambre et le Département qui co-portent le Projet alimentaire territorial (PAT), et qui, en lien avec les collectivités locales et les agriculteurs locaux, œuvrent pour mettre en place des solutions d'optimisation pour la logistique alimentaire. La logistique est devenue un enjeu pour les exploitations agricoles avec des impacts économiques (coût important et souvent pas assez appréhendé), environnementaux (empreinte carbone), et sociaux (qualité et charge de travail, main d'œuvre...) qu'il faut vulgariser, évaluer et solutionner. Le premier atelier se tiendra mardi 19 septembre de 10 h à midi à Is-sur-Tille dans les locaux de la Covati. Les autres auront lieux aux dates suivantes :

- mercredi 20 septembre de 14 h à 16 h à Venarey-Les Laumes, au Pantographe,
- lundi 25 septembre de 14 h à 16 h à Bretenière, à la Chambre d'agriculture,
- jeudi 28 septembre de 10 h à midi à Beaune, à la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud,
- vendredi 29 septembre de 10 h à midi à Châtillon-sur-Seine, au centre socio-culturel.

Renseignements : 06 37 52 61 75 ou par mail : severine.gautier@cote-dor.chambagri.fr

// Maitriser l'engraissement de ses bovins et augmenter la performance de son atelier

• 21 septembre

À Créancey avec visite d'atelier d'exploitation.

Céline Faubladier, CA21 - 03 80 90 68 76 celine.faubladier@cote-dor.chambagri.fr

NIÈVRE

// Deux formations qualifiantes

• À partir de septembre

À partir de septembre, le CFPPA du Morvan proposera deux nouvelles formations : un BPREA (du 21 septembre 2023 au 12 juillet 2024) pour mener à bien une installation en milieu agricole et un BPJEPS mention animation sociale qui permet de concevoir et conduire des projets visant le développement du volet social ou du maintien de l'autonomie (du 28 septembre 2023 au 31 juillet 2024).

CFPPA du Morvan à cfppa.chateau-chinon@educagri.fr ou au 03 86 79 49 30.

// Référent Bien-être : en quoi cela consiste-t-il ?

• 19 septembre

Depuis quelques années, les attentes sociétales sont fortes quant aux conditions d'élevage des animaux. Les consommateurs sont de plus en plus soucieux de la qualité de vie des animaux d'élevage. Ainsi depuis janvier 2022, les éleveurs doivent désigner un référent bien-être animal sur leur exploitation. Dans ce cadre la chambre d'Agriculture de la Nièvre organise une formation sur ce thème le 19 septembre (horaires et lieux à venir).

Renseignements : centre.formation@nievre.chambagri.fr ou 03 86 93 40 37

L'AGENDA PRO'

CÔTE D'OR

// Cap Création

• 21 septembre à Bretenière

Jauger et calibrer mon projet de création d'atelier

Emeline RICHARD - 03 80 68 66 55 - emeline.richard@cote-dor.chambagri.fr

// Journées commerciales charolaises

• Du 21 au 23 septembre

La Fédération charolaise de Côte-d'Or organise ses journées commerciales d'automne les 21, 22 et 23 septembre. Un large choix de reproducteurs inscrits au HBC toutes garanties sera proposé à la vente. Une aide de 100 euros sera attribuée aux éleveurs acheteurs pour l'acquisition d'un reproducteur. Un tirage au sort sera également réalisé parmi les acheteurs dont trois d'entre eux se verront attribuer un chèque de 200 euros. Des vidéos de chaque élevage sont visibles sur le site de la Chambre d'agriculture et sur la page Facebook de la Fédération.

Liste des éleveurs ou plus d'informations : 03 80 90 68 80 ou lydie.perrin@cote-dor.chambagri.fr

// Conduire son élevage en favorisant la santé et le bien-être de ses volailles fermières

• 28 septembre à Bretenière

Corine Garnier-Penning, CA21 03 80 68 66 28 corine.garnierpenning@cote-dor.chambagri.fr

NIÈVRE

// Portes ouvertes

• Les 15, 16 et 17 septembre

Le Gaec du Verger (960, rue du Verger-Magny, 58170 Millay) vous ouvre ses portes durant trois jours pour découvrir : 20 veaux de l'année, un taureau de 18 mois et un taureau adulte. Pour rappel, le Gaec, composé de Rémy et Quentin Montcharmont, est un élevage Charolais HBC et Moutons Charollais.

Renseignements : 06 19 86 62 27 ou au 06 09 74 90 23

// 18e Rencontre technique

• Jeudi 21 septembre

La 18e rencontre technique ovine de Bourgogne Franche-Comté aura lieu le 21 septembre à partir de 13 h 30 au Gaec Nandrot (Brèches – Saint-Révérien). Au programme, diverses interventions sont prévues pour présenter la complémentarité bovin-ovin : GDS du Doubs, vétérinaire, OS Mouton Charollais, Alysé, Terre d'Ovin et les Chambres d'agriculture du 71, 70, 89, 58, 21. Des thèmes spécifiques seront abordés au travers de 4 ateliers : « Pâturage mixte et parasitisme », « stratégie de renouvellement des agnelles », « cohérence de l'association bovins/ovins », « aménagement d'anciens bâtiments ».

Renseignements : Christophe Rainon à christophe.rainon@nievre.chambagri.fr ou au 06 72 39 76 43.

// Porte ouverte : « Bien grandir »

• Le 26 septembre

La chambre d'Agriculture de la Nièvre organise en partenariat avec ALSONI Conseil Élevage une porte ouverte « Bien grandir » qui fait suite à la journée « Bien naître » qui avait eu lieu en 2022 autour de la réussite des vêlages. Valérie et Christophe Mussier vous ouvrent leur porte le mardi 26 septembre à 14 h au lieu-dit « la Forêt » à St Aubin-les-Forges. Les conseillers aborderont les sujets suivants : le bien-être animal, la croissance de la naissance au sevrage, l'alimentation et les aspects sanitaires.

Plus d'infos : Chambre d'Agriculture de la Nièvre – Benoît Giroud – 06 76 09 01 38

// S'installer en agritourisme

• Le 26 septembre

« L'agritourisme, pourquoi pas », une journée organisée en partenariat avec Nièvre Attractive à l'Auberge de la Ferme du Mont à Châteauneuf Val de Bargis. Cette journée est dédiée aux porteurs de projet ou aux agriculteurs qui souhaitent se diversifier avec une activité touristique (hébergement, accueil). Au programme : de 9 h à 12 h 30, zoom sur le tourisme dans la Nièvre, La réglementation touristique, Les différents « labels » touristiques, et Les aides existantes. De 14 h à 16 h 30 visite et échanges avec Florence Masse pour un témoignage sur l'activité d'Agritourisme. Le repas du midi vous sera proposé à l'Auberge sur inscription avant le lundi 18 septembre.

Inscriptions : Chambre d'Agriculture de la Nièvre - Marine Vaillant au 03 86 93 40 39.

Vos repères

SALAIRES ET COTISATIONS

// GRILLE DE SALAIRES

Un nouvel accord sur les salaires minima pour les entreprises de la production agricole et les Cuma

Afin de prendre en compte la dernière augmentation du SMIC de 2,2%, soit 11,52 €, au 1er mai, la FNSEA, la FNCUMA et l'ensemble des organisations syndicales de salariés sont parvenus à un accord sur l'évolution de la grille nationale des salaires minima pour les entreprises agricoles de la production et des CUMA. Il s'agit de l'avenant 7 du 25 mai 2023 à la convention collective national de la Production agricole et des Cuma du 15 septembre 2020.

Coefficient	Palier	Taux horaire (en €)
9 - 11	1	11,52
12 - 16	2	11,61
17 - 24	3	11,78
25 - 35	4	12,03
36 - 51	5	12,56
52 - 73	6	13,15
74 - 104	7	13,92
105 - 143	8	14,88
144 - 196	9	16,11
197 - 270	10	17,84
271 - 399	11	20,30
400	12	23,20

INDICES DES FERMAGES

Depuis la loi de modernisation de l'agriculture de 2010, l'indice national des fermages est fixé par arrêté ministériel chaque année. Il s'applique pour toutes les échéances annuelles du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023 sur l'ensemble du territoire français et pour toute production. Cet indice sert à réévaluer le prix de location des terres.
Pour la campagne 2022-2023 l'arrêté du 13 juillet 2022 paru au Journal officiel du 16 juillet 2022 a fixé l'indice national des fermages à **110,26**. L'indice progresse de 3,55 % par rapport à la campagne précédente.
Cet indice repose à 60 % sur l'indice d'évolution du revenu brut d'exploitation agricole (RBEA) à l'hectare national des cinq dernières années et à 40 % sur l'évolution du niveau général des prix correspondant au prix intérieur brut de l'année précédente.

Pour calculer le montant des loyers des terres agricoles entre le 1er octobre 2022 et le 30 septembre 2023, la formule est la suivante :

$$\frac{\text{Montant du loyer par hectare N-1} \times 110{,}26 \text{ (indice 2022)}}{106{,}48 \text{ (indice 2021)}}$$

Pour rappel, voici les indices de fermage depuis 2010 :

Année	Indice	Variation
2010	98,37	-1,63 %
2011	101,25	+2,92 %
2012	103,95	+2,67 %
2013	106,68	+2,63 %
2014	108,3	+1,52 %
2015	110,05	+1,61 %
2016	109,59	-0,42 %
2017	106,28	-3,02 %
2018	103,05	-3,04 %
2019	104,76	+1,66%
2020	105,33	+0,55%
2021	106,48	+1,09%
2022	110,26	+3,55%
2023	116,46	+5,63%

COURS ET MARCHÉS

MARCHÉS LOCAUX *Bovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

12/09/2023

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 382 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	250-300	3,83	3,83	3,83	0,11
		300-350	3,95	3,95	3,95	0,06
		350-400	3,59	3,89	3,72	0,07
		400-450	3,54	3,67	3,56	0,03
		450-500	3,49	3,55	3,50	-0,03
	R	250-300	3,75	3,75	3,75	
		350-400	3,40	3,48	3,44	-0,09
F	U	300-350	3,48	3,48	3,48	0,08
		350-400	3,24	3,30	3,27	-0,07
	R	300-350	3,28	3,34	3,31	-0,01

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 148 - Vente : 97 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	400-450	3,43	3,43	3,43	0,13
		500 et +	3,40	3,40	3,40	0,17
	R	300-350	3,45	3,48	3,47	
F	U	350-400	3,35	3,46	3,40	0,14
		400-450	3,35	3,35	3,35	0,23
		450 et +	3,00	3,14	3,01	-0,06

BOVINS MAIGRES +18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 429 - Vente : 99 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	+ 500 kg	2,58	2,75	2,65	-0,01
F	E	24 à 36 mois	3,45	4,45	4,02	0,45
		- 5 ans	3,27	3,45	3,38	0,07
	U	24 à 36 mois	2,97	3,27	3,14	-0,03
		- 5 ans	2,86	3,38	3,05	0,03
		5 à 10 ans	2,69	3,31	2,93	-0,04
		+ de 10 ans	2,60	2,92	2,75	-0,08
	R	24 à 36 mois	2,64	3,04	2,78	-0,13
		- 5 ans	2,64	2,90	2,79	-0,07
		5 à 10 ans	2,63	2,92	2,79	0,05
		+ de 10 ans	2,51	2,72	2,59	-0,08
	O	- 5 ans	2,79	2,79	2,79	

OBSERVATIONS

Effectif global : 959 - Taux de vente : 99 %

Broutards : Très belle présentation. Les débouchés se multiplient pour différents pays et provoquent une nouvelle hausse des tarifs. Aucun invendu.

Taurillons : Des écarts de valorisation restent liés à l'âge, à la qualité et au poids.

Laitonnes : L'offre est très nettement insuffisante en laitonnes et permet donc de voloriser plus facilement les génisses de 18 mois. Aucun invendu.

Vaches / génisses de 30 mois : De gros effectifs cette semaine. Les acheteurs répondent présents. On ressent très bien les besoins car la vente est rapide à des cours fermes. Tarifs inchangés voire en augmentation dans certaines catégories suivant les âges et la qualité des sujets.

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

11/09/2023

Effectif : 256

Broutards :	(270 - 385 kg)	1050 - 1380	3,50 - 3,85
Broutards :	(405 - 465 kg)	1380 - 1610	3,42 - 3,56
Génisses 16 - 24 mois :	(375 - 440 kg)	1170 - 1320	2,95 - 3,16
Génisses 24 - 36 mois :	(510 - 695 kg)	1550 - 2270	2,80 - 3,26
Vaches légères :		1080 - 1460	
Vaches entre deux :		1500 - 1890	
Vaches lourdes :		1900 - 3000	

En broutards la demande est toujours présente à des tarifs plus soutenus et particulièrement en sujets légers.
Vente globale.
Commerce actif en femelles d'export, cours fermes.
Les apports en vaches demeurent importants, placement suivi en vaches lourdes et viandées, fléchissement des tarifs en maigres âgées. Aucun invendu.

Bovins gras : 14
Vaches de viande : 5,48 à 5,60 € kg de viande.
Génisses de viande : 5,56 à 5,62 € kg de viande.

Vente globale à des tarifs stables.

MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

// SICAGEMAC (CORBIGNY, 58)

04/09/2023

Effectif : 208

Agneaux	125 - 160	(2,85 - 3,51)
Brebis	85 - 120	(1,25 - 1,43)

Placement difficile en agneaux avec de nombreux lots qui ne sont pas finis, entrainant des invendus.
Vente globale en brebis, cours stables.

MARCHÉS LOCAUX *Ovins*

// SICAFOME (MOULINS-ENGILBERT, 58)

21/08/2023

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 541 - Vente : 91 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	3,56	3,81	3,68	-0,04
		de 38 à 44 kg	3,46	3,85	3,67	-0,09
		de 44 à 50 kg	3,40	3,61	3,44	-0,09
		+ de 50 kg	2,84	3,31	3,10	-0,03
	R	de 32 à 38 kg	3,25	3,53	3,34	0,30
		de 38 à 44 kg	3,28	3,59	3,42	0,06

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 137 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	- de 60 kg	1,15	1,36	1,33	
		+ de 60 kg	1,37	1,51	1,42	0,03
	R	- de 60 kg	0,48	0,84	0,76	-0,20
		+ de 60 kg	1,26	1,36	1,30	0,14
	O	+ de 60 kg	0,91	0,91	0,91	

AGNEAUX MAIGRES — *Effectif : 44 - Vente : 86 %*

Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
	R	de 25 à 35 kg	77	110	90	5,00

OBSERVATIONS

Effectif global : 725 - Taux de vente : 92 %

Agneaux : L'ambiance commerciale reste calme.

Brebis : Transactions dynamiques. Cours fermes à haussiers.

MARCHÉS VOISINS *Bovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

06/09/2023

BROUTARDS 6-12 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 145 - Vente : 91 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
M	U	300-350	3,41	3,45	3,43	-0,04
		400-450	3,42	3,43	3,43	-0,16
F	U	250-300	3,26	3,36	3,33	0,00

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS (€/kg vif) — *Effectif : 84 - Vente : 95 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	24 à 36 mois	2,92	3,16	3,00	
		- 5 ans	2,95	3,02	2,96	0,03
		5 à 10 ans	2,74	2,81	2,78	0,11
		+ de 10 ans	2,55	2,76	2,68	-0,11

GÉNISSES (viandes) — *Effectif : 10 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
F	U	> 350 kg	5,60	5,64	5,62	0,14

VACHES (charolaise) — *Effectif : 20 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Min	Maxi	Moyen	Variation
F	U	- 10 ans + 400 kg	5,55	5,64	5,60	

OBSERVATIONS

Effectif global : 262 - Taux de vente : 94 %.

Broutards : Marché bien approvisionné, cours qui stagne entre 3,40 et 3,45 pour l'Italie, a voir dans les semaines prochaines pour de l'export Algérie.

Laitonnes : Très peu de volumes, cours reconduits.

Vaches / génisses : Cours légèrement baissier, vente rapide. Très peu d'invendus.

MARCHÉS VOISINS *Ovins*

// SA DES GRIVELLES (SANCOINS, 18)

06/09/2023

AGNEAUX DE BOUCHERIE (€/kg vif) — *Effectif : 363 - Vente : 91 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
	U	de 32 à 38 kg	3,66	3,78	3,74	0,12
		de 38 à 44 kg	3,56	4,05	3,78	0,13

OVINS DE BOUCHERIE + 1an (€/kg vif) — *Effectif : 231 - Vente : 100 %*

Catégorie		Poids	Mini	Maxi	Moyenne	Variation
F	U	- de 60 kg	1,31	1,79	1,52	0,03
		+ de 60 kg	1,61	2,10	1,87	-0,03

OBSERVATIONS

Effectif global : 672 - Taux de vente : 94 %

Agneaux : Les sorties ralentissent légèrement et les cours reprennent quelques centimes. Ventes quasi totale.

Brebis : Cours reconduits. La demande semble toujours aussi forte.

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

ANALYSES ET TENDANCES

TABLEAU DE BORD FNB *Viande bovine*

11 Sept 2023

TABLEAU DE BORD DE LA SEMAINE

MARCHÉ

Gros bovins finis : marché porteur, du fait d'absence d'offre en animaux. Restez ferme dans la négociation faite, sur vos animaux!

Bovins maigres : Les prix sont orientés à la hausse grâce à la bonne dynamique des marchés français, européens et pays tiers.

POLITIQUES

Lors du Conseil Fédéral de la FNSEA, ont été évoquées deux nouvelles mesures législatives à venir dans le cadre de la PLOAA, à savoir : l'instauration d'un crédit d'impôt pour «inciter les futurs cédants à intégrer un parcours de transmission» et la création d'un «diagnostic installation-transmission». La FNB rappelle que ces mesures législatives, si enveloppe budgétaire nécessaire, ne doivent se faire au détriment d'avantages fiscaux actuels perçus par les éleveurs, sous peine de pénaliser encore et toujours tous les éleveurs, dans leur compétitivité!

BIEN-ETRE ANIMAL

La Présidente de la Commission européenne s'est dite favorable à présenter une « proposition visant à modifier le statut de protection du loup au sein de l'UE ». Alors que les effectifs de loups augmentent en France comme en Europe depuis des années, la Profession alerte afin de mieux réguler cette population qui met en danger les éleveurs et le pastoralisme. Cette prise de parole d'Ursula Von der Leyen est un premier pas nécessaire à une évolution réglementaire très attendue !

APPLICATION DE LA LOI EGALIM 2 EN FILIERE VIANDE BOVINE

A l'occasion de l'Assemblée Générale de Culture viande, Interbev a présenté la première actualisation partielle des résultats de l'Observatoire de la contractualisation. Cet observatoire était un des engagements de l'interprofession pris à la suite des Assises du Bœuf 2030 il y a quasiment 1 an, lors desquelles l'ensemble des familles interprofessionnelles étaient unanimes dans leurs conclusions : c'est le contrat qu'il fallait déployer pour enrayer la décapitalisation et ses effets aujourd'hui quasiment irréversibles sur tous les maillons de la filière. Et pourtant, très peu d'évolution du nombre de contrats est observée sur les différentes catégories, sauf pour les JB laitiers… malgré les bonnes résolutions prises l'année dernière, les actes ne se font toujours pas sentir et la décapitalisation continue.

FAIT DE LA SEMAINE

La FNB a tenu une conférence de presse le 5 septembre, exprimant notamment les priorités des éleveurs en cette rentrée syndicale et suite au Conseil fédéral du même jour (niveau des prix face à un couprod en hausse, contrats, mise en avant du modèle d'élevage français, refus d'imports ne respectant pas les normes UE). L'occasion aussi de rétablir, face aux fake-news des abatteurs, la réalité du marché actuel : consommation stable, niveau actif des abattages, offre faible en animaux, …

FOCUS

Le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural Algérien autorise à nouveau l'importation de bovins d'engraissement en publiant de nouvelles licences d'importations, et vient par la même occasion de publier un nouveau cahier des charges pour l'importation des bovins d'engraissement aux fins de boucherie. La principale modification concerne l'âge maximal des bovins au départ du bateau, qui passe de 14 à 16 mois, et la suppression d'une limite de poids.

CHIFFRE A RETENIR

12,24 €/kgc

C'est l'indicateur de coût de production d'un Veau Sous la Mère label, mis à jour pour le 1er semestre 2023. Cet indicateur est quasiment stable par rapport au trimestre précédent, mais a augmenté de 6,6% en un an !
Pour les veaux d'Aveyron et du Ségala, le coût de production atteint 8,94 €/kgc pour le 1er semestre 2023 soit +8,8% en un an.
Ces indicateurs sont disponibles sur le site de l'IDELE.

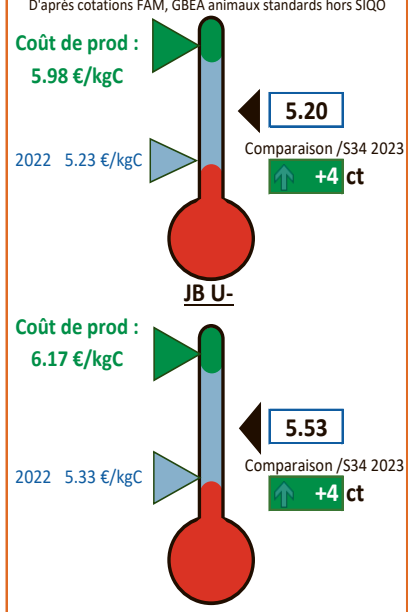
EN REGION

Dans le cadre du SPACE, qui se déroule à Rennes du 12 au 14 septembre, INTERBEV organise deux conférences sur les thèmes majeures de cette rentrée pour la filière viande bovine : une sur « le Contrat, un outil du Pacte sociétal pour préserver la souveraineté alimentaire « , et une autre sur « Le bien-être animal au cœur des filières bovines » conférence organisée conjointement avec l'interprofession laitière.

INDICATEUR DE MARCHÉ FNB *Viande bovine*

Cotations françaises gros bovins entrée abattoirs standards

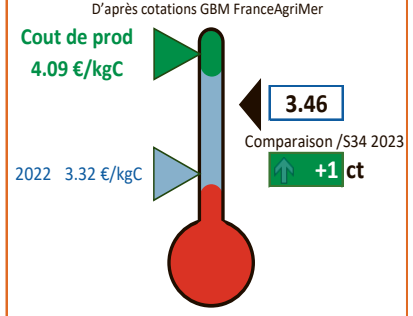
D'après cotations FAM, GBEA animaux standards hors SIQO



Les coûts de production sont calculés en sortie ferme, donc ne tiennent pas compte des frais d'approche.

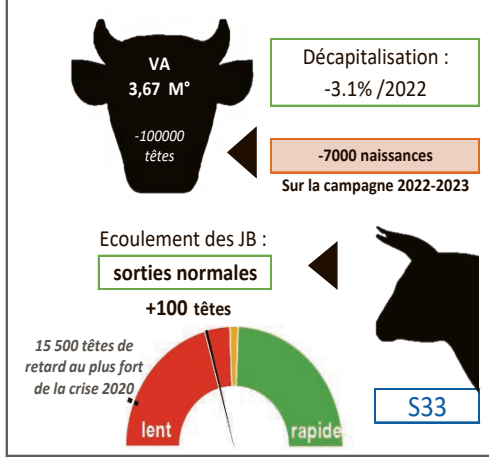
Cotations françaises maigre

D'après cotations GBM FranceAgriMer



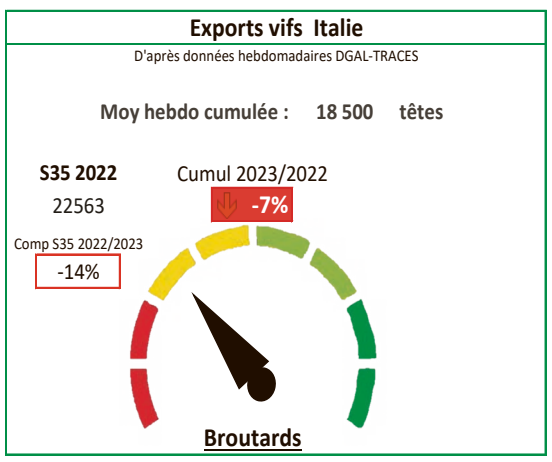
Effectifs d'animaux

GEB-Idele d'après BDNI-SPIE-Normabev, projet Modemo



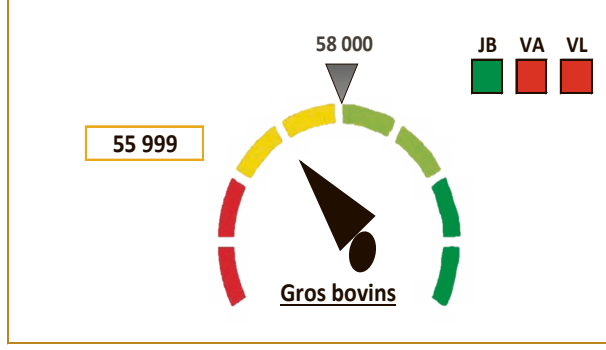
Exports vifs Italie

D'après données hebdomadaires DGAL-TRACES



Abattages hebdo gros bovins

D'après données hebdomadaire Normabev (concernant les abattoirs de plus de 1500 tec/semaine)



Indicateurs de prix de revient

D'après l'accord interprofessionnal INTERBEV

6.17	Vache Charolaise R = (€/kg éc.)
6.75	Génisse R + (€/kg éc.)
5.98	Jeune Bovin U - (€/kg éc.)
4.09	Broutard 400 kg (€/kgvif)

1er semestre 2023

Le ciseau des prix….

D'après INSEE - GEB-Idele et FranceAgriMer

En 25 ans…

+100%	Sur les prix à la consommation
+105%	Sur les charges en élevage
+80%	Sur les prix payés aux poducteurs

* Sources : Normabev, DGAL-TRACE, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

TENDANCES

Synthèse générale

Tendances des Marchés aux Bestiaux
Semaine 37
du 11 au 17 septembre 2023

Cette synthèse nationale sur le commerce de bétail vous est proposée par la FMBV, d'après les cotations relevées sur les marchés de bétail vif et les dires d'experts des gestionnaires et chefs des ventes des marchés.

Broutard(e)s : Les volumes sont insuffisants pour satisfaire la forte demande, dopée par l'ouverture de marchés vers les pays tiers. Les transactions sont rapides et totales. Les cours sont haussiers en toute race et catégorie, avec une nette préférence pour les sujets lourds et vaccinés. En femelles, l'offre est nettement insuffisante pour combler les besoins.

Gros bovins maigres : Les volumes progressent mais ils sont de qualité plus hétérogène. Les sujets moyens ou trop âgés sont triés. Malgré tout, l'offre est encore insuffisante pour satisfaire tous les besoins, surtout que les acheteurs sont nombreux. Les ventes sont fluides et totales à des tarifs fermement défendus.

Boucherie : Les effectifs progressent un peu face à des acheteurs toujours mobilisés. La demande reste dynamique en races à viandes permettant de facilement reconduire les cours ; les vaches mixtes et laitières manquent encore pour pleinement combler les besoins : la hausse des cours se poursuit dans ces catégories.

Veaux : Le commerce est stable dans une ambiance plutôt bonne. La demande est bonne pour l'intégration en France. En revanche l'export vers l'Espagne est plus limité cette semaine. Les cours sont facilement reconduits en toutes races et catégories. Seule la marchandise trop légère reste difficile à placer. En veaux gras, le marché est plus calme face à des apports plus nombreux et moins qualitatifs.

Ovins : En agneaux, la demande est plus dynamique face à des volumes modérés, et parfois de qualité moyenne compte tenu des fortes chaleurs. Les cours sont globalement en hausse aussi bien en allaitant que sur le bassin aveyronnais. En brebis, le commerce est toujours soutenu permettant de facilement reconduire les cours à un haut niveau.

PETITES ANNONCES

Matériel

Tracteur

01 - Achète tout tracteur tout état toute marque avec problème mécanique ou pour pièces.
✆ 07 49 88 65 13

74 - Recherche tracteur de pente Aebi ou Reform.
✆ 06 81 71 47 77

Travail du sol

58 - Vends semoir à engrais Sulky DPX Prima, 900 l., - herse rotative 2.50 m. Quivogne, - 1 cultivateur Rau 3 m. grandes dents, - bétaillère Ponge 5.50 m. (3402)
✆ 06 11 32 57 22

58 - Vends cover crop 24 disques Quivogne 2003, bon état (3605)
✆ 06 73 46 48 71

71 - Vends cause retraite charrue rév. Huard, 4 fers, chisel, combiné, bol mélangeur, pailleuse 17 m3, Volvo bétaillère F4614, le tout TB état.
✆ 06 07 57 55 40

Récolte

38 - Vends laveuse à noix Rousset, poste à souder + 6 cages à lapin, calèche, jardinière.
✆ 04 76 93 51 07

71 - Vends cause cessation presse BR Welger RP235, 2008, faucheuse Kuhn GMD 3511, 2020, plateau Lyonnet 6 m, bon état.
✆ 06 07 91 50 04

Cave

39 - Vends pressoir Vaslin remorque Foulo pompe, diverses cuves, laveuse électrique, canon à gaz.
✆ 06 75 24 49 62

Divers

21 - Recherche tracteurs , - mois. bat., - presses, - chariots élévateur, - télescopiques, - charrues, - bennes, - épandeurs et autres machines agricoles (3501)
✆ 06 30 11 59 25

26 - Vends caisse frigo 33M3 avec groupe 380W, très bon état, 2 portes arrières + 1 latérale.
✆ 06.49.59.87.21

38 - Rech. broyeur axe horizontal à marteaux rouleau palpeur larg 2m50 pas de vibrations.
✆ 06 51 5552 88

58 - Vends pulvérisateur Caruelle Olympia 120 porté, 24 m., 1 200 litres, commande électrique, CT OK, TBE, 6 000 euros, - broyeur jachères Desvoys 2.80 m. déport, 3 500 euros, - banc de scie, moteur électrique (3604)
✆ 06 86 45 25 82

58 - Vends matériel de moulin en fonctionnement jusqu'au 30 septembre (3701)
✆ 03 86 58 35 54

68 - Vends tracteur MF I55 + intercultivateur 4rgs + arrach. de carottes Dewulf GB2 2 rgs + semoir SFOGGA 3m neuf + déchaum.3 m + table trieuse pom.de terre.
✆ 03 89 70 79 24

70 - A vendre enrubanneuse Lely Attis PT 130 de 2018, 1800 BR, parfait état, bras de chargement, vire-botte.
✆ 06 83 53 77 06

74 - Vends tank lait Prominox 2100 L 2 traites, Karcher HD895SX moteur HS, DAC Westfalia 5 postes logiciel, épandeur Kuhn 5T pour pièces.
✆ 06 59 68 84 17

89 - Vends semoir engrais, - moteur électrique 380, - abreuvoir long. 300 l., - vis à grain 10 m., 380, - tank à lait 550 l., - moteur et matériel traite, - remorque 3 t., - foin, paille 140 (3602)
✆ 06 01 72 08 35

Elevage

01 - Vends DAC Alpha Laval lecture boucles chaînes alimentation Acemo 90 m - 2010.
✆ 06 81 05 53 56

07 - Vends 4 panneaux Cornadis Jourdain 4x6 places bovin adulte en 5m + poteaux. Le tout neuf 1800 euros exo TVA.
✆ 06 70 08 43 58

63 - AV 4 stations distributeur automatique concentré Delaval 2 voies aliment + 1 voie minéraux + 1 voie aliment liquide 12500 euros HT à débattre.
✆ 06 21 68 22 91

Véhicule

Utilitaire

01 - Achète Toyota à partir de 1980 dans l'état même sans CT+ Tous pick-up.
✆ 06 42 69 14 31

26 - Vends 4 jantes Land Rover 5 trous bon état 120 euros le lot
✆ 06 89 99 42 88

Achat-Vente

Récolte

42 - Vends petites bottes de foin, récolte 2023. Semoir Goyer 13 rangs sur Perreux (Loire).
✆ 07 67 32 60 36

74 - Vends foin 23 jeune prairie récolté bonne condition en petite botte par 14 et botte ronde. Paille et regain petite botte par 14. Livraison possible.
✆ 06 66 57 06 20

Fourrage

39 - Vente paille, blé, orge, foin de prairie naturelle, et foin de luzerne.
✆ 06 73 92 81 55

43 - Vends 80 bottes paille diam 135, 80 bottes enrubunnage diam 130, foin diam 125, année 2023.
✆ 06 22 36 51 08

52 - Producteur vend betteraves fourragères récolte 2023, luzerne enrubannée diamètre 115 coupe fine, foins, luzerne et sainfoin, farines de pailles.
✆ 06 51 56 58 22

69 - Vends paille blé et orge bottes rectangulaires livrée par 10 ou 20 tonnes.
✆ 04 74 00 30 70

88 - Vends très belle paille de blé ou d'orge ainsi que paille déclassée en départ ou livrée.
✆ 06 36 83 53 99

89 - Vends foin bio 120 x 120, 120 euros la tonne (3702)
✆ 06 87 50 82 50

Propriété

15 - Vends propriété agri 110 ha, 1 tenant avec eau pv,2 stabus 200 bovins, hangar stock + hangar mat, avec/ sans maison, Sud Aurillac. Tél à l'Union du Cantal.
✆ 04 71 45 56 40

Terrain

38 - Achète terrains agricoles à la Chapelle de la Tour ou communes voisines.
✆ 06 08 22 25 90

39 - Vends 5 ha vignes Chardonnay / Savagnin AOP / AOC, banlieue de Lons, actuellement sous fermage et 3 ha de terrains mitoyens plantables
✆ 03 84 43 03 99

Immobilier

01 - Recherche Exploitation agricole, ou ancienne ferme, terrains sur toute la région Rhône Alpes Auvergne Discrétion garantie
✆ 06 74 47 20 20

Location

Agricole

73 - Cherche exploitation agri en tout location min 60 ha. Etudie toute proposition.
✆ 06 29 66 04 32

Emploi

Offre

01 - Exploitation laitière recherche salarié (e) CDD 6 mois Bage-Dommartin.
✆ 06 27 26 16 43

PLUS D'INFOS SUR
www.agribourgogne.fr

18 - Le Service de Remplacement du Cher recrute un(e) salarié(e) agricole polyvalent(e), ayant de la rigueur, une grande motivation et une capacité d'adaptation, pour intervenir dans un Groupe d'Emploi Partagé (GEP) sur le secteur de Lury-sur-Arnon. Travail à effectuer : traite, alimentation entretien et manutention des bovins laits/ bovins allaitants/ caprins, travaux en lien avec les grandes cultures (conduite d'engins agricoles, travaux du sol, semis, entretien du matériel…), travaux en lien avec l'activité viticole (taille des vignes, mise en bouteille …). Poste en CDD, à pourvoir actuellement – Connaissance du milieu agricole souhaité. Permis B et véhicule personnel obligatoire.
✆ 02 48 23 45 89
ou 06 03 46 99 24

38 - SCEA ni ch ass cause santé 50h poly aviculture mat pbat anciens entretenus finan OK étudie proposition. Ecrire à Terre Dauphinoise 34 Rue du Rocher de Lorzier, ZA Centr'Alp - 38430 Moirans
✆ sous réf 202309/01

Cichy
Manutention
concessionnaire Manitou/Yanmar
RECHERCHE MÉCANICIEN H/F.
Contacter Mme Galland
au 03 86 40 91 00
ou envoyer votre candidature
à g.galland@cichy.fr



// PETITES ANNONCES // RESERVEES AUX PARTICULIERS //

3, 10 OU 27 DÉPARTEMENTS // LE JOURNAL ACCEPTE LES PETITES ANNONCES JUSQU'AU LUNDI 12 H

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE (en lettres capitales lisibles, une par case, une case blanche entre chaque mot)

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❑ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION(S)

❑ **RÉGIONALE - 3 DÉPARTEMENTS**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 parution : 10 €TTC
❑ 2 parutions : 15 €TTC
❑ parution supplémentaire : 5 €TTC
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE & BOURGOGNE - 10 DÉPT.**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône & Loire, Vaucluse, Yonne)
❑ 1 parution : 17 €TTC
❑ 2 parutions : 26 €TTC
❑ parution supplémentaire : 10 €TTC
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 DÉPARTEMENTS**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, *Gard*, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe & Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas-Rhin, Rhône, Saône & Loire, Haute-Saône, Savoie, Haute-Savoie, Vosge, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 parution 29 €TTC - ❑ 2 parutions 43 €TTC - ❑ parution supplémentaire 15 €TTC (identiques et consécutives)

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Matériels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Équins
❑ Volailles/lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÈGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne.
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte n° I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I
expire fin I_I_I / I_I_I Signature :
Banque :

Terres de Bourgogne
1, rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél. : 03 80 78 90 40 - Fax : 03 80 70 08 02

Votre justificatif comptable

À découper et à conserver
parue le :
Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
.....

Collez ici votre annonce parue dans le journal

Montant : € TTC
(dont TVA 20 % soit €)

PETITES ANNONCES

AGENT AGRICOLE SECTEUR TONNERRE (89)
RECHERCHE COMMERCIAL (H/F)

MASSEY FERGUSON

Pour vente de matériels agricoles
sur les secteurs : Yonne / Côte d'or / Aube
Poste en CDI

Missions : Développement du fichier client, conseil technique dans le choix du matériel, rédaction des devis et bons de commande
Mise à disposition : voiture,carburant,téléphone portable,ordinateur portable, indemnisation frais de repas
Rémunération : fixe + commissions sur ventes

Envoyer CV + LM à lucas.fils@orange.fr
Contact téléphonique : 03 86 75 20 98

SICAREV COOP ÉLEVEUR DE GOÛT

recrute à BELLENOT-SOUS-POUILLY (21) :

1 TECHNICIEN DE CENTRE - BOUVIER AIDE AGRICOLE H/F - CDI

- Gérer les flux et le tri des bovins (réception, manipulation, pesée, gestion de la traçabilité, expédition).
- Assurer le bien-être des bovins au centre : alimentation des bovins, suivi sanitaire.
- Assurer le nettoyage et maintenance du centre.
- Connaissances et aptitudes à la manipulation des bovins.

Envoyez votre candidature à l'adresse suivante :
contactrh@sicarev.com

Animaux

Bovin

01 - Achète génisses et boeufs de 1 à 2 ans certifiés bio.
✆ 06 08 61 13 46

03 - Elevage Lena Olivier 03360 Urçay vend reproducteurs limousins de l'année et de 2 ans fils de Lano (RRE), Loustick (RRE), Magistral (RRVS), - vaches pleines HBL, vêlage d'automne et 10 laitonnes VIA GIE LAUV LIM (3101)
✆ 06 28 02 04 05

18 - Vends choix de très bons reproducteurs charolais HBC, nés en oct.-déc. 2022 et janv. 2023, hivernés au pré, avec toutes garanties sanitaires, prix raisonnable, à choisir entre : fils de MAORI (élevage Goujat, 69) ; PLATINI (élevage Franck Melet, 03) ; POETE (élevage Pichard Hugues, 71), champion Sommet Elevage 2022 et Paris 2023 et plusieurs vêlages faciles pour génisses. SCEA Bonnichon-Lemasson, La Maison du Bois, 18370 St-Jeanvrin.
✆ Anthony : 06 07 62 33 74 Jean-Marc : 06 07 91 98 08

18 - EARL Breton vds 4 taureaux charolais HBC de 18 mois type mixte et mixte viande issus de pères à vêlage très facile.
✆ 06 82 25 17 13

43 - Prendrai bovins en pension dans stabu logettes + cornadis 46 places.
✆ 06 81 30 30 63

58 - Vends 10 taureaux 18 mois + veaux de l'année HBC, SC, vêlage facile, bonne qualité maternelle, GS, livraison assurée. EARL Colmont. (3202)
✆ 06 08 78 05 01
ou 06 99 25 33 53

69 - Vends reproducteurs Limousins HBL, très bonnes origines, docilité, avec ou sans gêne sans corne.
✆ 06 71 61 73 16

71 - Élevage limousins HBL vend taureaux repro 18 mois et veaux 12 mois (2 gène sans corne).
✆ 06 20 55 81 02

74 - Prends bovins en pension toute l'année, ensilage maïs aire paillée, réservations.
✆ 06 08 53 93 69

89 - Elevage charolais HBC vend taureaux reproducteurs prêts à saillir, mâles 2023 -vaches,-génisses. Vente permanente femelles et reproducteurs.Livraison posible. GAEC Cadoux Père et Fils -89420 St André en Terre Plaine (3006)
✆ 06 89 18 05 87
06 79 50 15 71
GAEC CADOUX

Caprin

01 - Achète brebis, chèvres réforme, agneaux toutes catégories, paiement comptant.
✆ 06 07 96 23 40

38 - Vend bouc reproducteur, 4 ans, race Saanen. Garanties sanitaires.
✆ 06 89 95 05 24

71 - Vends 2 boucs alpins 18 mois écornés, issus IA, TBO. Gaec de Dulphey, 71240 Mancey.
✆ 06 09 38 36 24

Ovin

21 - Vend bélier 18 mois, 190 euros, - cherche 12 brebis ou agnelles (3603)
✆ 06 42 75 69 96

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Chien

21 - Vends chiots Berger d'Anatolie, 2 M., 2 F. disponible à partir du 15/09, parents sur troupeaux. N° siret: 85220249800014, n° de la mère : 250269610374043 (3703)
✆ 06 79 44 77 63

38 - Vends 5 chiots âgés de 2 mois (3F-2M) Border Collie, non Lof, N° immat mère 250269606564887, prix : 300 €.
✆ 07 50 50 03 06

Equin

63 - Achète chevaux et poneys tout genre à valoriser et de réforme. Faire propo.
✆ 06 81 21 25 20



Terres de Bourgogne
Petites annonces
03 80 78 90 40





ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

HOTEL LE CEP
Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 27 rue Maufoux,
21200 BEAUNE
516 920 121 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 21 JUIN 2023 il résulte que la société BECOUZE, ayant son siège social 1 rue de Buffon - 49100 ANGERS, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.
POUR AVIS
Le Président

AL23009714

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 18 juillet 2023, l'associée unique de la société RENOLIT ONDEX, SASU au capital de 9 067 500 euros, sise avenue de Tavaux Chevigny-Saint-Sauveur - 21800 QUETIGNY, immatriculée 388 583 395 RCS DIJON, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
Le Président

AL23009717

Exco Socodec

MODIFICATION DE CO-GERANT

MISS COOKIES FACTORY
SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 2 rue des Savelles
21310 ARCEAU
820 521 235 RCS DIJON

Suivant délibération du 13/07/23, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Dominique GRANDGERARD de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Mention RCS DIJON

AL23009723

Exco Socodec

MODIFICATION DE CO-GERANT

MISS COOKIES EXPANSION
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 2 rue des Savelles
21310 ARCEAU
834 350 332 RCS

Suivant délibération du 13/07/23, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Dominique GRANDGERARD de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Mention RCS de DIJON

AL23009726

Exco Socodec

MODIFICATION DE CO-GERANT

MISS COOKIES FAMILY
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 2 rue des Savelles
21310 ARCEAU
789 449 139 RCS DIJON

Suivant délibération du 13/07/23, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Dominique GRANDGERARD de ses fonctions de gérante à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Mention RCS DIJON

AL23009728

Exco Socodec

MODIFICATION DE CO-GERANT

MC GROUPE
SARL au capital de 290 630 €
Siège social : 2 rue des Savelles
21310 ARCEAU
827 921 180 RCS DIJON

Suivant délibération du 13/07/23, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Dominique GRANDGERARD de ses fonctions de gérante à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Mention RCS DIJON

AL23009732

PLUS D'INFOS SUR
www.agribourgogne.fr

Exco Socodec

TRANSFERT DE SIEGE DANS LE MÊME RESSORT

MCC
Société civile immobilière
au capital de 10 000 euros
Siège social : 13 rue du Pré Rondot -
21850 SAINT APOLLINAIRE
912 994 449 RCS DIJON

Aux termes d'un délibération en date du 13/07/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 13 rue du Pré Rondot - 21850 SAINT APOLLINAIRE au 2 rue des Savelles - 21310 ARCEAU à compter du 13/07/2023 et de modifier , en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis. La Gérance

AL23009734

TRANSFORMATION

DOMAINE DE BELLENE
Société civile d'exploitation
au capital de 1 110 000 euros
Siège social :
41 Rue du Faubourg Saint-Nicolas
21200 BEAUNE
489 239 244 RCS DIJON

Par décisions du 31/08/2023, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées nonobstant la transformation.
Le capital social reste fixé à la somme de 1 110 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
Les fonctions de Gérant de la société GROUPE BELLENE ont pris fin ce jour du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : société GROUPE BELLENE, société par actions simplifiée au capital de 703 535 euros dont le siège social est situé ZI Savigny les Beaune – 19 Rue Jacques Germain – 21420 SAVIGNY LES BEAUNE, immatriculée sous le n°514 693 944 RCS DIJON, représentée par son Président M. Nicolas Potel.
Pour avis. Le Président

AL23009749

SELARL Cabinet d'Avocats ORLHAC - PIALES
7 rue de la grange aux grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

OXYMORE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 050 600 euros
Siège social : 14 rue des Chalands,
21800 QUETIGNY
891 293 508 RCS DIJON

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 05/09/2023, M. Emmanuel LEUDIERE demeurant 13 rue Pontus de Thyard 21000 DIJON a été nommé en qualité de Président en remplacement de la société MA VIE LA, démissionnaire.

AL23009768

SELARL Cabinet d'Avocats ORLHAC - PIALES
7 rue de la grange aux grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER

COMMISSAIRE AUX COMPTES

CONSEIL HABITAT SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 14 rue des Chalands,
21800 QUETIGNY
514 691 005 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 14/11/2022, il résulte que la société EOS, domiciliée 2 rue des bons enfants 21000 DIJON, a été nommé en qualité de CAC titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

AL23009772

SELARL Cabinet d'Avocats ORLHAC - PIALES
7 rue de la grange aux grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER

COMMISSAIRE AUX COMPTES

CHS DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 14 rue des Chalands,
21800 QUETIGNY
845 057 330 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 14/11/2022, il résulte que la société EOS, domiciliée 2 rue des bons enfants 21000 DIJON, a été nommée en qualité de CAC titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027.

AL23009776

COMMISSAIRE AUX COMPTES

XENIA
Société par actions simplifiée
au capital de 514 512 euros
Siège social :
Grande rue du Faubourg St Georges,
21250 SEURRE
904 148 434 RCS DIJON

AGOA 31/05/2023 – Nomination CAC titulaire jusqu'au comptes clos le 31/12/2028
NM : REVISION, GESTION, AUDIT, 1 rue du Dauphiné, 21121 FONTAINE LES DIJON, RCS DIJON 790 172 977
POUR AVIS
Le Président

AL23009781

NON DISSOLUTION

MB IMMO
SAS au capital de 3 000 €
Siège social : 16 Place Carnot -
21200 BEAUNE
852 404 235 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL23009791

NON DISSOLUTION

BOUILLOT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 21 Rue Martenot –
21550 LADOIX-SERRIGNY
908 420 623 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 15 juin 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS. Le Président.

AL23009793

// GÉRANCE

Jean-Yves HADDAD
Avocat
75 avenue des Vosges
67000 STRASBOURG

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte notarié reçu par Maître Frédéric PAPOT, notaire à SAINT-USAGE (21) 2 rue de l'Echelotte, en date du 25 août 2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de DIJON 1 le 1er septembre 2023, sous dossier n°2023 00043253 et référence 2104P1 2023 N 01851,
Madame Geneviève Louise Marie ROBIN épouse MAYEUX, née le 14 août 1954 à TOURS, demeurant Ferme de Champignolot à 21510 ETALANTE,
a vendu à Madame Marie-Jeanne DAMM née CUNIN, née le 07 septembre 1955 à METZ, demeurant 6 bis boulevard de l'Ouest à 21000 DIJON,
le fonds de commerce d'officine de pharmacie sis à AIGNAY-LE-DUC (21510) – 1 rue des Ducs de Bourgogne, objet d'une inscription au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 333 777 274, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant,
moyennant le prix de 2.086,00 euros.
La prise de possession a été fixée au 10 septembre 2023.
Il n'a pas été constitué de séquestre.
L'adresse de correspondance a été fixée au 1 rue des Ducs de Bourgogne – 21510 AIGNAY-LE-DUC.
Pour insertion légale.
Jean-Yves HADDAD, avocat

AL23009724

// VENTE AUX ENCHÈRES

S.C.P. d'AVOCATS THUAULT FERRARIS CORNU
2 RUE DE LA BANQUE
(Place du Palais de Justice)
89000 AUXERRE
Pour tous renseignements : 03.86.72.09.89

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

D'une maison d'habitation sur la commune de RUGNY (89430)
L'adjudication aura lieu au Palais de Justice d'AUXERRE
Le vendredi 20 octobre 2023 à 14 heures
DESCRIPTION :
Une maison d'habitation sur la commune de RUGNY, lieudit le Village Rugny, composée d'une cuisine, salle à manger, une chambre, cave et grenier référencée au cadastre comme suit :
Section G
N° 399
Lieu-dit Le Village Rugny
Nature Sol
Contenance 0Ha 08a 70ca
CONDITIONS DE LA VENTE :
Tout intéressé peut prendre communication du cahier des charges au greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, Palais de justice. Et sur le site du Conseil National des Barreaux : Avoventes.fr
Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau d'Auxerre.
Le bien peut être visité le Mardi 10 octobre 2023 de 11 Heures à 12 Heures.
La vente aura lieu en un seul lot sur la mise à prix de : **35.000,00 euros**
CONSIGNATION POUR ENCHERIR :
3.500,00 Euros
(par chèque de banque libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Auxerre)
Frais en sus.
Fait à Auxerre, le 30 août 2023
Signé : Maître Alain THUAULT, avocat associé de la SCP THUAULT FERRARIS CORNU

AL23009640

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 11/09/2023
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
TALANT : Libre
Friches en zone AOP viticole BOURGOGNE Urbanisme : PLUi de Dijon Métropole: Apv, zone agricole paysagère et de proximité viticole
56 a 20 ca
- Les epoutieres: AB-274-448[239]
CORROMBLES : Loué Objectif : Maintien de l'exploitant
Prés
Urbanisme : RNU
46 a 93 ca
- La petite rue: AC-14-15
POMMARD : Libre
Terre située en zone AOC COTEAUX BOURGUIGNONS - Urbanisme : RNU
4 a 35 ca
- Champs pourris: AW-75
VARANGES : Libres - Terres Urbanisme : Zone non constructible de la carte communale
3 ha 72 a 05 ca
- Le bas des iles: ZM-17(J)-17(K)
MARLIENS : Libres - Terres Urbanisme : Zone non constructible de la carte communale
55 a 70 ca
- La rente blanche: ZC-62[48]-63[48]
MARLIENS : Libres - Terres Urbanisme : Zone non constructible de la carte communale
2 ha 34 a 30 ca
- La rente blanche: ZC-47
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
TART: Terres - Urbanisme : Zone A du PLU
2 ha 07 a 50 ca
- 'La repe': ZK- 1
ARNAY-LE-DUC: Prés – Urbanisme : Zone A du PLU
16 ha 94 a 50 ca
- 'Bois du puy': ZD- 10 - 'Couture de preveu': ZD- 8(J)- 8(K)- 9
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/10/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23009799

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

MAGNIN INNOVATION DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : Lieudit Crépey –
21360 AUBAINE
531 133 411 RCS DIJON

Par décision du 28 août 2023, la société CQFD, SAS au capital de 2 000 euros, dont le siège social est situé Hameau de Crépey à AUBAINE (21360), immatriculée sous le numéro 889 361 754 R.C.S. DIJON a, en sa qualité d'associée unique de la société MAGNIN INNOVATION DEVELOPPEMENT, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.
Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société MAGNIN INNOVATION DEVELOPPEMENT au profit de la société CQFD, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL23009670

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL SOLANGE ET MICHEL DAVID
SOCIETE CIVILE en liquidation
Au capital de 16 769.39 euros
Siège social : Verdonnet
21330 LAIGNES
388 619 231 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur DAVID Michel, demeurant Verdonnet 21 330 LAIGNES, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à VERDONNET 21 330 LAIGNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur.

AL23009722

CLÔTURE DE LIQUIDATION

BILLAUT BERNARD
SARL en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège social et siège de liquidation :
Avenue Recteur Bouchard
21640 GILLY LES CITEAUX
379 395 429 RCS DIJON

L'AGO réunie le 1er août 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bernard BILLAUT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL23009778

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI BIMO
SCI en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
41 avenue Recteur Marcel Bouchard -
21640 GILLY LES CITEAUX
444 606 495 RCS DIJON

L'AGO réunie le 1er août 2023 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Agnès BILLAUT, demeurant 41 avenue Recteur Marcel Bouchard, 21640 GILLY LES CITEAUX et Madame Caroline CIAMOS, demeurant 13 rue d'Epernay, 21640 GILLY LES CITEAUX, de leur mandat de liquidateur, donné à ces dernières quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL23009780

CLÔTURE DE LIQUIDATION

DOMAINE PIERRE AMIOT ET FILS
Société civile d'exploitation agricole en liquidation
au capital de 106 740,96 euros
Siège social : 27 grande rue -
21220 MOREY ST DENIS
Siège de liquidation : 33 Grande rue –
21220 MOREY ST DENIS
319 346 599 RCS DIJON

L'Assemblée Générale du 30 aout 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Louis AMIOT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL23009803

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 05 septembre 2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : FROMAGERIE AU GAS NORMAND
Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : Vente ambulante et sous les halles de Dijon de fromages, salaisons, charcuterie et tous comestibles.
Siège social : Les Halles Centrales – 21000 DIJON
Capital de 1.000,00 euros
Durée : 99 ans
Gérance : Monsieur Christophe LECOQ, demeurant 17 rue Paul Thenard – 21000 DIJON

AL23009725

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : SPORT AVENUE.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 24 b rue de la vigne aux chiens, 21850 St Apollinaire.
Objet : Négoce de tous articles et matériels de sports, prestations évènementielles dans le domaine du sport, sponsoring,
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1500 euros
Cession d'actions et agrément : cession libre pour l'associé unique
si plusieurs associés agrément demandé à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Pierre Louis Haristoy 6 impasse de la fontaine soyer 21850 St Apollinaire.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL23009730

AVIS DE CONSTITUTION

SAS DE L'ENCLOS
Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 01/09/2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : SAS DE L'ENCLOS
FORME : Société par Actions Simplifiée ;
OBJET :
La société a pour objet : l'exploitation et la gestion de biens agricoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société ; la réalisation de travaux agricoles et ruraux ; la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation,l'exploitation de tous établissements ou fonds de commerce se rapportant aux activités spécifiées ;la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations civiles ou commerciales,ou, entreprises civiles ou commerciales, pouvant se rattacher à l'objet social. Ainsi que toutes opérations quelconques,contribuant ou accessoires à la réalisation de l'objet social.
CAPITAL SOCIAL : 4.000 € divisé en400 actions de 10 € chacune. Il correspond au total des apports nets de l'ensemble des actionnaires ;
SIEGE SOCIAL : BROIN (21250) – 260, rue du Château ;
DUREE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS ;
PRESIDENT : M. Virgil BON, domicilié à BROIN (21250) – 676, Grande Rue ;Chaque action donne droit à une voix en assemblée générale.
La Société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis

AL23009733

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MEURSAULT (21190) du 31/07/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée.
Dénomination : CLOS PADAR.
Siège : 16 B rue de Mazeray à MEURSAULT (21190).
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 252 500 euros composé d'apport en nature.
Objet : Toutes prises d'intérêts ou de participations dans des sociétés ou entreprises (commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, civiles (e.g. : agricoles ou vitivinicoles),), la souscription ou l'acquisition sous quelque forme que ce soit, de toutes valeurs mobilières comme de toutes parts d'intérêts ou autres droits sociaux, la gestion et la détention desdits droits sociaux et participations. L'accomplissement de toutes prestations de direction et/ou de services en matière de conseils, gestion, d'administration et d'assistance, et ce, en tous domaines. L'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, forestier, agricole, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Pierre-Antonin DARVIOT, demeurant 16 B rue de Mazeray à MEURSAULT (21190).
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis
Le Président

AL23009763

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

AVIS DE CONSTITUTION

L.A. DEVELOPPEMENT ; Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 500 euros ; Siège social : 12 Rue du Puits de Bois, 21370 PRENOIS ; Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PRENOIS du 8 septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle ; Dénomination : L.A. DEVELOPPEMENT ; Siège : 12 Rue du Puits de Bois, 21370 PRENOIS ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ; Capital : 1 500 euros ; Objet : - Toutes opérations se rapportant à l'électricité générale ; - L'étude, la conception, la réalisation de toutes formes d'installations électriques, d'équipements automatisés et d'équipements électroniques ; - Les conseils et prestations de services en matière de gestion, de conseil, d'assistance administrative, informatique, comptabilité, trésorerie ou tout autre type de prestation marketing ou commerciale, auprès des particuliers, des entreprises et de tout établissement public ou privé ; - La participation active à la conduite de la politique et au contrôle des filiales ; - La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective ; Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés ; Président : M. Lucas, Frédéric, Georges, François ANDRIEU, demeurant 12 Rue du Puits de Bois, 21370 PRENOIS ; La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis, Le Président

AL23009786

ANNONCES LÉGALES

AGE OR EXPERTISE COMPTABLE - CHALON SUR SAÔNE –

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date du 16 août 2023 à DIJON, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière.
Dénomination : VAROIS JYC.
Capital : 300 Euros.
Siège social : 21 Route de Fontaine Française 21490 VAROIS ET CHAIGNOT.
Objet : La société à pour objet l'acquisition, la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou tout autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir (ou apporté à la société) et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social, notamment la souscription d'emprunts bancaires liés à l'objet social.
Durée : 99 années.
Gérant : Monsieur Yannick COHU demeurant 21 Route de Fontaine Française 21490 VAROIS ET CHAIGNOT.
Agrément : Les cessions de parts sociales sont libres entre associés. Toutes les autres sont soumises à agrément.
Immatriculation : au RCS de CHALON SUR SAONE.
Pour avis.

AL23009792

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Ludivine TUPIN-ORMANCEY, en date du 5 mai 2023, à Colmier Le Bas.
Dénomination : SCI GELOU-LUGNY.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 15 Ancienne Chartreuse de Lugny, 21290 Leuglay.
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 86000 euros
Montant des apports en numéraire : 8600 euros.
Apports en nature : 77400 d'un montant de 77400 euros.
Cession de parts et agrément : Soumise à agrément.
Gérant : Monsieur Edouard LANDEL, demeurant Ulica Truskawiecka 4, 02929 VARSOVIE
Gérant : Monsieur Pierre LANDEL, demeurant 3 rue Henry Flon, 77300 Fontainebleau
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis.

AL23009800

AVIS DE CONSTITUTION

SCI EDB
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 Route de Nevers
21210 SAULIEU
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAULIEU du 25r août 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : SCI EDB
Siège social : 7 Route de Nevers, 21210 SAULIEU
Objet social :
-l'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société,
- l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Denis BRULEY demeurant 7 Route de Nevers – 21210 SAULIEU.
Clauses relatives aux cessions de parts :
Cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL23009805

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

TYR SECURITE

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 5 RTE DES BERTRANGES
58400 Raveau
892 315 128 RCS de Nevers

Par décision du 18/08/2023, l'associé unique a décidé de transformer la société en EURL, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 18/08/2023. et a nommé gérant RUELLE Rudy, demeurant 5 Route des Bertranges 58400 Raveau.
Modification du RCS de Nevers

AL23009566

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARL MVT

SARL au capital de 4500 euros
Siège social
28 RUE CHARLIE CHAPLIN
58640 Varennes-Vauzelles
899 416 655 RCS de Nevers

L'AGE du 30/08/2023 a décidé de transférer le siège social 2. Rue de Lung 58000 Nevers.
Mention au RCS de Nevers.

AL23009660

AVIS DE TRANSFORMATION EN GAEC

EARL DE COGNAN

Au capital social de 294 000 euros
Cognan Ourouer Vaux d'Amognes -
58130 GUERIGNY
RCS NEVERS - N° 423 631 472

Par pv d'AGE du 25 juillet 2023, l'EARL DE COGNAN a été transformée le 25 juillet 2023 en :
FORME : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
OBJET : activités agricoles
DENOMINATION SOCIALE : GAEC DEROCHE
SIEGE SOCIAL : 881 Cognan Bas - 58130 VAUX D'AMOGNES
GERANTS : M. DEROCHE Jean-Marie et Alexandre, demeurant à 881 Cognan Bas - 58130 VAUX D'AMOGNES
CAPITAL SOCIAL : 294 000 euros divisé en 294 parts de 1 000 euros représentant de biens mobiliers
DUREE : 99 ans
Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Le groupement a été agréé suivant décision préfectorale du 21 mars 2023.
Pour avis, la gérance

AL23009721

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ECBA - EXPERT CONSEIL EN BATIMENT ET AGRICULTURE

SAS au capital de 1000 €
Siège social : La Tolonne,
25 Rue Des Artistes - Les Aubues -
58400 CHAULGNES
850 114 612 RCS de NEVERS

Le 30/08/2023, l'AGE a décidé de modifier l'objet social comme suit :
- L'exercice de la profession d'Expert Foncier Agricole et Immobilier
- La gestion de projets de constructions et les activités d'économiste de la construction
- L'expertise en bâtiment
- Les activités de conseils et assistance aux entreprises
La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.
Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.
Mention au RCS de NEVERS

AL23009758

AUTRES

GARAGE SAINT LAZARE 2

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 9006 Plantes des Religieuses
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
882 138 209 RCS NEVERS

Par décision du 28/08/23, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 40 000 euros, divisé en 4 000 parts sociales de 10 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par : Président : Monsieur Mathieu FREMONT, demeurant 15 Rue de la Violette, 58400 LA CHARITE SUR LOIRE. Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Mathieu FREMONT, associé unique.
POUR AVIS

AL23009745

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCP E.CAVET-JACOB

Notaire14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

Suivant acte reçu par Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du Mal Leclerc, le 28 Juillet 2023, enregistré au SPFE DE NEVERS 1, le 11/8/2023 dossier 202300016601, réf : 5804P01 2023 N 00414, contenant cession de parts de la Société dénommée CARRE DE TREFLES SARL, ayant son siège social à CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS (Nièvre) Chamery, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 412 129 439,
Il a été nommé comme nouveau gérant de ladite société : Mme GUILLOUARD Géraldine Patricia, dt à PREMERY (Nièvre) 16 rue de Nièvre, pour une durée illimitée à compter du 28 juillet 2023, en remplacement de Mr Patrick GUILLOUARD, dt à CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS (Nièvre) «Chamery».
En conséquence, à compter du 28 Juillet 2023, ladite sera gérée par Mme GUILLOUARD Géraldine, laquelle accepte ses fonctions.
L'article des statuts est modifié en conséquence.
POUR AVIS
Me E.CAVET-JACOB, Notaire.

AL23009752

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SARL ADRA
Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 000 €
Siège social : 41, Grande Rue – 58700 PREMERY
838 460 483 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGO du 01/09/2023 M. Iskander YAHIA dt à PREMERY (58) – 41, Grande Rue a été nommé aux fonctions de co-gérant de la société à compter du même jour.

AL23009759

COMMISSAIRE AUX COMPTES

GENEOL GENIE CLIMATIQUE

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : ZA des Chamonds
Rue Edouard Branly
58640 VARENNES VAUZELLES
731 880 258 RCS NEVERS

L'AGO du 30.05.2023 a constaté le non-renouvellement du mandat de la société FITECO, Commissaire aux Comptes.
Pour avis.

AL23009787

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : CHAROY.
Forme : SCI.
Capital social : 3000 euros.
Siège social : LE BOURG, 58110 ROUY.
442677613 RCS de Nevers.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 juillet 2023, les associés ont décidé, à compter du 1 juin 2007, de transférer le siège social à 5 RUE DU CHATEAU MARAIS, 58700 Lurcy le Bourg.ART 4
Mention sera portée au RCS de Nevers.

AL23009794

CHANGEMENT DE GÉRANT

Suite à l'assemblée générale tenue le 14 Août 2023, il a été prononcé un changement de gérant de la SARL MLIN – 2 bis Grande Rue 58 800 HERY- RCS 502238686
Ancien Gérant : Nicolas THEVENET – 19 rue des Docks 58 000 NEVERS
Nouveau Gérant : Eric SAINT-DIZIER – 8 rue du champ perdrix 21 410 FLEUREY
Le représentant légal

AL23009801

TRANSFORMATION

GARAGE GORECKI

SAS au capital de 8000 €
Siège social :
3 PL DU CHAMP DE FOIRE
58170 Luzy
433 373 594 RCS de Nevers

L'AGE du 01/08/2023, a décidé de transformer la société en EURL, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 01/08/2023. et a nommé gérant M. GORECKI Lionel, demeurant 4, rue de la Garenne 58340 Cercy-la-Tour.
Modification du RCS de Nevers

AL23009796

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GDS RENOVATION
Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €
Ancien siège social : Les Queudres – 58130 SAINT AUBIN LES FORGES
Nouveau siège social : 87, Route de Bourgogne – 58000 SAINT ELOI
799 033 550 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 25/07/2023 le Président a décidé de transférer à compter du 1er aout 2023 le siège social de SAINT AUBIN LES FORGES (58) – Les Queudres à SAINT ELOI (58) – 87, Route de Bourgogne, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL23009814

// GÉRANCE

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud –
58000 NEVERS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à NEVERS et à MARZY (Nièvre) des 30 et 31 août 2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement NEVERS le 05 septembre 2023, Dossier 2023 00017692, référence 5804P01 2023 A 579, la société GUILLOCHON-JURE, immatriculée 820 312 064 RCS NEVERS, a cédé à Madame Anaïs ZEITOUN, Un fonds de commerce de « tabac, débit de boissons, presse, jeux, restauration, épicerie, préparation de plats à emporter » connu sous l'enseigne « l'Odyssée » sis et exploité 4 place de l'Eglise – 58180 MARZY.
Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal, hors marchandises, de 180.000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 155.000 euros et aux matériels et mobilier servant à son exploitation pour 25.000 euros.
L'entrée en jouissance a été fixée au 30 août 2023.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière date des publications légales au cabinet de la société d'avocats MARTIN – LECLERC, 14 rue Georges Dufaud – 58000 NEVERS.
Pour unique insertion

AL23009747

// DIVERS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 4 septembre 2023.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE STBS**.3 Boulevard de la République 58200 Cosne-Cours-sur-Loire.RCS Greffe de Nevers 821 854 619.Activité : Restauration traditionnelle. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers .

AL23009737

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 4 septembre 2023.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE LA PLAINE DES PIRATES**.172 Avenue du Stand 58000 Challuy.RCS Greffe de Nevers 837 474 394. Activité : Autres activités récréatives et de loisirs.Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Juillet 2023, désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

AL23009738

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 4 septembre 2023.**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE BIK'AIR**.7 Bis Rue du 13ème de Ligne Bâtiment 3, Place d'Armes 58000 Nevers.RCS Greffe de Paris 849 764 436.Activité : Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Juillet 2023 , désignant administrateur SELARL AJRS prise en la personne de Me Thibaut MARTINAT 3, avenue de Madrid - Administrateurs Judiciaires - 92200 Neuilly-sur-Seine avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

AL23009739

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 4 septembre 2023.**AUTRE FORME JURIDIQUE MEZIANI YANNICK**.4 PL MAURICE RAVEL 58000 NEVERS. Activité : Autres services personnels n.c.a.. Jugement modifiant le plan de redressement.

AL23009740

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 4 septembre 2023.**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE LNV CONFECTION**.31 bis Rue de la Préfecture 58000 Nevers.RCS Greffe de Bourges 902 888 288. Activité : Fabrication de vêtements de dessus.Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Février 2023 , désignant mandataire judiciaire SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

AL23009741

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 4 septembre 2023.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU P'TIT MORVAN**.4 Rue du 26 Juin 1944 58230 Dun-les-Places.RCS Greffe de Nevers 913 281 093.Activité : Boulangerie et boulangerie-pâtisserie.Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Juin 2023, désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

AL23009742

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 4 septembre 2023.**MORIN JULIE GABRIELLE**.18 route de Clamecy 58140 Lormes.RCS Greffe de Nevers 884 496 464. Activité : Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé.Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Octobre 2022, désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

AL23009743

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 4 septembre 2023. **SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE CAP EXTREME**.le Bourg 58140 Brassy. RCS Greffe de Nevers 449 516 533.Activité : Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers.Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Mars 2023 , désignant mandataire judiciaire SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

AL23009744

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

DRONE PERFORMANCES & CONSULTING

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 10.000 €
Siège social :13 av de Conti
58320 POUGUES-LES-EAUX
811 692 177 R.C.S. Nevers

Suivant procès-verbal en date du 30 juin 2023, age a :
- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur : Mme ROHAUT Stéphanie .
- prononcé la clôture de la liquidation à compter du 30 juin 2023.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Le liquidateur.

AL23009775

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 27 juillet 2023 constitution de la SELARL
Dénomination : SELARL DENTALICE.
Capital : 1000 Euros.
Siège social : 30, Rue du maréchal Leclerc 58200 Cosne-Cours-sur-Loire.
Objet : l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste suivant les règles édictées par le Conseil de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes.
Gérant : Mme. Alice PAGE, 14 rue des Pierres 58200 POUGNY.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation RCS de NEVERS.

AL23009667

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 4 septembre 2023, à Aillant sur Milleron.
Dénomination : KRYSTY TENDENCY.
Forme : EURL.
Siège social : 11 grande rue, 89120 Charny Orée de Puisaye.
Objet : Vente de vêtement, chaussures, maroquinerie, bijoux fantaisie, cosmétiques (savons, maquillage, parfums, etc...) accessoires (ceintures, chapeaux, etc...), sous-vêtements, bougies.Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 4000 euros
Gérant : Madame Christelle LIHOREAU, demeurant 6 la grande Hatonnière, 45230 Aillant sur Milleron
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
Pour avis.
La gérante

AL23009715

AVIS DE CONSTITUTION

Statuts du 22/08/2023, constitution d'une SASU.
Dénomination : CERES
Objet social : Rôtisserie, vente de poulets rôtis sur les marchés - préparation et vente de plats à emporter et pizza, épicerie, dépôt de pain, vente de boissons (alcooliques, alcoolisées et non alcoolisées), vente de bimbeloterie, journaux
Siège social : 5 chemin sous les Coutrons 58500 Billy-sur-Oisy.
Capital : 1000 euros.
Durée : 99 ans.
Président : Nicolas CORPS, demeurant 23 rue de la Varée, 25240 Mouthe.
Admission aux assemblées et droits de votes : tout actionnaire peut participer aux assemblées, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : Libre pour l'associé unique et agrément pour tous les autres cas.
Immatriculation au RCS de Nevers

AL23009716

IMMATRICULATION (EURL À CAPITAL FIXE)

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATEAU CHINON du 31/08/23 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination sociale : L'AGENCE DU MORVAN
Siège social : 8 Bis Boulevard de la République, 58120 CHATEAU CHINON VILLE
Objet social : L'activité d'agence immobilière en transaction immobilière et fonds de commerce, l'activité de gestion immobilière,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros en numéraire
Gérance : Madame FANNY LHERAULT, demeurant 34 avenue du Docteur Monot 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL23009746

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 29/08/2023, il a été constitué une SARL dénommée LE NESSY
Siège social : 32 rue Saint-Agnan - 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
Capital : 100,00 euros
Objet : restauration rapide
Gérance : Mme DJIMA HAMZA ÉPOUSE CHENNA, 1 rue de la Commune - 38550 SAINT-MAURICE-L'EXIL, et M. Abderzak LAARASI, 1 rue de la Commune, Chez Mme CHENNA Djima - 38550 SAINT-MAURICE-L'EXIL
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL23009755

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Siège Social : BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : VIERZON - 5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la société AN AODEU, SCI au capital de 10 000 € dt le siège social est à NEVERS (58000) 6, rue Hoche en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS qui a pour objet principal l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un bien immobilier situé à ST ARMEL (56540), 13 Route An Aodeu,
dt le gérant est M. Benoît NEYRAND dmt à NEVERS (58000) 5 rue du Sort.
Clauses relatives aux cessions de parts :
Les cessions de parts entre associés sont libres et celles consenties à des tiers ne peuvent intervenir qu'avec l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des parts sociales.
Pour insertion, le gérant.

AL23009770

YONNE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

SAS QUENTIN

SAS au capital de 100.000,00 €
Siège social : 4 rue des Étangs de Saint Ange
89400 Bussy-en-Othe
506 450 097 RCS Sens

L'Assemblée générale annuelle du 30/06/2023 a nommé en qualité de nouveau Président de la Société, Mme Clarisse QUENTIN, demeurant 2 rue Charles Leclerc 89100 Sens, en remplacement de M. Paul QUENTIN, qui a été nommé en qualité de Directeur général de la Société.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention au RCS de Sens

AL23009727

CHANGEMENT DE DIRIGEANT ET TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAS BARBIER

Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : CIDEX 306 -
89144 VARENNES
316 678 978 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision unanime de la collectivité des associés en date du 5 septembre 2023,
Monsieur Guillaume CACHAT, demeurant 32 Grande Rue – 89550 HERY a été nommé en qualité de Président, à compter du 5 septembre 2023, en remplacement de Monsieur Didier BARBIER, démissionnaire.
La Société HOLDING CHRISTOPHE ROBLOT, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 4 Rue de la Paix – 89800 CHABLIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 953 764 131 RCS AUXERRE, a été nommée Directrice Générale, à compter du 5 septembre 2023, en remplacement de Madame Bernadette BARBIER, démissionnaire.
Aux termes cette même décision, la collectivité des associés de la SAS BARBIER a décidé de transférer le siège social du CIDEX 306, 89144 VARENNES au 4 Rue de la Paix – Zone Artisanale des Violettes – 89800 CHABLIS, à compter du 5 septembre 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL23009751

TRANSFORMATION

EARL PATRICE

EARL au capital de 242 634,22 €
Siège social : 4 chemin de Casse Bouteille –
89800 BEINE
327 204 764 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 22 août 2023 a décidé :
- De transformer l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Agricole.
- De modifier la dénomination sociale qui devient SCEA PATRICE.
- De réduire le capital social de 62 649,22 € pour le ramener à la somme 179 985 €.
À compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes :
Dénomination sociale : SCEA PATRICE.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article
L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social : 179 985 €Siège social : 4 chemin de Casse Bouteille – 89800 BEINE
Durée : Jusqu'au 9 février 2068.
Gérants : M. Julian DARLOT, demeurant à APPOIGNY (89380), 35 rue d'en Bas des Bries.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés sauf celles au profit d'un coassocié lorsque la société a deux associés.
Pour avis, la gérance.

AL23009754

AVIS

Dénomination : CT TROYES RESTAURATION.

Forme : SAS.
Capital social : 10000 euros.
Siège social : 3 Rue DES FONTAINES,
89100 MAILLOT
.953540051 RCS de Sens.

Aux termes d'une décision en date du 1 septembre 2023, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de président Madame Zeynep KOCKAR, demeurant 4 Rue de l'Ormeau, 71530 Champforgeuil en remplacement de la Société HOLDING CATRIX et de nommer en qualité de Directeur Général la Société HOLDING CATRIX, SARL au capital de 1 000 000 € siège social : 3 rue des Fontaines 89100 MAILLOT (RCS SENS 850054834).
Mention sera portée au RCS de Sens.

AL23009765

CONTINUATION DE LA SOCIÉTÉ MALGRÉ LA PERTE DE PLUS DE LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

Dénomination : AIR DBC CONTROLES.
Forme : SAS.
Capital social : 2000 euros.
Siège social : 12 Rue ROGER BELLAIR, 89250 CHÉMILLY-SUR-YONNE.

ANNONCES LÉGALES

817928476 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'AGE en date du 6 juillet 2023, les associés ont décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.
AL23009767

MODIFICATION DU CAPITAL

SCEA DU MARRONNIER

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 62 960 €
Siège social : Montputois -
89560 OUANNE
534 680 772 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 28 août 2023 a décidé d'augmenter le capital social de 56 000 € avec effet au 28 août 2023, ce qui le portera à 118 960 €.
Pour avis, la gérance.
AL23009782

MODIFICATIONS STATUTAIRES

EARL SAINT JACQUES

EARL au capital de 105 600 euros
Siège social : 5 rue Saint Jacques –
89360 BERNOUIL
AUXERRE RCS 330 574 401

Aux termes d'une AGE en date du 21 août 2023 prenant effet le même jour, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 14 400 € pour le porter à 120 000 €, ainsi que la prorogation de 50 ans de la durée de la société, soit jusqu'au 9 septembre 2081.
Pour avis, la gérance.
AL23009788

// GÉRANCE

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CESSION

Suivant acte sous seing privé en date du 31 août 2023, enregistré au Service des Impôts d'AUXERRE 1 le 04/09/2023, dossier 2023 00043457, référence 8904P01 2023 A 01569, la Société AM COIFFURE, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €,dont le siège social est 6 Grande Rue Aristide Briand – 89200 AVALLON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 808 940 316 RCS AUXERREa vendu à Madame Aurore GABEREAU née GENTY, demeurant à ANNAY LA COTE (Yonne), 6 Rue de la Molaise,
Un fonds de commerce de salon de coiffure mixte, de vente de parfumerie et de produits de beauté connu sous l'enseigne de AM COIFFURE, sis et exploité à AVALLON (Yonne) 6 Grande Rue Aristide Briand, moyennant le prix de 70 000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er septembre 2023. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet S.J.B., Cabinet d'Avocats, 43 rue du Clos – 89000 AUXERRE.
AL23009748

FIN DE LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1 juillet 2007 à Neuilly, le contrat de location-gérance consenti par :
Monsieur Philippe FRINGANT, demeurant 36 grande rue, 89113 Neuilly, immatriculé au greffe Sens sous le numéro 423112762 à :
FRINGANT SARL au capital de 10000 euros, sise Route d'aillant, 89113 FLEURY LA VALLÉE immatriculé au greffe Sens sous le numéro 499312783.
Portant sur un fonds de commerce de Fonds artisanal de terrassement, goudronnage et enrobé exploité route d'aillant, 89113 Fleury la Vallée a pris fin le 31 mars 2023.
AL23009766

// ADDITIF-RECTIFICATIF

SOCIETE SENONAISE PIZZA PASTA

Dans l'annonce parue le 07.07.2023 relative à la Société SOCIETE SENONAISE PIZZA PASTA «SSPP», il fallait lire que l'associée unique a décidé le 23.06.2023 de ne pas renouveler les mandats des commissaires aux comptes titulaire, la société KPMG SA, et suppléant, la société SALUSTRO REYDEL, et de ne pas procéder à de nouvelles nominations.
Pour avis
AL23009764

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 04/08/2023 concernant BLONDEEL. Suite une erreur de plume, l'AG du 11 septembre 2023 acte la correction. Il fallait lire 2 E ROUTE NATIONALE - 89 340 CHAMPIGNY. Mention au RCS de Sens
AL23009797

// DIVERS

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE UNA CURE SEREIN

Mercredi 4 octobre 2023 à 10h00
GUILLON TERRE PLAINE (salle des fêtes)
L'ordre du jour :
Approbation du compte rendu AG 2022
Rapport moral 2022
Rapport d'activités 2022
Rapport financier 2022
Approbation des comptes 2022
Affectation des résultats 2022
Quitus pour la gestion des Administrateurs et du Président
Cotisations 2024
Fin de mandat de la Présidente (démission)
Renouvellement des administrateurs
Affaires et questions diverses
Informations
AL23009783

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/09/2023 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de l'**EIRL MUNOS Tony TM Elec Lordonnois** 9 Rue de la Tuilerie 89144 Ligny-le-Châtel (électricité générale). RCS Auxerre 808688535. CIP 4668. Date de cessation des paiements : 04/03/2022. Administrateur : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 12 Boulevard Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC
AL23009697

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/09/2023 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SAS SAUREA** 54 rue du Moulin du Président 89000 Auxerre (Fabrication de dispositifs de conversion et de stockage d'énergie). RCS Auxerre 819426164. CIP 4673. Date de cessation des paiements : 01/09/2023. Administrateur : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 12 Boulevard Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.
AL23009698

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/09/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de **Madame Geneviève Pierrette LAPIE** 4 place de l'Église 89130 Mezilles (Café). RCS Auxerre 798125746. CIP 4669. Date de cessation des paiements : 01/01/2023 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.
AL23009699

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/09/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl M.E.C.S.** 14 Place de l'Église 89630 Quarré-les-Tombes (Bar, café). RCS Auxerre 842862773. CIP 4670. Date de cessation des paiements : 04/03/2022 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.
AL23009700

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/09/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl AO EVENT'S** 59 rue du Moulin du Président 89000 Auxerre (prestations de services d'animations commerciales). RCS Auxerre 882393978. CIP 4672. Date de cessation des paiements : 04/03/2022 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.
AL23009701

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/09/2023 prononçant la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de **Monsieur Franck BILLET** 9bis Rue du Grand Chemin 89240 Lindry (désossage et parage de volaille). RCS Auxerre 487733040. CIP 4671. Date de cessation des paiements : 01/09/2023 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC
AL23009702

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/09/2023 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl TILT FRANCE** 7 route Nationale 89360 Percey (Import Export d'équipements et accessoires auto, moto, vélo). RCS Auxerre 900830043. CIP 4588. Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY.
AL23009703

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/09/2023 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Monsieur Claude GEOFFROY**, Entrepreneur individuel, 4 Allée Jacquard Batiment B 89000 Auxerre (électricité générale, plomberie). RCS Auxerre 508336104. CIP 4649. Liquidateur judiciaire : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.
AL23009704

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/09/2023 arrêtant le plan de redressement de la **SCI AGCF** 51 route de Toussac 89290 CHAMPS SUR YONNE (acquisition, construction). RCS Auxerre 824814099. CIP 4593. Commissaire au plan : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 12 Boulevard Thiers 21000 Dijon.
AL23009705

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/09/2023 prononçant la réouverture de la procédure de Liquidation Judiciaire simplifiée et décidant de faire application des dispositions de la liquidation judiciaire simplifiée au profit de la **Sàrl COMMUNICATION ACTIVE SARL** 10 rue des Promenades 89440 Joux-la-Ville (services aux entreprises). RCS Auxerre 348142225. CIP 4511. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE.
AL23009707

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/09/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique Equity Immobilier** 33 rue Hippolyte Ribière 89000 Auxerre. RCS Auxerre 900862764. CIP 4628.
AL23009708

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/09/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl REFLETS D'ELLE**, LE RUCHER 8 rue de la Mouille 89470 Monéteau. RCS Auxerre 890670235. CIP 4632.
AL23009709

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/09/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS AGS FORMATION** 6 rue des Caillottes 89470 Moneteau. RCS Auxerre 833434061. CIP 4259.
AL23009710

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/09/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l' **EIRL FALCON CYRIL C.T.I.89** 1 Route de Fours 89130 Toucy. RCS Auxerre 820567352. CIP 4223.
AL23009711

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/09/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique LE LYLOU** 14 rue du 24 août 89000 Auxerre. RCS Auxerre 882574940. CIP 4505.
AL23009712

Jugement du Tribunal de Commerce de Bobigny en date du 06/09/2023 ouvrant une procédure de redressement judiciaire au profit de de la **SAS NEW NAF NAF** 65, rue du Temple 89000 Auxerre (prêt-à-porter) RCS BOBIGNY 884 276 569. Date de cessation des paiements : 29/08/2023. Administrateurs judiciaires avec les pouvoirs d'assistance : SELARLU Blériot et Associés en la personne de Me Philippe Blériot 26, Chemin de la Madeleine, 93000 Bobigny et SELARL AJAssociés en la personne de Me Nicolas Deshayes 46, Promenade Jean Rostand 93000 Bobigny. Les créances sont à déposer entre les mains des Mandataires judiciaires : Me Axel Chuine 14/16, Rue de Lorraine 93000 Bobigny et la SELAS MJS PARTNERS en la personne de Me Nicolas SOINNE 2 Ter, Chemin de Lorraine 93000 Bobigny, ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de Commerce, dans les deux mois qui suivent la publication au Bodacc.
AL23009789

Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 30 octobre 1997,
Madame Odette Zélia Julia **ALLION**, en son vivant retraitée, épouse de Monsieur Maurice **PINCHEMEL**, demeurant à SERGINES (89140) 26 avenue Charles de Gaulle.
Née à TRITH-SAINT-LEGER (59125), le 2 juin 1930.
Mariée à la mairie de BAGNOLET (91370) le 7 juillet 1951 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à SENS (89100) (FRANCE), le 18 avril 2019.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Iban DE REZOLA, Notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Iban De REZOLA, notaire associé « titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à CAMBO LES BAINS (Pyrénées Atlantiques), le 6 septembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Iban DE REZOLA, notaire à CAMBO LES BAINS (64250), référence CRPCEN : 64031, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
AL23009774

Etude de Maître Damien FONTENEAU
Notaire à Saint-Bris-le-Vineux (89530)
9, rue de Paris

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil, Article 1378-1 Code de procédure civile, Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 20 juillet 2020, Mme Monique Odile RAYNAL, en son vivant retraitée, vve de Monsieur Michel Victor Auguste COEUGNIET,, demeurant à CHAMPS SUR YONNE (89290) 11 av du Docteur Schweitzer, née à MILLY-SUR-THERAIN (60112), le 05 avril 1935, décédée à AUXERRE (89000) le 24 août 2023, a consenti un legs universel.
Suite à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me FONTENEAU Damien, notaire à SAINT BRIS LEVINEUX, le 7 septembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée partout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Damien FONTENEAU, notaire à SAINT BRIS LEVINEUX (89530) 9 rue de Paris, référence CRPCEN 89007, dans le mois suivant la réception par le greffe du TGI d'AUXERRE de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
AL23009779

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), le 7septembre 2023, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'une clause de préciput en faveur du survivant des époux, ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :
ENTRE :
Monsieur Robert **GUENARD**, retraité, et Madame Actiba **MOLINA**, retraitée, demeurant ensemble à AUXERRE (89000) 73 avenue Denfert Rochereau.
Mariés à la mairie de MAILLY-LE-CHATEAU (89660) le 28 janvier 1967.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de Grande Instance.
Pour avis et mention.
Le notaire.
AL23009804

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : ECO'PERF MOTORS.
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 5000 euros.
Siège social : 90 Rue BOURNEIL, 89000 AUXERRE.
892038852 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'AGE en date du 30 juin 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2023.
Monsieur Lucas WATTECAMPS, demeurant 2 Rue des moreaux 89000 Auxerre a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.
Le liquidateur
AL23009713

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : ALPHA SERVICES INFORMATIQUES.
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 100 euros.
Siège social : 3 Boulevard VAUBAN, 89000 AUXERRE.
898206099 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'AGE en date du 18 juillet 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur khayati ISAM demeurant 9 rue Vesale, 75005 Paris 05 et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du d'Auxerre.
Le liquidateur
AL23009720

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SURGERY.
Forme : SASU société en liquidation.
Capital social : 2000 euros.
Siège social : 5 Avenue FONTAINE SAINTE MARGUERITE, 89000 AUXERRE.
887994952 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'AGE en date du 15 août 2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Michel POINSARD demeurant 7 RUE SOUFLOT, 89000 Auxerre et prononcé la clôture de liquidation de la société.La société sera radiée du RCS de Auxerre.
Le liquidateur
AL23009729

DISSOLUTION

MONAL

SARL au capital de 7622 €
Siège Social : ZI DE LA PETITE ILE
89300 JOIGNY
429358658 RCS de SENS

Par AGE du 01/09/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 01/09/2023.
Mme BOUN NAVADY 13 ROUTE DE CEZY 89300 ST AUBIN SUR YONNE a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé chez le liquidateur
Mention au RCS de SENS
AL23009736

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI LES BLAIREAUX

L'associé unique de la SCI LES BLAIREAUX, société civile immobilière en liquidation au capital de 100 €, dont le siège social est 1 rue Sylvestre Sourd, 89700 DANNEMOINE, RCS AUXERRE 523 012 136, en date du 30/06/2023, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et a prononcé la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 31/12/2022.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE, en annexe au RCS.
Pour avis, le liquidateur
AL23009753

DISSOLUTION ET NOMINATION DU LIQUIDATEUR

SCI 2 RUE ANATOLE France

Au capital de 20 000,00 €
Siège social à AUXERRE (89000)
2 rue Anatole France
RCS AUXERRE n° 512 411 489

Aux termes d'une AGE en date du 10/03/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/03/2023, et sa mise en liquidation amiable. Monsieur Alexandre NOEL, demeurant à AUXERRE (89000) 10 avenue de Champleroy exercera les fonctions de liquidateur et aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser et acquitter le passif. La correspondance, les actes et les documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à AUXERRE (89000) 2 rue Anatole France, lieu du siège social. Mention sera faite auprès du RCS de AUXERRE.
Pour avis et mention.
Me Hervé CHANTIER, notaire.
AL23009756

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCEA CORBY

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 443 600,00 euros
Siège social : 9, Les Chevalliers –
VILLEFRANCHE
89120 CHARNY-OREE-DE-PUISAYE
RCS DE SENS n° 503 838 393

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2022, réunie au siège de la liquidation de la SCEA CORBY, a approuvé les comptes de liquidation clos au 30 juin 2022, a donné quitus à M. Jacky CORBY, liquidateur, pour sa gestion et pour les opérations de liquidation. Il a été prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SENS.
Pour avis, le liquidateur.
AL23009757

DISSOLUTION

SHAYNA PHONE

SASU au capital de 1000 €
Siège Social : 44 AV GAMBETTA
89300 JOIGNY
889815353 RCS de SENS

Par AGE du 31/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 31/12/2022. Mme LOUMMADINE SANA 1, Avenue d'Amelia 89300 JOIGNY a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social Mention au RCS de SENS
AL23009761

AUDAMEX

DISSOLUTION

SCI SML

SCI au capital de 1000 €
Siège social : 123 RUE DU FOUR
89340 Villeblevin
835 089 624 RCS SENS

L'AGE du 31/08/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. AGOSTINHO SIMAO Célestino, Manuel, demeurant 123 Rue Du Four 89340 Villeblevin, et fixé le siège de liquidation au siège social. La correspondance sera adressée 26 Rue Eugène Varlin AUDAMEX AMVDA EXPERTISE VICTOR DE. ARAUJO 94240 L' Haÿ-les-Roses. Mention au RCS de Sens.
AL23009771

DISSOLUTION ET NOMINATION DU LIQUIDATEUR

SCI NATHALIE KEVIN JORDAN

Au capital de 8 000,00 euros
Siège social : CHEMILLY SUR YONNE (89)
16 rue des Acacias
RCS AUXERRE 482 790 300

Aux termes d'une AGE en date du 07/09/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 07/09/2023, et sa mise en liquidation amiable. Monsieur Marc BORDET, demeurant à PONTIGNY (89230) 15 rue Rabé, exercera les fonctions de liquidateur et aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser et acquitter le passif. La correspondance, les actes et les documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à CHEMILLY SUR YONNE (89) 16 rue des Acacias, lieu du siège social. Mention sera faite auprès du RCS de AUXERRE.
Pour avis et mention.
Me Hervé CHANTIER, notaire.
AL23009784

// CONSTITUTION

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 5 septembre 2023, à ROUSSON.
Dénomination : BOULMIER JACKY.
Forme : EURL.
Siège social : 38 Route de Villeneuve sur Yonne, 89500 ROUSSON.
Objet : Travaux de plomberie, installations de sanitaires, installations thermiques de génie climatique, ramonage, dépannage et zinguerie.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 4000 euros
Gérant : Monsieur Jacky BOULMIER, demeurant 38 Route de Villeneuve sur Yonne, 89500 ROUSSON
La société sera immatriculée au RCS SENS.
Pour avis.
La gérance
AL23009719

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 01/08/2023, il a été constitué une SAS
Dénomination :
CMS ENERGIE SOLAIRE
Siège Social : 42 Rue René Binet 89100 SENS
Capital : 2000 €
Activités principales : Panneau solaire photovoltaïque, borne électrique voiture, Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique (IRVE)
Durée : 99 ans
Président : M. KOCAK Memik 42 RUE RENE BINET 89100 SENS
Cession d'actions : libre
Immatriculation au RCS de SENS
AL23009760

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 septembre 2023, à Brienon sur Armançon
Dénomination : cabinet kinésithérapie Brienon sur Armançon.
Forme : Société civile de moyen.
Siège social : 8 boulevard général de Gaulle, 89210 Brienon sur Armancon.
Objet : Faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de moyens utiles à l'exercice de leur profession.Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 300 euros
Cession de parts et agrément : Les parts sont cessibles entre associés, conjoint, ascendant, descendant. Pour les autres la cession n'est possible qu'après un agrément unanime des associés.
Gérant : Monsieur Emilio GIL-GONZALEZ, demeurant 22 allée Puget, 89000 Auxerre
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
Pour avis.
Le gérant
AL23009777

AUDITEF
54 Avenue Gambetta 89300 JOIGNY
Tel : 03 86 52 03 03 Fax : 03 86 52 03 00
Mail : auditef89@wanadoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

CRPE
Société par actions simplifiée à Associé Unique
au capital de 1 000Euros
Siège social : 31 Route de Paris Sous Villier
89300 St Aubin sur Yonne
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CRPE,
Forme sociale : Société par actions simplifiée,
Siège social : 31 ROUTE DE PARIS SOUS VILLIER 89300 ST AUBIN SUR YONNE
Objet social : Plomberie, électricité
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 1 000 euros,
Président : Madame VIGREUX Caroline demeurant 31 Route de Paris Sous Villiers 89300 St Aubin sur Yonne.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
La Présidence
AL23009785

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP signé électroniquement en date du 11.09.2023 constitution de la SASU :
SAMBOX II
Capital social : 1 000 euros.
Siège social : 5, Route de Presou 8934 VILLENEUVE-LA-GUYARD
Objet :
- les activités de garde meuble, stockage, d'archivage et de logistique,
- la location assortie de prestations de services de box ou de location de surface de stockage sous toutes formes ;
- le négoce de tous produits, matériaux et équipement permettant aux particuliers et professionnels de procéder à l'emballage, au déplacement, au rangement, à l'archivage et au stockage de biens ;
- le négoce de tout containers sous toutes formes et dimensions ;
- la prestation de service relative à la gestion et conservation de documents papier, l'archivage électronique de documents et plus généralement, la commercialisation et l'exploitation de tous services se rapportant au rangement et au stockage des biens ;
- le négoce de matériaux et tous produits quelqu'en soit la nature ou l'usage ;
- l'acquisition, sous toutes ses formes (achat, apport, échanges, construction, etc.), l'administration et la gestion, la vente de tous immeubles bâtis ou non ;
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, marques, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités,
- Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles, commerciales ou artisanales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
Président : M. Samuel BEIRNAERT, 5, route de Presou, 89340 VILLENEUVE-LA-GUYARD
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément des cessions d'actions : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS.
AL23009798

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société par acte sous seing privé en date du 11 septembre 2023 présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MENUISERIE & AGENCEMENTS DUPAYS
Forme : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Capital : 3.000,00 Euros
Siège social : 4, route d'Origny – 89440 SAINTE-COLOMBE
Objet : fabrication et pose de menuiseries intérieures et extérieures, d'agencements et aménagements intérieurs et extérieurs, ouvertures et fermetures de bâtiments ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.Durée : 99 années
Gérance : M. Valentin DUPAYS demeurant 19, rue du Faubourg – 89440 JOUX-LA-VILLE
Immatriculation : au RCS d'AUXERRE
Pour avis,
AL23009808

PORTRAIT

// JESSY TRÉMOULIÈRE

Héroïne du rugby et agricultrice de cœur

À 31 ans, Jessy Trémoulière a déjà derrière elle un palmarès remarquable dans le monde du rugby. Après douze ans passés en équipe de France, le titre de meilleure joueuse du monde de la décennie 2010-2020, elle décide de raccrocher les crampons tricolores pour se consacrer pleinement à sa seconde passion : l'agriculture.



Crédit Jérôme Chabanne

Jessy Trémoulière lors du Tournoi des Six Nations 2023

« *Lorsque j'ai commencé le rugby à 16 ans, tout s'est enchaîné très vite* », explique Jessy Trémoulière. Et en effet, la jeune femme connaît dès ses débuts une ascension fulgurante. Elle grandit sur l'exploitation familiale en Haute-Loire, à Bournoncle-Saint-Pierre, avec son père et son frère. Elle découvre ce qui deviendra son sport fétiche lors d'une initiation au lycée agricole Brioude-Bonnefont. « *Je ne connaissais pas grand-chose au rugby. Je ne savais même pas qu'il y avait une équipe de France féminine* », explique-t-elle. Et pourtant : Jessy effectue plusieurs stages qui ne tarderont pas à la faire repérer par l'ASM Romagnat, club féminin phare situé dans le Puy-de-Dôme, qu'elle rejoindra à 18 ans. Rapidement, elle est sélectionnée pour intégrer l'équipe de France « *moins de 20 ans* », et connaîtra sa première sélection à 19 ans pour le XV de France, pour remplacer une joueuse blessée. C'est cette opportunité qui la mettra sur le devant de la scène sportive : elle en devient rapidement un élément indispensable. En 2015, elle signe son premier contrat professionnel avec l'équipe de France à 7, et la vie de la jeune femme commence à changer radicalement. « *Les entraînements étaient près de Paris (Marcoussis), et on a commencé à voyager dans le monde entier. Grâce au rugby j'ai pris l'avion, j'ai énormément voyagé, je suis sortie de la ferme !* » s'amuse-t-elle. L'année suivante, elle participe aux Jeux Olympiques de Rio et termine 6e au classement mondial. En 2019, à l'occasion des tournois des six Nations à 7, les Bleues se hissent jusqu'à la 3e place du classement. « *J'ai vécu des moments inoubliables. Grâce à ces voyages, j'ai beaucoup grandi et pris conscience de beaucoup de choses. Lorsqu'on rentre, on voit tout différemment* ». Mais si une chose n'a jamais changé chez la sportive de haut niveau, c'est son attachement pour l'exploitation familiale et son amour pour le domaine agricole.

« Je n'arrivais pas à trouver mon équilibre, la ferme me manquait »

Le manque ne tarde donc pas à se faire ressentir : « *Plus les années passaient, plus j'avais du mal à partir à Marcoussis pour les entraînements. J'avais plutôt envie de faire demi-tour et de retourner à la ferme. Je sentais qu'il me manquait quelque chose* », se souvient-elle. Jessy met donc un terme à son contrat avec l'équipe de France à 7 en 2019, après quatre ans, pour se concentrer à nouveau à l'exploitation familiale : « *Les animaux, la nature, la liberté, tout ça me manquait. Ça a été un vrai déclic, j'ai su que je devais y retourner* ». Elle continue sa carrière au sein du XV de France, mais trouve enfin du temps pour s'occuper de la ferme. Elle parvient à retrouver un certain équilibre. Depuis ses débuts, elle bénéficie d'un soutien sans failles de son père, qui l'encourage à continuer sa carrière : « *Mon père m'a toujours soutenue, il ne voulait pas que je me soucie de la ferme. Quand je partais sur de longues périodes, il me disait toujours que tout allait bien, même si c'était faux* ». Mais après douze années de carrière internationale de rugby, un palmarès de 78 sélections, un sacre de meilleure joueuse du monde en 2018 et même de la décennie 2010-2020, c'est à l'occasion du Tournoi des Six Nations en avril dernier que Jessy Trémoulière décide de mettre un terme à sa carrière au XV de France, pour retourner définitivement aux sources. L'exploitation en agriculture biologique est actuellement composée de 200 animaux dont 60 vaches laitières, à proximité de 280 ha composés de luzerne et de céréales. Une exploitation importante à gérer, devenue impossible à concilier avec son contrat en équipe de France. « *Je ne pouvais pas allier les deux, et je considère avoir fait mon temps au rugby. Douze ans, c'est bien* », constate-t-elle. Et l'agricultrice est en parfait accord avec cette décision, pour une question d'investissement personnel « *lorsque je fais quelque chose, je le fais à 100 %. Je ne peux pas accepter de continuer sans me donner à fond* ». Un tempérament de fonceuse et un cœur à la liberté, Jessy Trémoulière a profité de chacun de ses derniers instants dans l'équipe tricolore : « *J'ai savouré ce tournoi des Six Nations plus que jamais. J'avais envie de discuter, d'échanger, de profiter de chaque instant* ».



Crédit Julien Poupart

Jessy Trémoulière sur l'exploitation familiale, en Haute-Loire.

La sportive garde des souvenirs incomparables de cette carrière dans le rugby, qui l'a accompagnée pendant de nombreuses années, à un niveau inespéré. Même si elle continue d'exercer son sport à l'ASM Romagnat, elle termine sa carrière en beauté, lors du tournoi des Six Nations, avec une sortie riche en émotions et digne des plus grandes.

Charlotte Bayon

Terres de Bourgogne

Abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE
1, Rue des Coulots - CS80075
21110 Bretenière

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site www.agribourgogne.fr

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP | VILLE
TÉL. | PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle €

par carte bancaire n°

Date d'expiration

SIGNATURE

Choisissez votre revue parmi les titres suivants
Cochez la case correspondante

☐ REUSSIR Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ REUSSIR Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ REUSSIR Lait — LAIT
☐ REUSSIR Porc Tech PORC — PORCS
☐ Réussir la chèvre — LA CHÈVRE
☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
☐ REUSSIR Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ REUSSIR Vigne — VIGNE
☐ REUSSIR Volailles — VOLAILLES

Contact : Tél. 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

☐ Je m'abonne pour 1 AN - 120 €
☐ Je m'abonne pour 2 ANS - 220 €
☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
■ pour 1 an 55 €
■ pour 2 ans 110 €

TOTAL

// MUSIQUE

Les vinyles renaissent de leurs cendres

Symboles incontestés de la réussite de certains albums devenus cultes dans les années 1950 à 1980, les vinyles font leur retour. Entretien avec Jérôme Cortiel, disquaire à Saint-Étienne (Loire) depuis plus de vingt ans.



Crédit PDL/CS

Avec un marché en constante croissance, le vinyle séduit particulièrement les jeunes de moins de 35 ans et concerne tous les styles musicaux.

Disquaire depuis plus de vingt ans dans le centre de Saint-Étienne (Loire), Jérôme Cortiel a bien vu le marché du vinyle évoluer sous ses yeux. Installé sous l'enseigne de Méli Mélodie, au cœur du centre-ville, il propose aujourd'hui toutes sortes de disques d'occasion.

Parmi les quelque 20 000 exemplaires disponibles dans son magasin, on retrouve des grands classiques des années 1970, comme des titres moins connus, plus rares ou plus récents : « *Rock, reggae, techno, jazz, classique, soul, pop, etc. Tous les styles se côtoient, et cela correspond à ce que j'aime personnellement. En tant que disquaire, mon rôle est d'aiguiller et de faire découvrir des albums à ma clientèle, qui arrive d'ailleurs rarement avec une idée précise de ce qu'elle veut acheter.* » C'est d'ailleurs sa manière de faire face au développement du numérique, qu'il considère plutôt comme un complément que comme un adversaire : « *Les personnes qui poussent ma porte ont envie de posséder un support matériel pour écouter leur musique. Le streaming permet alors de découvrir des albums avant d'investir dans l'objet. Ce n'est pas incompatible, moi-même je suis abonné à un tel service. De la même manière, les sites d'achat en ligne ne me portent pas préjudice car ils répondent aux besoins d'une clientèle qui a une idée précise de ce qu'elle souhaite. En tout cas, je ne pourrais jamais proposer tous les disques existants, donc c'est même plutôt positif* ».

Une clientèle qui évolue

Au fil des années, le commerçant a vu sa clientèle évoluer. « *Lorsque j'ai débuté, les seuls consommateurs de disques étaient des professionnels du hip-hop ou de la techno. Aujourd'hui, le public est beaucoup plus large et tous les styles sont recherchés.* » Et cette démocratisation donne lieu, ces dernières années, à une forte croissance de la part des vinyles dans l'industrie musicale : selon le rapport annuel du Syndicat national de l'édition phonographique (Snep), le vinyle a fait preuve d'une belle vitalité en 2022 avec 5,4 millions de disques vendus, pour un chiffre d'affaires de 89 millions d'euros. Soit le double d'il y a quatre ans. Bien qu'il ne représente qu'une part infime du marché face au *streaming* par abonnement qui s'impose avec 56 % des revenus, la vente de vinyles se développe progressivement et atteint les 12 %, soit seulement 2 % de moins que le CD. Aux États-Unis, la tendance s'est inversée, pour la première fois depuis les années 1980, sur ces deux derniers supports. Une situation qui ne devrait pas tarder à arriver en France puisqu'il s'agit du seul gros segment physique à avoir été en croissance en 2022.

Jérôme Cortiel explique cette tendance en partie par les confinements et une envie à la hausse, chez les jeunes, de consacrer plus de temps à leur bien-être. Ainsi, il raconte : « *Aujourd'hui, écouter un vinyle, c'est y consacrer un lieu, un moment et une meilleure attention. En effet, cela nécessite d'être plus attentif et de se déplacer pour retourner ou changer de disque lorsque la piste touche à sa fin* ».

On peut également corréler la croissance impressionnante du succès des vinyles à la tendance générale du vintage, qui s'impose depuis déjà plusieurs années, que ce soit pour les meubles, décorations, vêtements, accessoires, coupes de cheveux, etc.

Clara Serrano

Classiques et dernières sorties se côtoient en haut du classement

Alors que des styles et des époques très différents se côtoient dans le classement français des meilleures ventes de vinyles, on retrouve en 2022 un podium entièrement francophone avec les albums *Civilisation* d'Orelsan, *Mauvais ordre* de Lomepal et *Multitude*, signé Stromae. Des œuvres très récentes et au public principalement âgé entre 18 et 35 ans (59 % ont moins de 35 ans selon le Snep), représentatives de cette nouvelle « mode » qui touche particulièrement les jeunes. Le premier anglophone arrive au pied du podium : Harry Styles avec son titre au succès mondial, *Harry's House* alors que les grands classiques tels que *Nevermind* de Nirvana, *Thriller* de Michael Jackson et *Legend* de Bob Marley & the Wailers ou encore *Greatest hits* de Queen ne franchissent pas la barre des dix premiers.

Ce classement est d'ailleurs représentatif d'un retour, y compris de la part des artistes, vers les disques. Jérôme Cortiel, disquaire depuis plus de vingt ans à Saint-Étienne (Loire) prévient en revanche : « *Certains artistes attirés plus par les chiffres que par le son produisent des exemplaires de mauvaise qualité. Il faut donc être vigilant lorsque l'on achète des albums très récents* ».

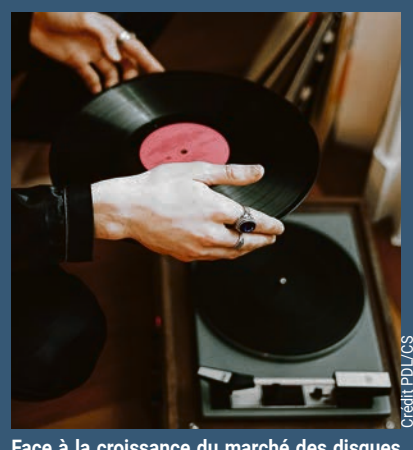


Crédit PDL/CS

Certains artistes ou certaines éditions produites en peu d'exemplaires sont particulièrement recherchés, de quoi affoler le marché : jusqu'à 1,5 million d'euros pour le prix record, atteint pour l'album de rap des Wu-Tang Clan, *Once Upon A Time In Shaolin*, édité en 2015 en un seul et unique exemplaire. C'est un homme d'affaires américain qui s'est offert cette exclusivité.

Les Beatles, Elvis Presley et John Lennon avec Yoko Ono clôturent le classement des galettes vendues les plus chères. À noter que John Lennon avait dédicacé cet album, vendu à 122 415 euros, à l'homme qui l'assassinera quelques heures plus tard, le 8 décembre 1980. L'histoire de celui du King est bien plus joyeuse puisqu'il s'agit de son tout premier album, enregistré au tout début de sa carrière alors qu'il n'avait que 18 ans. Il a été vendu au chanteur Jack White pour la somme de 244 668 euros.

Platines // Bien choisir son matériel



Crédit PDL/CS

Face à la croissance du marché des disques et à l'apparition de nouveaux fabricants peu scrupuleux, les disquaires mettent en garde les néophytes et conseillent de se tourner vers des équipements de seconde main.

Comme souvent lors du développement d'une industrie, de nombreux fabricants profitent de l'ascension du vinyle pour produire des platines ou même des disques de basse qualité à des prix faibles. Fort d'une vingtaine d'années d'expérience, Jérôme Cortiel prévient : *« il est important de bien choisir son matériel, à la fois pour obtenir un son de bonne qualité, mais aussi tout simplement pour qu'il fonctionne de manière durable ».* Et d'ajouter : *« Certains tourne-disques peuvent même abîmer les disques, voire ne pas parvenir à les lire… ».* Reconnaissant que les prix grimpent facilement pour des équipements neufs, le professionnel conseille aux néophytes de s'orienter vers du matériel d'occasion, souvent mieux produit et nécessitant un investissement d'environ 100 à 200 euros. *« La première chose à faire est de se diriger vers son entourage et demander aux personnes qui en possèdent et ne se servent plus de leur platine, s'ils souhaitent s'en débarrasser. Même si elles sont anciennes ou un peu endommagées, il est généralement assez facile de les faire réparer dans des magasins spécialisés ».* Si vos connaissances ne possèdent pas de tourne-disque à vous léguer, il est également possible de se procurer du matériel à bas coût et de bonne qualité en occasion, soit chez un disquaire, soit sur Internet. En revanche, pour du matériel neuf et de bonne qualité, comptez plusieurs centaines d'euros, pouvant aller jusqu'au millier d'euros pour un matériel haut de gamme.

LOISIRS

// HISTOIRE 3/3

Résonance actuelle

Pour faire suite aux deux premiers articles de Michel Petit (voir TDB n° 1746 et 1747), voici donc le dernier consacré aux Mathieu d'Oyé en Brionnais et aux Damas d'Anlezy. Celui-ci est axé, pour finir, sur les résonances que leurs travaux ont eues au XIXe et XXe siècles.



L'élevage nivernais fut la muse pour certains artistes.

Après avoir passé en revue l'introduction du Charolais par les Damas et les Mathieu dans le paysage nivernais, Michel Petit s'attache à un dernier pan de leur histoire : les échos de leur investissement au XIXe et XXe siècles. Ainsi, l'histoire se poursuit avec un contemporain d'Antoine Mathieu, le Comte de Bouillé (1816-1889).

Standard des races

Ce dernier reprend la ferme de Villars après ses études *« et fait le choix de spécialiser et de rationaliser son exploitation agricole »* selon les archives familiales. Dans les années 1850, Villars devient une ferme modèle avec des résultats si convaincants qu'en compagnie de dix autres éleveurs il crée le premier Herd-Book Charolais de la race nivernaise. Toutefois, en 1863, la Société agricole de la Nièvre reprend l'initiative d'un nouveau Herd-Book Charolais suivi d'un règlement en 1864 ; la première livraison contenait les noms de 39 mâles et 10 femelles. Après un certain déclin en 1896 l'idée fut reprise et en 1898 avec une commission qui fonctionna régulièrement. Durant cette période, le Comte de Bouillé voyage en Grande-Bretagne et fait la connaissance d'un économiste membre de l'Institut, Jonas Webb, grâce à qui il découvre la race ovine locale South Down, qu'il introduira en France. Passionné de races, il s'intéressera aussi au cheval de trait *« la bête noire »* et crée en 1880 le Sud Book des animaux de la race chevaline nivernaise de trait. Pour rappel, dans les années 1870, il préside la Société d'agriculture de la Nièvre et sous la troisième République engagé dans la vie politique, il est élu représentant du département de la Nièvre à l'Assemblée Nationale. Là, il milite pour la création d'un ministère de l'Agriculture et pour l'émancipation de l'enseignement agricole avec la création de l'Institut National Agronomique (dit Agro créé, par la suite, en 1848 à Versailles).

Plus de frontières

Au-delà du milieu agricole pur et dur, le Charolais fit aussi des amoureux dans l'Art à l'image de Rosa (Rosalie) Bonheur (1822-1891) à qui la toile « Labourage Nivernais, le sombrage » 1849 permis de constituer une publicité inattendue. Pour rappel, tout commence en 1841 lorsqu'elle participe à son premier salon à l'âge de 18 ans avec « Deux lapins ». En 1845 avec « Labourage » elle reçut une médaille de 3e classe puis en 1848 une médaille d'or pour « Taureaux et bœufs ». Ce dernier lui vaut une commande officielle pour une toile grand format : « Le labour Nivernais » en 1849. Puis, elle touche du doigt la gloire avec « Le marché aux chevaux » après trois ans de travail. Elle en obtiendra un véritable triomphe en Angleterre et aux États-Unis. L'arrière-petite-fille de Claude Mathieu, Ester, invita l'artiste à plusieurs reprises de 1848 à 1850 au château de la Cave - relais de chasse ravagé par les flammes en 1874, et reconstruit au XXe siècle pour devenir le Château du Chêne à quelques kilomètres au nord de Beaumont-Sardolles. Pour « Morellet et collaborateurs » : « la Cave n'est à citer que parce qu'il était le rendez-vous de chasse des Duc de la Nièvre ». Que ce soit dans l'Art ou dans l'élevage Charolais tel qu'il est connu et pratiqué aujourd'hui, les travaux réalisés par les Damas et les Mathieu semblent avoir mis un pied dans la transmission éternelle.

Michel Petit
(Mis en forme par Chloé Monget)

Agenda Loisirs

DIJON CÉRÉALES
MEMBRE DE ALLIANCE BFC UNE RÉGION, DES AGRICULTEURS, UN FUTUR
ACTIFS POUR LE TERRITOIRE

Côte-d'Or

• Samedi 16 septembre

// Concert au château de Bussy-Rabutin

L'ensemble musical dijonnais Les Traversées baroques donnera un concert à 20 heures. Il est organisé dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Le concert transportera les spectateurs dans la Vienne baroque du XVIIIe siècle. L'œuvre qui sera jouée est La Morte Vinta du compositeur Marc-Antonio Zani.

Concert dans la salle des grands communs. Tarif : 12 euros, gratuit pour les moins de 18 ans. Réservation au 03 80 96 00 03

• Samedi 16 septembre

// Marché de producteurs à Vitteaux

Les Jeunes agriculteurs de Vitteaux organisent un marché de producteurs. *« Il s'agira de notre 4e édition. Ce rendez-vous sera une nouvelle fois nocturne et débutera à 17 heures, route d'Avallon »*, présente Guillaume Rousselet, qui a rejoint l'équipe cantonale en 2017, lorsqu'il était étudiant. Le JA de Dampierre-en-Montagne annonce la participation d'au moins trente exposants : *« Il y aura énormément de choix, les produits seront très variés. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la fin du mois d'août pour les personnes intéressées. les artisans locaux sont également conviés »*. Des animations seront proposées aux enfants. Côté restauration, des burgers et des grillades seront au menu.

• Dimanche 17 septembre

// Vign'au verre à Dijon

Un événement organisé à la Motte Giron à Dijon, en présence du viticulteur Éric Guyard, du Domaine du vieux Collège. Vendanges citoyennes, de 8 h à 11 h (40 personnes) et de 13 h 30 à 16 h 30 (40 personnes).
- Randonnées de 9 h 30 à 12 h (20 personnes et de 13 h 30 à 16 h (20 personnes).
- Balades œnologiques, de 10 h à 11 h 30 (50 personnes) et de 14 h 30 à 16 h (50 personnes).
- Présence de l'association des vignerons de Bourgogne et des Climats du vignoble de Bourgogne, de 11 h à 15 h.
- Animations organisées par le Jardin de l'Arquebuse de 11 h à 15 h.

Inscriptions sur le lien suivant : dijon.fr

• Samedi 23 septembre

// Show les papilles !

La métropole célèbre la gastronomie avec en point d'orgue, l'événement « Show les papilles ! » le samedi 23 septembre à la Cité internationale de la gastronomie et du vin de Dijon. Cette 6e édition mettra à l'honneur les Entreprises du Patrimoine Vivant, qui avec des emblèmes comme le pain d'épices, la moutarde et la crème de cassis, perpétuent des siècles de savoir-faire 100 % dijonnais. Dijon métropole, les chefs et les Entreprises du Patrimoine Vivant (EPV) mettront les petits plats dans les grands pour proposer une soirée gourmande, créative, festive et musicale – Entrée, dégustations et shows culinaires gratuits de 15 h à 22 h - Stands de boissons/restauration et food trucks jusqu'à 23 h.

Retrouvez le programme complet sur : https://www.dijon.fr/Actualites/Dijon-metropole-fete-la-gastronomie

• Samedi 23 septembre

// « BBQ party » à Frénois

La Ferme du Faubourg, spécialisée dans l'élevage de canards gras en circuit court à Frénois, organise une soirée festive samedi 23 septembre à partir de 18 heures. Au menu : effiloché/magret de canard, frites, buvette. Le groupe de musique « Red Room » sera présent et animera ce rendez-vous.

Renseignements : 06 35 55 60 00, dufaubourg21@orange.fr, page Facebook « La Ferme du Faubourg »

• Samedi 30 septembre

// Vente de vin aux enchères à Dijon

Vente aux enchères du Crédit Municipal de Dijon – 1 300 bouteilles réparties en près de 350 lots seront à découvrir. Elles ont été, en grande partie, inscrites au catalogue par leurs propriétaires en mai et juin, à l'occasion de « Ma tante sur la route des Grands Crus » : une expertise itinérante organisée par le Crédit municipal. Début à 14 h 15 - Cinéma Pathé, Cité internationale de la gastronomie et du vin de Dijon.

Nièvre

• 16 et 17 septembre

// Journées européennes du patrimoine

Les Archives départementales de la Nièvre propose des visites libres pour découvrir l'exposition « Les Settons » ainsi que les missions des archives à travers des visites guidées du bâtiment, le samedi 16 et le dimanche 17 septembre de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30 (1 rue Charles-Roy 58000 Nevers). L'exposition Les Settons est visible durant les horaires d'ouverture des Archives. Les visites guidées du bâtiment se feront à 10 h 30, 14 h 30 et 16 heures (sur inscription uniquement).

Renseignements et inscriptions au 03 86 60 68 30 ou par mail : archives@nievre.fr

• Dimanche 17 septembre

// 2e journée du Jambon du Morvan

La Confrérie du Jambon du Morvan vous convie à sa 2e journée dédiée au Jambon du Morvan ouverte au grand public le 17 septembre à Arleuf. L'événement débutera par la messe et bénédiction des bannières à 10 h à Arleuf puis, à 11 h, le grand défilé en musique avec les « Gars d'Arleuf » déambulera dans les rues. À 11 h 45, aura lieu l'intronisation dans la Conférire à la salle des fêtes de la ville puis à 12 h 30 une dégustation de Jambon du Morvan mettra les convives en appétit pour le buffet (sur réservation avant le 12 septembre 15 euros par adulte – hors boisson). La journée se clôturera par des danses à 15 h animées par les « Galvachers du Morvan ».

Renseignements et réservation : www.jambondumorvan.fr

• Samedi 23 septembre

// Concours de labour JA

Les JA de Brinon-sur-Beuvron organisent leur concours de labour à Germenay.

Renseignement : 07 88 62 72 67.

Yonne

• Samedi 16 septembre

// Les marchés de la ferme aux abeilles

De 15 heures à 19 heures, chez Christine Busson (la ferme aux abeilles) à Fouchères (1, le Puits de Fer). L'occasion de rencontrer les producteurs du réseau Bienvenue à la ferme, avec la présence du gaec des Vins Vieux (Chablis et Épineuil), Jérôme Rabuat (produits de canard), la famille Charlois (cidres, jus de pomme et ratafia), le gaec Desmoutier-Breton (fromages de chèvre), le domaine Thibaut (vins de l'auxerrois), l'earl la Maiterie (poulets, œufs, asperges), les Jardins de la Croisière (légumes bio), Christine Fernandez (soumaintrain), les délices du Metz (yaourts au lait entier), Jean-Pierre Meyer (céramiste – potier), l'huilerie des Fouets (huiles), l'earl Dubois (viande d'agneau, de porc et de bœuf), les escargots d'Armeau (escargots), Cent pour cendre (lessive et produits ménagers artisanaux), Philippe Lepage (paysan boulanger), L'amour est dans le lait (glaces et sorbets), Jean-Romain Troussard (produits cosmétiques), Monclem (bières locales) et Affuteur de couteaux.

// DÉCOUVERTE

L'agriculture au rythme des pas et des rencontres

Même si les vacances sont finies on peut encore rêver à quelques escapades campagnardes. C'est l'occasion de découvrir l'association Au cœur des paysans qui propose d'utiliser la randonnée comme moyen de découverte de l'agriculture, au-delà des préjugés. Elle développe son activité en Côte-d'Or.

Elle existe depuis quelques années mais reste discrète, un peu trop peut-être. L'association Au cœur des paysans, présidée par Françoise Zink, gagne pourtant à être connue tant elle est porteuse d'une belle vocation : permettre de découvrir la réalité du travail des agriculteurs en s'appuyant sur le plaisir de la randonnée pédestre. Depuis sa création, elle trace patiemment son chemin, selon un itinéraire qui va des Ardennes aux Corbières, en passant par la Bourgogne Franche-Comté et notamment la Côte-d'Or. C'est même dans ce département qu'elle a testé son concept pour le moins original de parcours de randonnées qui permettent des rencontres avec des agriculteurs désireux d'expliquer leur métier. Aujourd'hui, c'est encore en Côte-d'Or qu'elle appuie sa volonté de développement.

Rétablir un lien

À l'origine, comme le rappelle Clothilde Charron, cheffe de projet au sein de l'association, on trouve un petit groupe d'amis issus ou non du monde agricole, mais qui partagent un véritable intérêt pour cet univers. *« Chacun constatait que le monde agricole reste assez méconnu du grand public et qu'on était à la merci de ce qu'on pouvait lire, voir ou entendre dans les médias. Dans le temps, on avait tous au moins un membre de sa famille dans l'agriculture, aujourd'hui c'est beaucoup moins le cas. Quand on vit en ville et qu'on fait ses courses au supermarché, ce lien avec l'agriculture peut ne plus exister du tout. La volonté des créateurs était donc de participer à la recréation d'un lien entre agriculteurs et citadins, au-delà des préjugés. On en est arrivé à la conclusion que pour faire ça de manière simple, il fallait que les gens se rencontrent. La randonnée est un bon moyen parce que c'est accessible et aussi parce que la marche impose un rythme différent. Elle permet de s'imprégner des zones que l'on traverse. Lorsqu'on arrive dans une ferme après avoir marché plusieurs kilomètres, on n'est pas dans le même esprit que si on y vient en voiture. La randonnée donne une autre dimension à la rencontre »*. Le site internet d'Au cœur des paysans propose, en accès libre, des itinéraires empruntant des sentiers déjà existants. Le long de ces sentiers de grande randonnée (GR) l'association a cherché des agriculteurs qui avaient envie de s'intégrer au projet. *« Dans notre approche,* précise Clothilde Charron, *nous sommes neutres : nous voulons montrer différents types d'activités agricoles, sur toutes tailles de fermes, en mode conventionnel, bio, raisonné, en conservation des sols… L'important c'est de présenter la diversité des modèles, en fonction des réalités du terrain. On a en face des nous des agriculteurs qui ont le sentiment qu'on leur tape dessus en permanence et qui ne parviennent pas à expliquer leur manière de travailler. Donc notre initiative a été plutôt bien perçue »*.

Dix randonnées proposées

Au cœur des paysans assure l'interface entre des petits groupes de randonneurs (rarement plus de six personnes) et des agriculteurs impliqués dans le dispositif. L'association offre la possibilité d'aller rencontrer un exploitant qui aura, au préalable, fait connaître ses disponibilités. La discussion qui s'engage lors de ces rencontres porte sur tout ce qui concerne la vie de la ferme : taille, cultures, méthodes et conditions de travail, les problèmes, les enjeux, les challenges, ce qui va mal et ce qui va bien… (voir encadré) *« On tient à ce qu'il y ait une petite rémunération des agriculteurs parce qu'on considère que lorsque les gens payent, ils accordent plus d'importance à ces moments et n'annulent pas sans donner de raison. C'est aussi une question de respect mutuel »*. Les randonneurs intéressés par ce dispositif doivent se rendre sur le site aucoeurdespaysans.org où ils ont accès à tout un panel de balades en fonction des régions traversées. Actuellement, dix sont proposées dont deux dans le Châtillonnais, dans les collines de l'Auxois ou le long de la Seine. Les autres régions traversées sont les Ardennes, le pays Barrois, dans la Meuse, la forêt d'Orient, les lacs et la Champagne, dans l'Aube, le pays Cathare, entre Aude et Pyrénées-Orientales, ou encore l'Île-de-France. Les circuits proposés vont de 14 à 70 km et s'étalent sur un, deux ou trois jours. Deux associations étudiantes, l'une à Sciences Po, l'autre d'AgroParisTech, se sont greffées au projet et organisent également des sorties pour un public d'étudiants. Les randonnées fonctionnent presque toute l'année, sauf pendant la période où la chasse est ouverte. *« Les randonneurs qui ont participé nous confient qu'ils sont saisis par l'ouverture et l'accueil dont ils bénéficient. Ils reviennent enthousiastes. On est parvenus, par ce biais, à semer le doute dans les têtes de gens qui partent avec beaucoup d'a priori sur l'agriculture et qui reviennent étonnés de la diversité des modèles qu'ils découvrent. On n'est plus dans les vérités toutes faites. Il y a une compréhension plus humaine des réalités du terrain. Du côté des agriculteurs, les retours sont aussi très bons. On sent un grand bonheur de pouvoir partager ce qu'ils font. Ils ont enfin en face d'eux des gens qui sont intéressés, qui écoutent, et ça n'a pas de prix ! »*

Berty Robert

aucoeurdespaysans.org

Témoignage : *« La richesse du dialogue et du débat en direct, c'est incomparable »*

**Gaëlle et Philippe Bertrand sont agriculteurs en EARL, en Côte-d'Or, à Quemigny-sur-Seine, en production céréalière et élevage laitier, sur 260 hectares, avec un troupeau de vaches laitières brunes, et engagés dans la filière Époisses. Ils font partie des exploitants qui accueillent régulièrement des randonneurs sur leur ferme du Châtillonnais : *« Dès le départ,* confie Philippe, *j'ai trouvé l'idée très intéressante. Pour moi, le grand problème c'est que le monde agricole est souvent décrié, par méconnaissance. Les gens ne savent pas ce qui se passe sur nos exploitations. Le fait d'en rencontrer et d'échanger avec eux de façon très ouverte et détendue en présentant nos exploitations et en répondant à leurs questions, c'est très positif. Nous avons quelques visites chaque année. On aimerait que ça se développe. Je suis frappé par l'enthousiasme des gens qui découvrent comment nous travaillons. Les a priori tombent. À chaque visite, on décrit notre travail et comment il évolue. Dans les échanges on s'aperçoit que les visiteurs reviennent souvent sur certains thèmes véhiculés par l'actualité, comme les OGM, les filières bios, la pollution… En fin de compte, j'ai l'impression que tout cela est mal compris à la base, que l'approche des médias sur ces questions est souvent très partielle et trop rapide ou superficielle. Avec les rencontres permises par Au cœur des paysans, on peut, au contraire, prendre du temps, réfléchir, faire comprendre que les choses ne sont pas aussi schématiques qu'on peut le croire. On va plus au fond des choses. Pour nous, c'est très enrichissant. Cela nous apporte un regard extérieur qui nous permet aussi de prendre du recul. On prend conscience du fait que les problématiques agricoles, telles qu'elles sont présentées au grand public, sont parfois déformées. La richesse du dialogue et du débat en direct, c'est incomparable. Le format de base pour les rencontres, c'est environ deux heures, mais, dans les faits, on dépasse toujours parce qu'on s'embarque vite dans des discussions très riches »*.



Agriculteurs et randonneurs retiennent de leurs rencontres beaucoup d'éléments positifs : les premiers y trouvent le moyen d'expliquer leur travail de manière directe et posée, les seconds découvrent une richesse et une complexité qu'ils ne soupçonnaient pas.



Au cœur des paysans

L'association Au cœur des Paysans propose une dizaine de randonnées en France, qui sont autant de prétextes à des rencontres avec des agriculteurs.